



Archeo
consultant

FOUILLES ARCHEOLOGIQUES

PROJET 3113-20-FA02 – ÉLARGISSEMENT ET RÉAMÉNAGEMENT DE
L'AUTOROUTE 50 ENTRE L'ANGE-GARDIEN ET MIRABEL – TRONÇON
VI

ÉTÉ 2022

DIRECTION GÉNÉRALE DES GRANDS PROJETS ROUTIERS DE L'OUEST DU
QUEBEC



2023-10-04

FINAL

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

PROJET 3113-20-FA02 (154171631)
ÉLARGISSEMENT ET RÉAMÉNAGEMENT DE L'AUTOROUTE 50
ENTRE L'ANGE-GARDIEN ET MIRABEL – TRONÇON VI

ÉTÉ 2022

DIRECTION GÉNÉRALE DES GRANDS PROJETS ROUTIERS DE L'OUEST DU
QUEBEC

SOUMIS PAR :

Archéoconsultant inc.

4, 3e Rue Ouest

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Québec G0R 3A0

SOUMIS À :

Ministère des Transports et de la Mobilité durable

500, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 4.010

Montréal, QC H2Z 1Y1

Permis : 22-ARCO-01

Détenteur : François Guindon

Déposé : 2023-10

SIGNATURES

PRÉPARÉ ET VÉRIFIÉ PAR :



FRANÇOIS GUINDON, Ph. D.

Archéologue principal

Archeoconsultant inc.

Archeoconsultant inc.

4, 3e Rue Ouest

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud,
Québec, G0R 3A01

Telephone: (418) 409-7455

info@archeoconsultant.ca

www.archeoconsultant.ca



Page couverture : Fondation au secteur 22, site BfJp-5

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD), à travers le consortium Partenariat mobilité durable, a retenu les services d'Archeoconsultant inc., pour la production de fouilles archéologiques dans le cadre du projet d'élargissement et réaménagement de l'autoroute 50, tronçon VI (154171631), dans la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge. L'objectif du mandat était de réaliser une fouille archéologique sur le site BjFp-5, dans l'espace d'une fondation maçonnée et de deux puits.

Résultats

Les travaux ont couvert trois secteurs d'intervention, incluant une habitation et deux puits, couvrant une superficie totale de près de 1 500 m². L'intervention s'est déroulée sur une période de 15 jours, du 1^{er} octobre au 22 novembre 2022, par une équipe de 4 techniciens archéologues, deux assistants, 1 responsable de l'intervention. L'intervention combinait des travaux mécaniques, une récolte de surface et des excavations manuelles. Un total de 2 542 artefacts a été récolté, mais une grande partie a été élaguée sur le terrain et en laboratoire.

Les résultats permettent de comprendre que l'habitation aurait été occupée à partir de la première moitié du XIX^e siècle, peut-être un peu avant 1830. Elle aurait été constituée d'un corps principal avec cave creusée et maçonnée, ainsi que d'un rez-de-chaussée avec structure en bois assemblé en pièces sur pièces. Une annexe aurait pu servir à l'entreposage des denrées. L'ensemble du bâtiment était surmonté d'un toit de tôle possiblement à quatre versants. L'habitation aurait été démantelée et abandonnée vers le premier quart du XX^e siècle et le trou de la fondation aurait été utilisé comme dépotoir improvisé après 1940. Deux sous-opérations, situées à l'extérieur du bâtiment, sur son côté est (5B) et sud (5A), n'ont pas été complétées faute de temps. Elles pourraient être associées respectivement à une entrée de cave et à une entrée de rez-de-chaussée. D'autres vestiges de bâtiments secondaires pourraient aussi se trouver à la périphérie de l'aire évaluée, mais la valeur des vestiges potentiels sera, pour la majorité, prévisiblement plus faible que pour le bâtiment principal.

Pour ce qui est du puits no 1, l'ouvrage d'une profondeur observable de 1 m et d'un diamètre de 0,7 à 0,8 m est associé à quelques artefacts, suggérant que la base en pierre était surmontée d'une structure aérienne en bois. Sa période active s'échelonne du dernier quart du XIX^e siècle au premier quart du XX^e siècle. La structure appartient à un lot distinct de celui de l'habitation et du puits no 2, selon le cadastre antérieur. Il pourrait



donc s'agir d'une trace d'occupation distincte et d'autres bâtiments pourraient donc se trouver à la périphérie.

Le puits numéro 2 se distingue du premier par la richesse archéologique et l'étendue des pièces à travers l'espace. L'occupation aurait débuté vers 1832 et se serait poursuivie pendant le XIX^e siècle. L'étendue des vestiges et les niveaux présumés d'occupation laissent présumer une habitation temporaire sommairement construite aux environs.

Valeur patrimoniale et risque d'impact

L'évaluation de la valeur patrimoniale des vestiges doit être considérée comme partielle en raison de travaux à compléter. Rappelons que le site BjFp-5 n'a pas fait l'objet d'une évaluation systématique suivant l'inventaire et qu'une fouille ne peut pas remplacer l'évaluation systématique. Il présente une valeur patrimoniale forte en raison de ses caractéristiques, représentatives de l'expérience coloniale allochtone dans la région de l'Outaouais. Cette valeur s'appuie également sur l'ensemble plus large de vestiges, permettant de remonter à l'arrivée des tout premiers colons de la région au début du XIX^e siècle.

L'élargissement de l'autoroute 50 risque d'entraîner la destruction de ces vestiges, ainsi que d'autres éléments potentiellement présents. Il serait donc important d'effectuer une évaluation rigoureuse et complète de l'espace avant qu'il ne soit détruit.

Recommandations

Les recommandations suivantes sont formulées à la lumière des résultats, du risque d'impact du projet, de la valeur patrimoniale estimée des vestiges et des exigences du MTMD¹. Un rappel des informations déjà fournies à cet effet est fourni sous chacune des recommandations afin de clarifier certains points soulevés par le client lors de l'évaluation du rapport préliminaire. Rappelons à ce sujet que la valeur patrimoniale élevée du site et le risque d'impact toujours élevé sur les vestiges connus et des vestiges encore potentiellement à découvrir laissent encore planer un risque élevé de découvertes fortuites et destruction en cours de travaux.

- Secteur de la fondation

¹ "2.6.2. Évaluation – contexte d'occupation historique

Lorsque des biens archéologiques historiques sont mis au jour à l'intérieur d'un sondage, l'évaluation doit se poursuivre à la truelle et le sondage doit être agrandi pour atteindre une dimension minimale de 50 X 50 cm de part et d'autre de celui-ci. La périphérie de chaque vestige observé doit faire l'objet d'une série de sondages complémentaires réalisés à une distance de 5 m. Par la suite, le prestataire de services doit appliquer la procédure relative à la réalisation des sondages complémentaires. Les sondages complémentaires doivent être disposés de manière à respecter un quadrillage théorique de 5 m [...] (Exigences du Ministère des Transports et de la Mobilité durable en matière d'expertises archéologiques, MTMD, 2023)

- 1) 5A – Poursuivre l'excavation afin de mieux comprendre la fonction de l'aménagement présumé;
 - a. Clarifier la nature du vestige, conformément aux remarques du MTMD lors de la révision du rapport préliminaire.
 - 2) 5B – Poursuivre l'excavation afin de mieux comprendre la fonction de l'aménagement;
 - a. Clarifier la nature du vestige, conformément aux demandes du MTMD lors de la révision du rapport préliminaire.
 - 3) Évaluation systématique de la périphérie de l'habitation afin de vérifier si d'autres vestiges sont présents et ainsi mieux comprendre le risque d'impact et la valeur patrimoniale de cet espace;
 - a. D'autres aménagements pourraient se trouver dans un rayon de 12 à 150 m, selon les données comparatives réunies au chapitre 2 du présent rapport (tableau 2);
 - b. Un inventaire avec sondages à intervalles de 15 m pourrait avoir raté la plupart des vestiges potentiellement présents. Sonder l'espace avec un intervalle à 5 m permettra au MTMD et ses partenaires d'éviter des destructions fortuites en cours de travaux ou encore d'avoir à stopper les travaux pour des évaluations complémentaires, advenant des découvertes non planifiées.
 - c. Clarifier la nature et la valeur des vestiges présumés et ainsi mieux définir le risque d'impact sur la ressource archéologique.
- Secteur du puits no 1
- 4) Évaluation systématique de la périphérie du puits afin de vérifier si d'autres vestiges sont présents et mieux comprendre la valeur patrimoniale de cet espace et le risque d'impact;
 - a. D'autres aménagements pourraient se trouver dans un rayon de 12 à 150 m, selon les données comparatives réunies au chapitre 2 du présent rapport. Ces données suggèrent d'ailleurs qu'une habitation devrait normalement être trouvée à environ 20 m de rayon (tableau 2);
 - b. Un inventaire avec sondages à intervalles de 15 m pourrait avoir raté la plupart des vestiges potentiellement présents. Sonder l'espace avec un intervalle à 5 m permettra au MTMD et ses partenaires d'éviter des destructions fortuites en cours de travaux ou encore

d'avoir à stopper les travaux pour des évaluations complémentaires, advenant des découvertes non planifiées.

c. Clarifier la nature et la valeur des vestiges présumés et ainsi mieux définir le risque d'impact sur la ressource archéologique.

- Secteur du puits no 2

5) Évaluation systématique de l'espace afin d'établir les limites de distribution des vestiges, mieux comprendre l'organisation spatiale de l'espace et préciser la chronologie d'occupation. La valeur patrimoniale de l'espace et le risque d'impact pourront du même coup être mieux compris.

a. D'autres aménagements pourraient se trouver dans un rayon de 12 à 150 m, selon les données comparatives réunies au chapitre 2 du présent rapport (tableau 2);

b. Un inventaire avec sondages à intervalles de 15 m pourrait avoir raté la plupart des vestiges potentiellement présents. Sonder l'espace avec un intervalle à 5 m permettra au MTMD et ses partenaires d'éviter des destructions fortuites en cours de travaux ou encore d'avoir à stopper les travaux pour des évaluations complémentaires, advenant des découvertes non planifiées.

c. Clarifier la nature et la valeur des vestiges présumés et ainsi mieux définir le risque d'impact sur la ressource archéologique.

Enfin, si l'emprise des travaux était modifiée, des précautions supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires par rapport au patrimoine archéologique. Un archéologue devrait alors être consulté.

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Archéoconsultant inc.

François Guindon, Ph. D.	Archéologue principal – chargé de projet, archéologue assistant, aide à la supervision du laboratoire, rédaction du rapport et opérations mécaniques
Yanik Blouin, B. A.	Archéologue responsable d'intervention, spécialiste en culture matérielle et rédaction du rapport
Simon Bélanger, M. Sc.	Archéologue assistant – supervision au chantier et rédaction du rapport
Édith Bergeron, B. Env., M. Sc.	Géomaticienne et technicienne archéologue (terrain et laboratoire)
Louis-Carl Pouliot-Bolduc, B. A.	Technicien archéologue (terrain)
Jonathan Caron, B. A.	Technicien archéologue (terrain et laboratoire)
André Germain	Technicien archéologue (laboratoire)
Sandrine Millier, B. A.	Technicienne archéologue (laboratoire)
Éloïse St-Pierre, M. Sc.	Technicienne archéologue (laboratoire)
Arnaud Lemay	Technicien archéologue (laboratoire)
Clarence Laliberté, B. Sc.	Technicienne archéologue (terrain)

Partenariat Mobilité durable (PMD)

Raymond Assaf, ing. M. Ing.	Chargé de projet – WSP Canada Inc.
Gabrielle Robitaille, ing.	Adjointe au chargé de projet – WSP Canada Inc.

Ministère des Transports et de la Mobilité durable, direction de l'environnement

Frank Rochefort, M. A.	Archéologue – secteur humain
------------------------	------------------------------

Ministère des Transports et de la Mobilité durable, direction générale des grands projets routiers de l'ouest du Québec

Geneviève Bouchard, MAP	Gérante de projet – Grand projet de l'autoroute 50
Jacques Wiseman, ing.	Chargé d'activités - Ingénierie

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE EXÉCUTIF	iii
ÉQUIPE DE PRODUCTION	vii
LISTE DES FIGURES	ix
LISTE DES CARTES	x
LISTE DES TABLEAUX	xi
1. INTRODUCTION	1
1.1. Résumé du projet	1
1.2. Objectifs et portée de l'étude	1
1.3. Structure du rapport	2
2. MÉTHODOLOGIE	4
2.1. Phase préparatoire	4
2.2. Phase terrain: inspection visuelle	4
2.3. Phase terrain: fouille archéologique	4
2.4. Consignation des données	5
2.5. Phase d'analyses et rapport de recherche	7
3. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL	9
3.1. Environnement	9
3.2. Histoire culturelle et patrimoine archéologique	12
4. RÉSULTATS	41
4.1. Secteur de l'habitation (opérations 2, 4, 5 et 6)	41
4.2. Secteur du puits no 1 (opération 3)	66
4.3. Secteur du puits no 2 (opérations 3 et 7)	70
4.4. Synthèse et interprétation	76
5. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	83
RÉFÉRENCES	87

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Évolution du paléoenvironnement régional de 13 200 à 8 400 AA.....	11
Figure 2 : Évolution des niveaux d'eau relatifs du lac à Lampsilis et du Proto-Saint-Laurent aux environs du lac Saint-Pierre à partir de 10 000 AA.....	12
Figure 3: Extrait du plan de lotissement des concessions de l'augmentation de Grenville en 1846 (aire d'étude en rouge) (Quinn 1846)	21
Figure 4: Extrait du plan de concession en 1851 (aire d'étude en rouge) (Roney 1851).....	22
Figure 5: Réseau de communication existant et proposé dans les cantons de Grenville, Chatham et Wentworth (aire d'étude en rouge) (Larocque 1831)	22
Figure 6: Voies de communication en 1858 (aire d'étude en rouge) (Bouchette 1858).....	23
Figure 7: Maison Lamontagne avec fondation de style poteaux-sur-sole (Ministère de la Culture et des Communications 2011).....	26
Figure 8: Modèle de pièce sur pièce à coulisse (a) pièce a tenon ; (b) rainure; (c) poteau (Action patrimoine 2016).....	26
Figure 9: Pièce sur pièce à coulisse (T. Ritchie 1979)	27
Figure 10: Maison agricole bâtie en 1850 avec rondins équarris et jointage en demie-aronde (T. Ritchie 1979)	28
Figure 11: Maison en rondins assemblés en piècesurpièce à coulisse, construite en 1810 en Ontario (Wonders 1979)	28
Figure 12: Jointage de coin à queue d'aronde (Léonidoff, Guindon, et Gagnon 1973).....	30
Figure 13: Jointage de coin taillé en selle (T. Ritchie 1979).....	30
Figure 14: Jointage de coin à demie-aronde (T. Ritchie 1979).....	30
Figure 15: Jointage de coin à entaille en « V » (T. Ritchie 1979).....	30
Figure 16: Structure en bois cordé (Tishler 1982)	31
Figure 17: Clôture à claire-voie caractéristique des ensembles agricoles régionaux (Léonidoff, Guindon, et Gagnon 1973)	32
Figure 18: Bâtiment de style Pennsylvanie au 342 chemin Scotch	37
Figure 19: Bâtiment de style Pennsylvanie au 57 chemin Gore Nord-Ouest.....	37
Figure 20: La fondation avec son corps principal et l'annexe en cours d'excavation manuelle, vers l'ouest.....	42
Figure 21: Profil stratigraphique de la sous-opération 6C, paroi Est	44
Figure 22: Vue vers le sud-est de la stratigraphie de la sous-opération 6C	45
Figure 23: État du dégagement de la cave de l'annexe, vers le nord-ouest.....	50
Figure 24: Profil stratigraphique de la sous-opération 2B, paroi sud.....	51
Figure 25: Vue vers le sud-ouest de la sous-opération 4A.....	53
Figure 26: Profil stratigraphique de la sous-opération 4A, paroi est	54
Figure 27: Pièce de dactylo ou d'imprimerie, sous-opération 4A.....	55
Figure 28: Sous-opération 4B vue vers l'est.....	56
Figure 29: Profil stratigraphique de la sous-opération 4B, parois nord et sud.....	57
Figure 30: Sous-opération 4C en cours d'excavation et ouverture au mur, au centre de la photo, possiblement associée à l'entrée de cave (5B), vers le sud-est	58

Figure 31: Sous-opération 5A en fin d'excavation avec les aménagements de pierre au pied du mur, vers l'est	59
Figure 32: Sous-opération 5A en fin d'excavation, gros plan sur l'aménagement de pierres au pied du mur, vers le nord	59
Figure 33: Sous-opération 5A – profil perpendiculaire à la tranchée avec aménagement de pierres en profondeur sous une lentille organique, vers l'ouest.....	59
Figure 34: Analyse des tôles de toiture au terrain, vers le sud-est.....	63
Figure 35: Joint de tôle de toiture horizontal scellé avec du goudron.....	63
Figure 36: Joint de tôle de toiture montant à profil triangulaire.....	63
Figure 37: Forme présumée de la toiture avec l'annexe à droite	63
Figure 38: Joint à baguette observé sur certaines pièces de tôles	63
Figure 39: Formes observées des tôles de faîtières	64
Figure 40: Tôle de rebord de toit.....	64
Figure 41: Profil stratigraphique de la sous-opération 3B, puits no 1, paroi est.....	67
Figure 42: Vue en coupe du puits no 1, vers le sud-est.....	68
Figure 43: Vue aérienne du secteur du puits no 2, nord vers le haut.....	71
Figure 44: Profils stratigraphiques des sous-opérations 7B, C, D, F et R	72
Figure 45: Deux plaques de poêle à bois remontables (arrière et côté arrière droit) du lot 7A1	73
Figure 46: Grelot d'attelage en bronze avec décor ciselé du lot 7B1	74
Figure 47: Lots cadastraux au début du XX ^e siècle (Kirk 1924)	77
Figure 48: Extrait d'une carte pédologique de 1955, localisant un bâtiment officiel sur ou à proximité de BjFp-5 (Canada 1955)	78
Figure 49: Photographie aérienne de 1928 avec, de gauche à droite, l'habitation, le puits no 1 et le puits no 2 en rouge	79
Figure 50: Photographie aérienne de 1949 avec, de gauche à droite, l'habitation, le puits no 1 et le puits no 2 en rouge	79
Figure 51: Photographie aérienne montrant le secteur de l'habitation en 1964 (source : MTMD)	80

LISTE DES CARTES

Carte 1: Localisation générale du site archéologique et du projet de bonification de l'A50, tronçons V et VI	3
Carte 2: Synthèse des connaissances archéologiques aux environs des tronçons V et VI de l'autoroute 50.....	40
Carte 3: Secteur de l'habitation	65
Carte 4: Secteur du puits no 1	69
Carte 5: Secteur du puits no 2.....	75

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Opérations réalisées sur le site BjFp-05	5
Tableau 2 : Synthèse quantitative de l'organisation spatiale des sites archéologiques comparables à BjFp-5	36
Tableau 3 : Synthèse des études archéologiques produites aux environs des tronçons V et VI de l'autoroute 50	39
Tableau 4 : Synthèse des sites archéologiques aux environs des tronçons V et VI de l'autoroute 50.....	39

1. INTRODUCTION

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD), direction générale des grands projets routiers de l'ouest du Québec, à travers le consortium Partenariat mobilité durable, a retenu les services d'Archéoconsultant inc. pour la réalisation de fouilles archéologiques dans le cadre du projet d'élargissement et de réaménagement de l'autoroute 50, tronçon VI, dans la municipalité Grenville-sur-la-Rouge. L'espace visé est le site BjFp-5, dans le secteur d'inventaire 22. Le site s'étend sur une longueur de presque 400 m et sur une largeur de 30 m, entre les chainages 602+800 et 603+200, en bordure du rang de la 4^e Concession, à Grenville-sur-la-Rouge (carte 1). L'intervention s'avérait nécessaire en prévision de travaux projetés le long de l'autoroute.

1.1. Résumé du projet

Le projet d'élargissement et de réaménagement de l'A50 consiste à ajouter deux voies au nord, en direction ouest, dans l'emprise du MTMD, à mettre aux normes la chaussée existante et à construire les structures et ouvrages requis. L'ensemble de ces infrastructures est susceptible d'affecter le sol à des profondeurs diverses. Si des vestiges archéologiques se trouvaient dans l'espace affecté, les travaux au niveau du sol pourraient en menacer l'intégrité.

1.2. Objectifs et portée de l'étude

L'objectif du mandat est de réaliser une fouille archéologique dans le cadre du projet d'élargissement et réaménagement de l'autoroute 50, suivant la découverte d'une fondation maçonnée en pierre et mortier et de deux puits, au tronçon VI du projet de bonification de l'A50, dans la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge, MRC d'Argenteuil. Cette découverte avait été réalisée lors de l'inventaire du tronçon V et VI du même projet.

Plus spécifiquement, les fouilles devaient permettre d'atteindre les objectifs suivants :

- Évaluer la nature/fonction, l'état de conservation et la chronologie des vestiges;
- Interpréter les vestiges en présence, notamment les conditions de vie des occupants;
- Évaluer la valeur patrimoniale des vestiges;
- Évaluer le risque d'impact du projet sur les vestiges;
- Formuler des mesures d'atténuation supplémentaires ou recommander la levée de

la contrainte archéologique, le cas échéant.

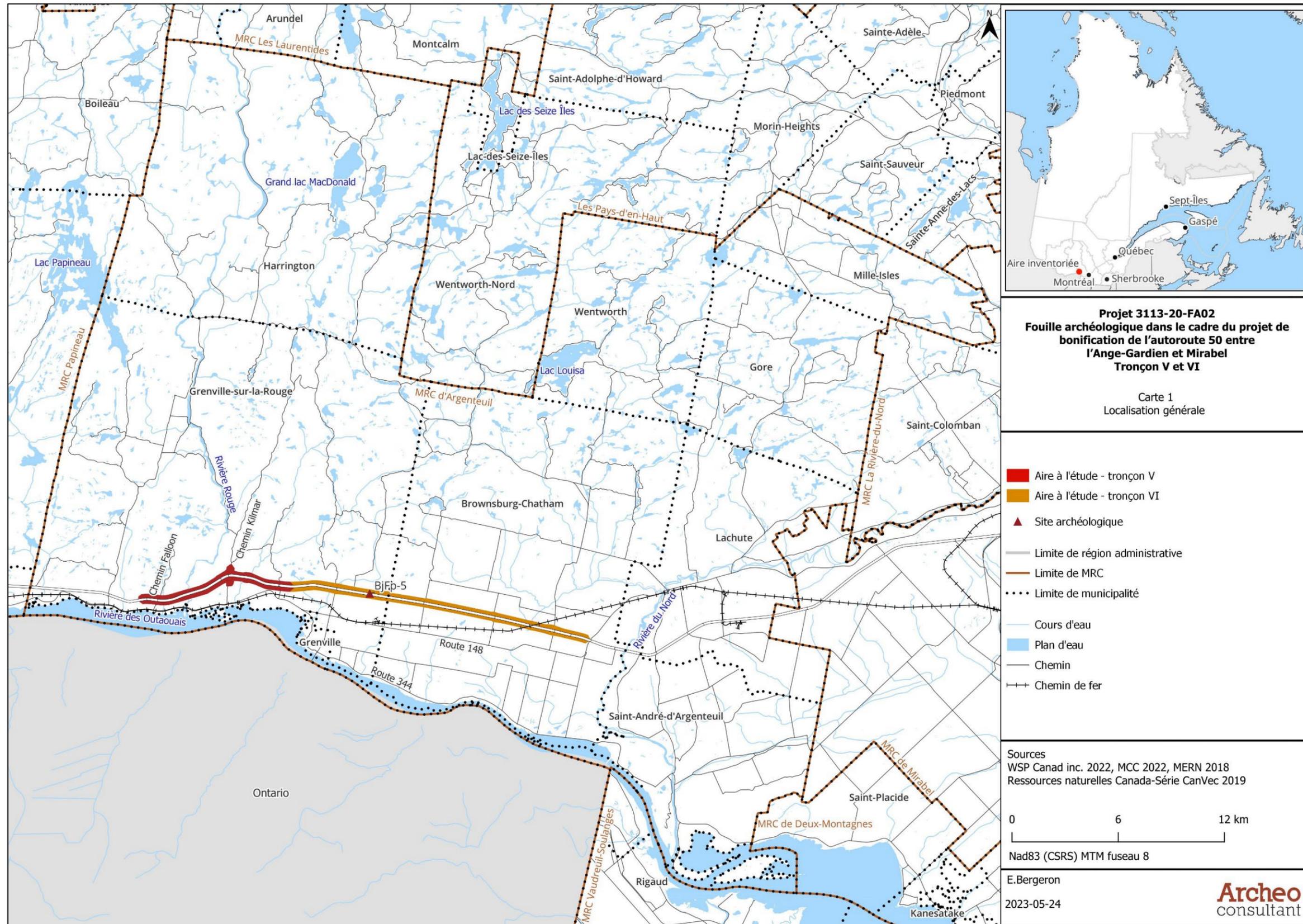
À ceux-ci, s'est ajouté un dernier objectif en cours de travaux, soit une analyse comparative visant à interpréter les formes architecturales du bâtiment principal.

Notons que ces opérations n'ont pas été précédées d'une évaluation par sondages rapprochés tels que décrits aux devis habituels du MTMD. Les concentrations et limites des vestiges enfouis n'avaient donc pas été établies.

1.3. Structure du rapport

Suivant l'introduction, la seconde section détaille la méthodologie employée pour l'intervention sur le terrain. La troisième présente un aperçu de l'histoire environnementale et culturelle de l'aire d'étude. La quatrième section présente les résultats de la fouille. La dernière section fait office de conclusion et estime le risque d'impact du projet sur les vestiges recensés. Elle propose aussi des recommandations relatives aux mesures d'atténuation d'impact à appliquer.

Le dossier numérique contient toute la documentation technique de la fouille, notamment les fichiers cartographiques vectoriels, les figures, les photographies, le catalogue photo, les notes de terrain, l'inventaire des artéfacts, ainsi qu'une version PDF du présent rapport.



Carte 1: Localisation générale du site archéologique et du projet de bonification de l'A50, tronçons V et VI

2. MÉTHODOLOGIE

L'intervention comprenait quatre composantes méthodologiques principales, soit la phase préparatoire, la phase terrain (inspection visuelle et fouille archéologique), la consignation des données, ainsi que la phase d'analyse et de production du rapport.

2.1. Phase préparatoire

Une phase de préparation a précédé l'intervention sur le terrain. Elle comprenait deux volets, soit la recherche documentaire et la logistique.

La recherche documentaire comprenait un survol des photographies aériennes disponibles auprès du MTMD et de la Photothèque nationale de l'air afin de documenter l'histoire des aménagements de l'aire au XX^e siècle. Une recherche complémentaire au Greffe de l'arpenteur et au Registre foncier du Québec a aussi été effectuée pour documenter les aménagements, le lotissement et les titres de propriété du XIX^e au XX^e siècle.

Pour le volet logistique, il fallait localiser toutes les infrastructures enfouies, faire une demande de modification de permis auprès du ministère de la Culture et des Communications (MCC) et obtenir une nouvelle autorisation du propriétaire. Enfin, un service d'abattage/élagage devait, sous supervision d'un archéologue, dégager les espaces à fouiller à proximité des trois opérations (fondation et deux puits).

2.2. Phase terrain: inspection visuelle

L'inspection visuelle comprenait un examen systématique de la surface du sol de toute la zone d'intervention, afin d'y déceler tout risque pour les travailleurs et toute trace de vestiges archéologiques pouvant devenir visibles en cours de travaux. L'inspection a donc été réalisée en continu.

Les vestiges récupérés étaient localisés et, lorsqu'en concentration ou en association à une structure, étaient prélevés par quadrant et couche de provenance.

2.3. Phase terrain: fouille archéologique

Les travaux de terrain ont été réalisés du 1^{er} octobre au 22 novembre 2022. L'équipe de base comprenait un archéologue responsable et trois techniciens archéologues, supportée selon les moments par deux assistants archéologues et une autre technicienne archéologue.

L'effort de fouille était initialement réparti de la façon suivante : fondation (87 m²), puits 1 (1,75 m²), puits 2 (1,75 m²). Ces superficies ont cependant été révisées en fonction de l'évolution des travaux sur le terrain, afin de permettre une évaluation plus adéquate des vestiges (tableau 1, cartes 3 à 5).

À la fondation, les déchets post-occupation ont été dégagés à la pelle mécanique, sur la totalité de l'espace intérieur, afin d'accélérer les travaux et minimiser le risque pour les travailleurs. Rappelons que l'inventaire précédant les fouilles n'avait pas permis d'évaluer l'état d'un éventuel niveau d'occupation sous les déchets dans la fondation. Il était donc difficile de prévoir avec précision le temps requis pour la fouille de la totalité de l'intérieur de la fondation. Les excavations ont été comblées une fois les évaluations complétées.

Tableau 1 : Opérations réalisées sur le site BjFp-05

OPÉRATION	VESTIGE	SUPERFICIE (M2)	ACTIVITÉ	OBJECTIF SPÉCIFIQUE
1	Fondation et puits	1 500	Inspection visuelle et inventaire par sondages manuels espacés aux 15 m. Rapport distinct.	Identifier les vestiges en présence
2	Fondation (intérieur et extérieur)	468	Récolte de surface et dégagement mécanique (2A, 2B); Découpage arbitraire des espaces extérieurs de l'habitation en trois quadrants (2C-2E); Collecte sélective et détermination de groupes artéfactuels.	Établir la chronologie d'occupation et post-occupation
3	Puits no 1 et 2	2 233	Tranchée mécanique (3A) et trois sondages manuels (3B, 3C et 3D).	Évaluer les techniques d'aménagement.
4	Fondation (extérieur)	95	Deux sondages manuels côtés nord (4A) et ouest (4B).	Évaluer les aménagements et la répartition des vestiges extérieurs.
5	Fondation (extérieur)	38	Décapage mécanique des surfaces de deux tranchées (5A, 5B) et nettoyage manuel sommaire des éléments d'intérêt, côtés est et sud.	Évaluer les aménagements et la répartition des vestiges extérieurs.
6	Fondation (intérieur)	102	Nettoyage des structures, collecte d'une pièce dendrochronologique (6A) et descriptions architecturales; Cinq tranchées de fouilles manuelles (6B-6C, 6E, 6G); Deux tranchées mécaniques complémentaires (6D, 6F).	Évaluer la répartition des vestiges et les aménagements intérieurs.
7	Puits no 2	1,6	Lot de surface (7A) et 18 sondages manuels (7B-7H, 7J-7U) de 30 par 30 cm, espacés de 5 m, avec des sondages à 2,5 m entre deux puits positifs	Évaluer les concentrations et limites des vestiges autour du puits 2.

2.4. Consignation des données

Toutes les données pertinentes étaient consignées de façon à permettre la

compréhension, l'interprétation et la formulation de recommandations. L'ensemble des données a ensuite été numérisé et versé au dossier technique.

2.4.1. *Enregistrement des données*

Les données recueillies sur le terrain étaient consignées au carnet de notes du responsable de l'intervention et de l'assistant, ainsi que sur les fiches dédiées à cet effet (opération, sous-opération, lot/vestige).

La codification des informations de provenance (système Tikal) était organisée en commençant par l'identification du lieu d'intervention, l'opération, la sous-opération et le lot. Cette information était indiquée dans tous les documents d'enregistrements. Par exemple, BjFp-05-1A3 :

BjFp-	05-	1	A	3
Positionnement du site à l'intérieur de la grille canadienne du système Borden	Numéro séquentiel du site à l'intérieur de la grille Borden	Numéro séquentiel d'une opération à l'intérieur d'un site	Séquence alphabétique d'une sous-opération à l'intérieur d'une opération	Numéro séquentiel du lot à l'intérieur d'une sous-opération

La numérotation des lots prenait diverses formes selon les vestiges en présence :

Un numéro de lot dans la plage de 100 à 199 a été attribué aux vestiges en maçonnerie ou céramique (pierre, brique, canalisation de grès, etc.) :

- i. Les vestiges orientés dans un axe nord-sud dominant ont des numéros pairs (100-102-104, etc.) ;
- ii. Les vestiges orientés dans un axe est-ouest dominant ont des numéros impairs (101-103-105, etc.).

Un numéro de lot dans la plage de 200 à 299 a été attribué aux vestiges de bois (plancher, poutre, canalisation, etc.) :

- i. Les vestiges orientés dans un axe nord-sud dominant ont des numéros pairs (200-202-204, etc.) ;
- ii. Les vestiges orientés dans un axe est-ouest dominant ont des numéros impairs (201-203-205, etc.).

Les artefacts récoltés étaient ensachés par lot et identifiés des informations de provenance décrites plus haut.

2.4.2. *Dessins et croquis*

Tous les vestiges de structures ont été arpentés en coordonnées XYZ en plus de faire l'objet de croquis aux notes de l'archéologue. Des relevés stratigraphiques avec altitudes absolues ont aussi été produits pour chaque sous-opération excavée afin de présenter

l'organisation verticale des couches de sols et des vestiges.

2.4.3. *Enregistrements photographiques*

Les relevés photographiques étaient faits à l'aide d'un carnet numérique dans lequel les points suivants pouvaient être consignés : le code Borden, l'opération, la sous-opération, le lot, l'orientation cardinale, la date du cliché et une description. Tous les vestiges structurels faisaient l'objet d'un relevé photographique détaillé, en plus de tout autre élément pertinent.

2.4.4. *Systèmes de référence pour la consignation des données*

Orientations

L'orientation cardinale utilisée lors de l'enregistrement des données avec indication du nord géographique.

Sols et granulométrie

Le Système canadien de classification des sols (troisième édition, 2002) utilisé pour décrire les sols et leur granulométrie.

Tikal

Système d'information de provenance et de subdivision utilisé pour organiser la collecte des informations et des artefacts, tel que décrit plus haut.

2.4.5. *Arpentage et plans*

Les sous-opérations, vestiges visibles en surface ainsi que les vestiges enfouis ont été relevés à l'aide d'un GPS RTK à précision millimétrique. L'altitude de la surface de chaque lot était relevée à l'aide d'un niveau laser à précision millimétrique. L'ensemble des fichiers vectoriels a été produit conformément aux exigences de compatibilité du Ministère.

2.5. Phase d'analyses et rapport de recherche

En laboratoire, les artefacts étaient lavés, séchés et stabilisés pour ensuite faire l'objet d'un inventaire. Celui-ci était d'ailleurs plus détaillé qu'à l'habitude et peu d'objets se distinguaient, de sorte que le catalogage des objets les plus significatifs a pu être évité sans impact sur la qualité du traitement. Toutes les pièces significatives ont été photographiées avec numéro de fichier inscrit à l'inventaire. Les informations de provenance ont été conservées sur des étiquettes mises au propre, reprenant les informations consignées lors de la fouille. La collection a fait l'objet d'un élagage systématique des éléments non pertinents au terrain et, dans une seconde phase, suivant l'inventaire.

Au rapport, les données générées au terrain et en laboratoire ont été analysées et synthétisées de façon à démontrer l'atteinte des objectifs d'intervention et appuyer les recommandations. Une analyse architecturale comparative s'est basée sur la recherche documentaire (archives, publications et rapports archéologiques) et les éléments mobiliers et immobiliers du site.

3. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL

L'aire à l'étude a connu une riche succession d'événements qui ont façonné son patrimoine archéologique. Les principales composantes de cette histoire, présentée dans les pages qui suivent, incluent les changements à l'environnement naturel et aux sociétés qui ont occupé le territoire.

3.1. Environnement

L'environnement contemporain et ancien peut nous aider à comprendre les facteurs naturels qui ont influencé l'occupation humaine à travers le temps.

3.1.1. *Environnement contemporain*

L'aire à l'étude est située dans la région écologique des Collines de la basse Gatineau. L'espace est couvert à 95% de forêts, quoique quelques villes s'y trouvent, telles qu'Ottawa et Gatineau. L'utilisation du territoire est donc essentiellement forestière. L'agriculture est aujourd'hui confinée aux vallées des rivières Gatineau et Lièvre. La majorité des forêts se trouvent en propriétés privées et comptent le bouleau jaune, le hêtre, l'érable à sucre, le tilleul, le sapin, le chêne rouge et l'ostryer (Gosselin 2004).

La faune comprend principalement l'ours noir et le chevreuil pour le gros gibier, tandis que le petit gibier comprend castors, porcs-épics, ratons laveurs, lièvres et marmottes. La faune ailée inclut les hirondelles, le héron, le râle et le dindon. Parmi les poissons, l'achigan à petite bouche, le doré jaune, l'omble de fontaine et le touladi sont les plus abondants. Le réseau routier très développé du secteur a certainement influencé la configuration des habitats et transformé la répartition écologique des principales espèces.

L'aire d'étude s'inscrit dans un relief où les sols plats sont rares et la forêt relativement uniforme, quoiqu'entrecoupées de clairières. L'agriculture y est généralement difficile. Les bordures de l'autoroute sont fortement aménagées en raison de travaux de nivellement et de dynamitage.

3.1.2. *Environnement ancien*

La configuration environnementale et le paysage contemporain sont le résultat d'une succession d'événements climatiques et environnementaux remontant jusqu'au

Pléistocène. Il s'agit d'une époque géologique marquée par de nombreux épisodes glaciaires.

Au Wisconsinien, le dernier de ces épisodes, une immense calotte glaciaire recouvre une partie de l'Amérique du Nord. À son maximum, l'ensemble de la vallée du Saint-Laurent se trouve sous une épaisse couche de glace, mais un lent réchauffement s'entame autour de 19 000 ans avant aujourd'hui (AA), réduisant progressivement la calotte glaciaire (Trenhaile 2016). La période glaciaire perdure au Québec jusque vers 14 000 AA, alors que tout le territoire est encore couvert d'une épaisse calotte glaciaire. Le chenal laurentien prend alors la forme d'une longue baie glaciaire (Richard 1985).

Vers 13 000 AA, la calotte se sépare en deux, formant le glacier appalachien au sud et l'Inlandsis laurentidien au nord. La mer de Champlain prend forme à partir de 12 500 – 12 000 AA et fraie son chemin jusqu'à la mer de Goldthwait vers le nord-est (figure 1). Le retrait des glaces se poursuit au cours des deux millénaires suivants, de sorte que l'Inlandsis laurentidien atteint la hauteur de Saint-Narcisse vers 10 800 AA. Au même moment, la mer de Champlain rejoint la côte de 200 m NMA, de sorte que la plaine laurentienne est entièrement submergée, à l'exception de certaines collines des Montérégiennes qui forment un archipel. La faune marine qui y vit est assez similaire à celle des mers arctiques et subarctiques d'aujourd'hui et les terres exondées sont occupées par la toundra (Dyke 2005; Occhietti 1980; Richard 1985).

L'épisode marin prendrait fin vers 10 000 AA, alors que les eaux atteignent la côte de 80 à 90 m NMA (figure 2). Un épisode glaciolacustre suit et l'étendue d'eau qui atteint l'altitude de 70 m est alors désignée comme le lac à Lampsilis. Celui-ci se draine graduellement et trois niveaux de rivage se succèdent (MacPherson 1966). Le rivage de Rigaud atteint 70 m vers 9 800 AA, puis le rivage de Montréal atteint 30 m vers 9 000 AA. Le troisième rivage, celui de Barthélemy, se dessine vers 8 000 AA et atteint 15 m (Dyke 2005; Richard et Grondin 2009). Les terrains libérés des glaces et de la mer sont alors occupés par une forêt de peupliers, mélèzes et épinettes. L'aulne et le bouleau y étaient aussi très communs. Une toundra arbustive occupe encore les terrains bordant l'actuel Saint-Laurent (Dyke 2005; Occhietti 1980; Richard 1985).

L'environnement poursuit sa transformation rapide au cours des deux millénaires suivants. Les glaces se retirent toujours plus vers le nord et atteignent la hauteur de la mer d'Hudson vers 7 900 AA. Sa marge formera la moraine de Sakami. Dans l'espace laurentien, de vastes pans des basses terres émergées sont parcourus de chenaux qui traversent de grandes tourbières. Les terrains plus sableux sont pour leur part sculptés par le vent, créant ainsi des dunes. Une forêt mixte a colonisé l'espace laurentien alors que la taïga, dominée par l'épinette blanche et l'aulne crispé, occupe la marge du Bouclier (Dyke 2005; Richard et Grondin 2009).

Le climat continue de se réchauffer à travers les millénaires et la végétation prend graduellement la forme des forêts méridionales actuelles. Les sapinières et les érablières atteignent leurs limites nordiques vers 6 000 AA et les glaciers disparaissent complètement du Nord québécois vers 4 000 AA. L'environnement se rapproche ensuite toujours plus de l'actuel malgré des fluctuations mineures (Richard et Grondin 2009) (figure 2).

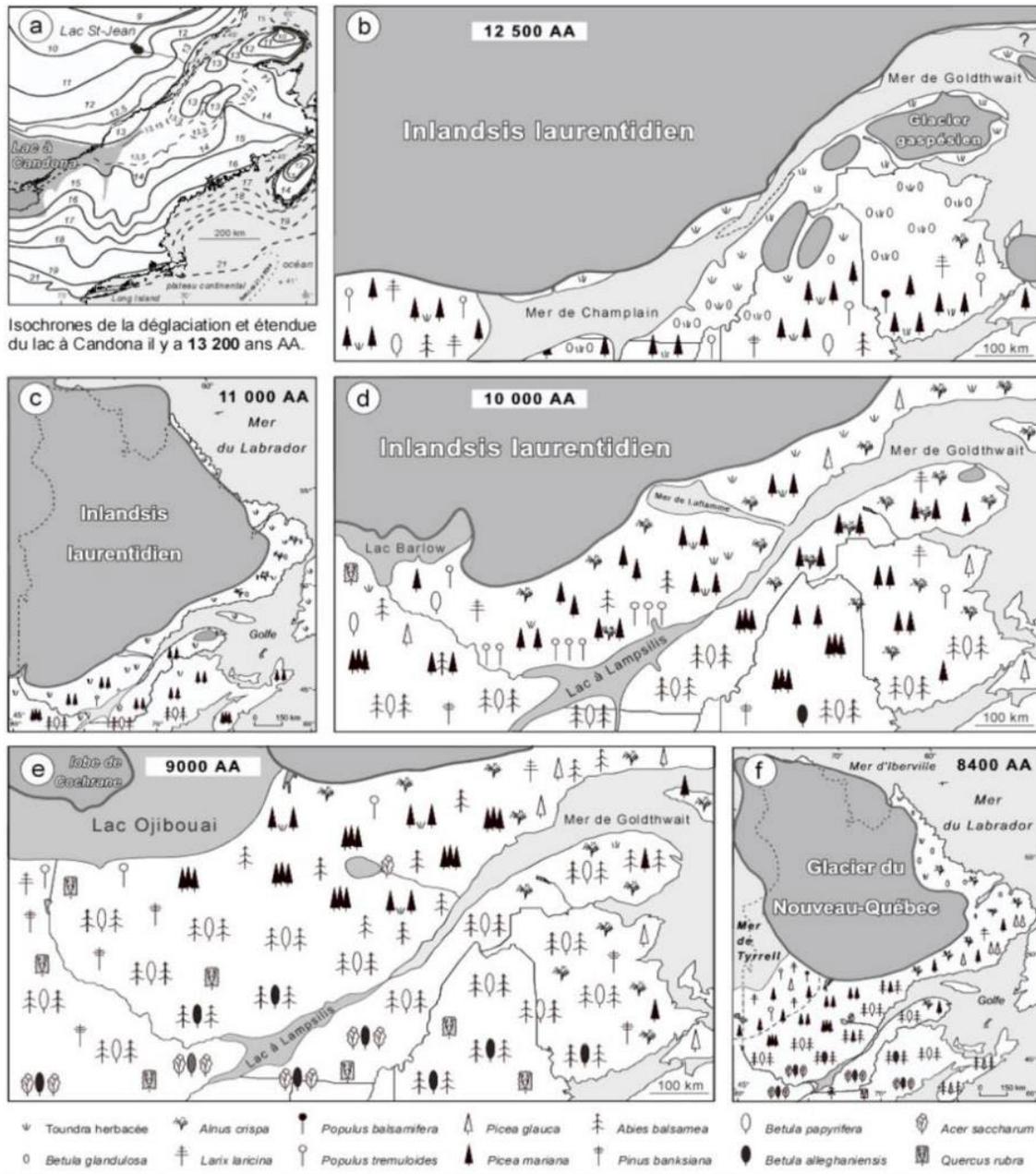


Figure 1 : Évolution du paléoenvironnement régional de 13 200 à 8 400 AA

(Richard et Grondin 2009)

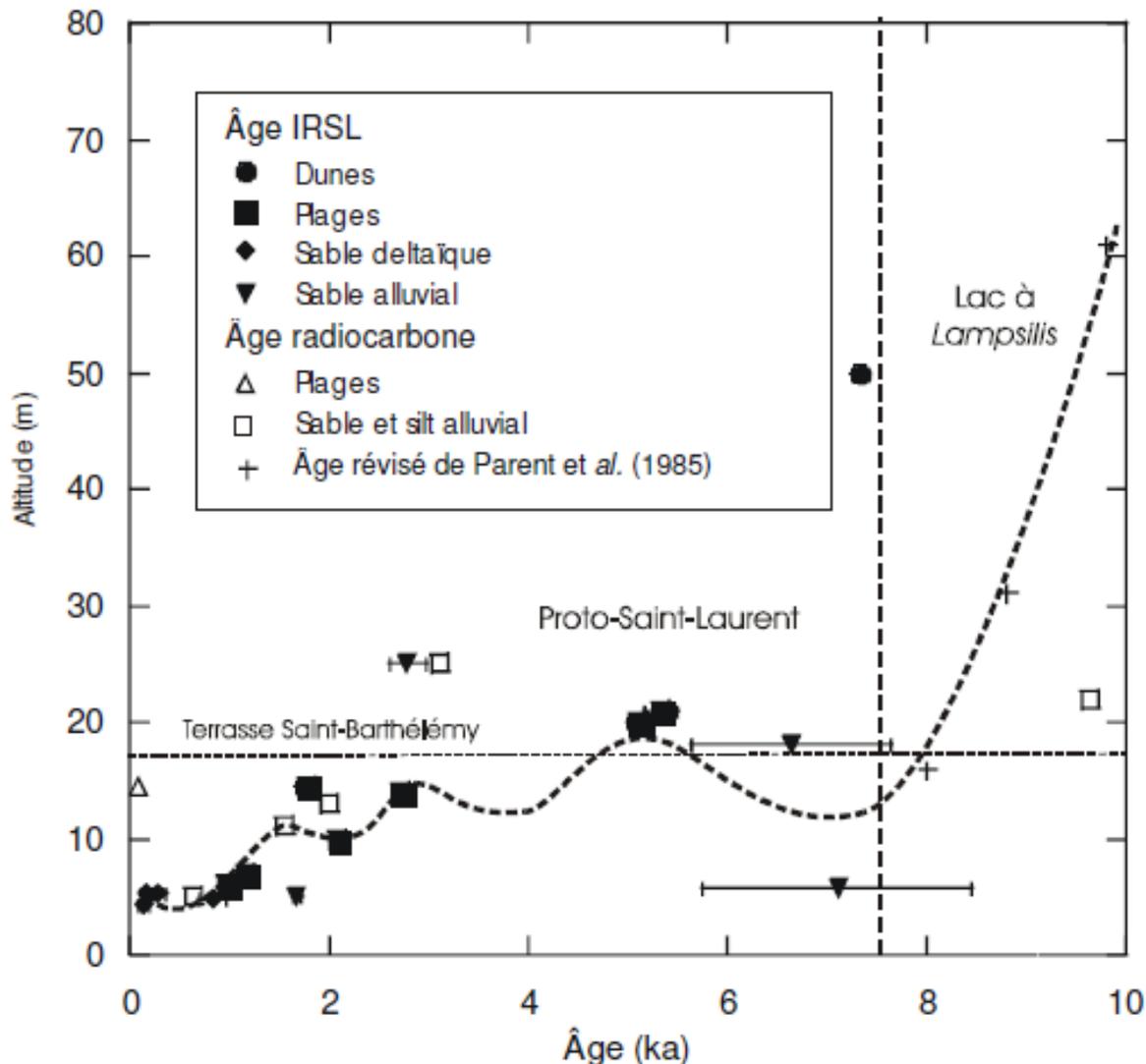


Figure 2 : Évolution des niveaux d'eau relatifs du lac à Lampsilis et du Proto-Saint-Laurent aux environs du lac Saint-Pierre à partir de 10 000 AA

(Lamarche 2005)

3.2. Histoire culturelle et patrimoine archéologique

La brève histoire culturelle régionale qui suit s'intéresse principalement aux changements dans le mode d'occupation des terres et à l'identité des occupants.

Notons que sept études archéologiques ont été conduites dans un rayon de 5 km des tronçons V et VI de l'autoroute 50, entre les années 1965 et 2011 (tableau 3). Cinq sites archéologiques y sont recensés, soit trois de nature allochtone et deux de nature autochtone (tableau 4, carte 2).

3.2.1. Occupation autochtone

Les premiers occupants du territoire à l'étude sont les Premières Nations. Ces premiers occupants proviendraient d'une vague migratoire empruntant le détroit de Béring à partir de 24 000 AA, pendant la paléohistoire² (Bourgeon, Burke, et Higham 2017).

Paléoindien

Les premières incursions sur le territoire québécois remontent toutefois à la période paléoindienne qui se décline en deux sous-périodes.

Le Paléoindien ancien (12 500 – 10 000 AA) demeure mal connu au Québec puisque très peu de sites datant de cette période ont été identifiés jusqu'à présent. Les pointes de projectiles à cannelure sont les marqueurs types du Paléoindien ancien et seul le site Cliche-Rancourt, près du lac Mégantic, a livré ce type de pointe (Chapdelaine, 2007; 2012). La rareté des occupations du Paléoindien ancien s'explique par le fait que la majeure partie de la province était peu ou pas hospitalière au début de l'Holocène. De plus, les berges de la vallée du Saint-Laurent ont longtemps été ennoyées et seules les terres émergées du Québec méridional pouvaient accueillir des occupations lors du Paléoindien ancien (Chapdelaine 2004).

Le Paléoindien récent (10 000 – 8 000 AA) est mieux connu au Québec et s'exprime par la culture Plano. On reconnaît cette période dans le registre archéologique par les pointes de projectile Sainte-Anne/Varney ou Agate Basin. Les forêts et les bifaces de grand calibre sont aussi communs (Saule 2021). La facture technologique des groupes Plano est aussi distinctive, alors que de fines retouches parallèles ornent souvent leur production bifaciale. Les groupes Plano, très mobiles, favorisent d'ailleurs des matières premières de bonne qualité. Plusieurs sites du Paléoindien récent ont été répertoriés en Gaspésie (Benmouyal 1987; Chalifoux 1999), en Estrie (Chapdelaine et Graillon, 2020 ; Graillon, Chapdelaine et Chalifoux, 2012) et dans le Bas-Saint-Laurent (Chapdelaine, 1994 ; Pinal, 2006). Des sites possiblement associés à la période ont aussi été trouvés en Abitibi (Côté 1998), au Saguenay (Archambault 1998) et dans la région de Québec (Bêty 2012). Quelques traces ambiguës de la période sont aussi rapportées aux environs de Lévis (WSP Canada Inc. et Archéoconsultant Inc. 2021).

² Le mot « paléohistoire » est utilisé en remplacement de « préhistoire ». Le terme proposé est plus respectueux de l'histoire autochtone précédant l'arrivée européenne en Amérique puisque « préhistoire » implique que les peuples autochtones n'avaient pas d'histoire avant les Européens. Cette notion est évidemment fautive et l'archéologie contribue à documenter le passé riche et ancien des premiers peuples du continent. Dans le même esprit, l'expression « période coloniale » remplace celle de « période historique » puisque la colonisation est le véritable fait marquant de l'arrivée européenne et de sa présence continue depuis le XVI^e siècle.

Archaïque

De nombreux changements technologiques se manifestent pendant l'intervalle de 6 000 ans couvert par l'Archaïque (9 000 – 3 000 AA). Il s'agit notamment du travail de la pierre par bouchardage et polissage et le développement d'une industrie du cuivre natif (Plourde, 2003 ; 2006). Des pointes de projectile avec base bifurquée, à encoches ou encore à pédoncule, apparaissent pendant l'Archaïque. On constate aussi des changements dans la subsistance, alors que le spectre alimentaire s'élargit. Les groupes intègrent les ressources halieutiques et le petit gibier dans leur diète. On note également une intensification des activités de cueillette. Les groupes de l'Archaïque demeurent mobiles et occupent principalement de petits campements temporaires. On voit toutefois l'apparition de campements saisonniers dont l'occupation est plus longue.

L'Archaïque ancien (9 000 – 8 000 AA) est encore méconnu au Québec. On l'associe à des pointes de projectiles à base bifurquée ou encore à la tradition de l'Archaïque du golfe du Maine (Robinson 1992). Cette dernière se distingue par une forte exploitation du quartz et une industrie lithique principalement axée sur la production d'outils unifaciaux (Driscoll, Burke, et Dionne, 2017 ; M. Laliberté, 1991 ; Marcel Laliberté, 1992). L'environnement de la vallée du Saint-Laurent ne serait pas encore propice à l'humain à cette époque, même si plusieurs espaces se libèrent des eaux autour de 8 400 AA (Dionne 2001).

L'Archaïque moyen (8 000 – 6 000 AA) se manifeste par des pointes à pédoncule convergeant. Les types les plus communs sont Neville et Stark (Cross, 1999 ; Dincauze, 1976). Cette période est toutefois moins bien représentée au Québec, notamment dans la vallée du Saint-Laurent. Cela s'explique en partie par le fait que le fleuve aurait pu être plus bas que lors de périodes subséquentes (Loewen, Chapdelaine et Richard, 2005 ; Tuck, 1975).

Les données concernant l'Archaïque supérieur (6 000 – 3 000 AA) sont nettement plus abondantes. Cela s'explique en partie par une augmentation possible de la densité de la population (Ellis, Kenyon, et Spence 1990) et des indices matériels plus diagnostiques, soit plus facilement associables à la période. Dans la vallée du Saint-Laurent, c'est la tradition laurentienne qui prévaut. On la reconnaît, entre autres, par les pointes de projectile Vergennes, Ottercreek, Brewerton et Lamoka. On note également des outils en pierre bouchardée et polie de formes variées. Les poids de propulseurs, baïonnettes, gouges, haches, herminettes, ainsi que des couteaux semi-circulaires et des pointes en pierre polie font aussi partie de la boîte à outils des groupes. Les objets en cuivre natif sont également communs pendant cette période et incluent hameçons, aiguilles, parures, haches et pointes. Dans la région montréalaise, le travail de la cornéenne, trouvée dans les collines montérégiennes, est très commun pendant l'Archaïque supérieur. Une carrière de cette matière a d'ailleurs été identifiée sur le Mont-

Royal (BjFj-97) (Bélangier 2012; Clermont et Chapdelaine 1982; Ethnoscop inc. 1998).

Pendant l'intervalle de 4 000 – 3 000 AA, la culture matérielle des occupants se transforme. Des pointes pédonculées, dites lamokoïdes et susquehanoïdes font leur apparition, notamment dans la région laurentienne et servent de base à la définition de la période de l'Archaïque post-laurentien ou terminal. Le mode de vie semble toutefois se poursuivre et cette manifestation culturelle cohabiterait avec la précédente (Lapensée-Paquette 2010; Clermont et Chapdelaine 1982).

À la fin de l'Archaïque, les objets en cuivre natif prennent plusieurs formes, telles qu'hameçons, aiguilles, parures, haches et pointes. Un vaste réseau d'échange s'élabore autour de cette matière, provenant vraisemblablement de la région du lac Supérieur (Fiedel 1992; Wright 1995). La vallée de l'Outaouais devient alors un pôle commercial où transite le cuivre natif, brut ou travaillé, à destination de la vallée laurentienne et du subarctique. Les sites de l'île Morrison et de l'île aux Allumettes, situés sur la rivière des Outaouais, témoignent de l'importance du cuivre pendant l'intervalle (Clermont et Chapdelaine 1998; 2003). Ces sites sont des lieux de production et d'échange du cuivre, mais aussi des lieux de vie où les individus campent de façon plus ou moins prolongée (Clermont et Chapdelaine 1982). L'abondance de ressources est un facteur important dans le choix des espaces d'occupation et permet de grands campements estivaux où les richesses halieutiques sont intensivement exploitées. Les activités de subsistance demeurent toutefois variées puisque la chasse de petit et gros gibier, la cueillette et la pêche sont toujours pratiquées (Wright 1994).

Près de l'aire d'étude, les sites BjFq-2 et BjFr-10 sont tous deux datés autour de 4 000 AA, les plaçant ainsi à l'Archaïque supérieur ou terminal.

Sylvicole

Les populations amérindiennes maintiennent leur présence dans la vallée du Saint-Laurent après l'Archaïque. Plusieurs nouveautés culturelles apparaissent toutefois pendant la période suivante appelée Sylvicole (3 000 AA – 1 500 de notre ère (AD)). Dans le Nord-Est américain, le Sylvicole se distingue principalement par les premières productions céramiques. Or, l'adoption de cette nouvelle pratique s'est faite de façon progressive et inégale à travers le territoire. Dans le sud du Québec, cette grande période de la paléohistoire se découpe en trois sous-périodes, soit le Sylvicole inférieur, le Sylvicole moyen et le Sylvicole supérieur. Ces subdivisions reposent notamment sur les changements morphostylistiques observés dans les productions céramiques, l'outillage en pierre et l'adoption de nouvelles coutumes.

Le Sylvicole inférieur s'entame dès 3 000 AA dans le sud du Québec et de l'Ontario. On le reconnaît par la présence de poterie de type Vinette-I. Les vases Vinette-I sont rares en sol québécois. Ce modèle est généralement monté au colombin et

toute la paroi externe porte les marques d'un traitement au battoir cordé. Il présente une forme conique ou subconique et un volume généralement petit. Aucune décoration n'y est appliquée (Gates St-Pierre et Tremblay 2016a).

Le Sylvicole inférieur est marqué par la vaste sphère d'interaction Meadowood. Il s'agit d'un grand réseau où biens et idées sont échangés et dont l'épicentre est le sud-est de l'Ontario. Archéologiquement, on reconnaît notamment le complexe Meadowood par des bifaces de cache, le plus souvent en chert Onondaga, produit de façon standardisée et en grande quantité. Les pointes de projectile présentent des encoches latérales et une base carrée, alors que les grattoirs sont triangulaires et aménagés sur bifaces de cache. La pierre polie fait également partie de l'industrie lithique du Sylvicole inférieur et inclut des pierres aviformes, des gorgerins et des pipes tubulaires (Clermont 1980; Wright 2004; Taché 2010).

Les morts sont inhumés en compagnie d'offrandes funéraires, telles que des gorgerins et des colliers de perles de cuivre natif. Certaines manifestations funéraires se présentent aussi en monticules et sont généralement associées au complexe funéraire Middlesex. Ces deux ensembles de traits culturels semblent avoir été adoptés au contact des groupes du Nord-Est et du Midwest américains. Les groupes de la période semblent occuper les mêmes lieux à répétition, sous l'attrait des ressources halieutiques, en bordure de cours d'eau (Clermont 1980; Wright 2004).

Le mode de vie nomade persiste pendant le Sylvicole moyen (2 400 – 1 000 AA), même si l'occupation pourrait tendre vers la sédentarisation. La ressource halieutique demeure un point focal dans le mode de subsistance. Les changements principaux s'observent sur les productions potières.

Au Sylvicole moyen ancien (2 400 – 1 500 AA), les vases sont montés au colombin et décorés d'empreintes ondulantes de type pseudo-scallop shell, ainsi que d'empreintes dentelées. Le décor couvre pratiquement toute la surface externe, la lèvre, ainsi que la partie supérieure de la paroi interne. La forme du vase est fuselée, au sens où la base est pointue et le corps est plus ou moins droit. Les vases Pointe Péninsule, décorés à la cordelette, au dentelé ou d'empreintes ondulantes, avec leur morphologie subconique, leurs parois droites et leurs lèvres éversées sont typiques du Sylvicole moyen ancien (Curtis 2002; Gates St-Pierre et Tremblay 2016b).

Au Sylvicole moyen tardif (2 000 – 1 000 AA), les procédés de façonnage délaissent graduellement le montage au colombin pour en venir à utiliser exclusivement la technique du battoir et de l'enclume. Cette nouvelle technique s'exprime dans le sud du Québec dans la tradition céramique Melocheville. Les vases Melocheville présentent des ponctuations externes qui produisent des bosses et un décor fait au dentelé ou à la cordelette. La technologie lithique s'exprime notamment par deux types de pointes de

projectile, soit les formes triangulaires dites Levanna et les pointes Jack's Reef de forme pentagonale ou à encoches en coin. Des pipes à fumer en céramique et en stéatite sont aussi fabriquées vers la fin de la période (Gates St-Pierre et Tremblay 2016c; W. A. Ritchie 1971).

Le Sylvicole supérieur correspond à la période où certains groupes adoptent une semi-sédentarité. C'est le cas des Iroquoiens du Saint-Laurent qui occupent une partie de la vallée laurentienne jusqu'à la hauteur de Québec. La semi-sédentarité se traduit, entre autres, par une réduction du territoire utilisé par chaque groupe et par des réseaux d'échanges moins étendus. Les emplacements de pêche sont délaissés pour de grands espaces où l'on pratique l'horticulture. Les bords de plans d'eau ou de cours d'eau seront plutôt visités à titre de camps satellitaires (Burke, 2015 ; Englebrecht et Jamieson, 2016).

D'autre part, l'agriculture devient la principale source de subsistance chez les Iroquoiens du Saint-Laurent, même si elle est complémentée par la pêche et la chasse. La culture du maïs, de la courge et du haricot devient le centre de l'économie. Elle permet l'accumulation de provisions et entraîne une plus grande sédentarité qui donne lieu à des regroupements de population en villages de plusieurs maisons longues et de plusieurs centaines de personnes (Clermont 1978).

Des changements sont observés dans les objets en céramique. Sur la base de changements stylistiques, on reconnaît trois phases au Sylvicole supérieur : le Sylvicole supérieur ancien avec la tradition Saint-Maurice, le Sylvicole supérieur médian avec la tradition céramique Saguenay et le Sylvicole supérieur récent où la céramique des Iroquoiens du Saint-Laurent est à son apogée (Gates St-Pierre et Tremblay 2016d ; 2016e ; 2016f). D'un point de vue morphologique, la poterie devient progressivement plus globulaire et le col est plus étranglé. Le parement, bien défini, est souvent décoré de motifs géométriques. Les décors sont alors faits à la cordelette, ainsi que d'empreintes dentelées ou linéaires. La céramique iroquoise du Saint-Laurent se distingue aussi par certains motifs comme les épis de maïs, les motifs en échelle ou les ponctuations au roseau. On observe aussi un déclin de l'utilisation et de la fabrication d'objets en pierre taillée au profit d'un outillage en os et en pierre polie (Englebrecht et Jamieson 2016; Clermont 1978; Lemoine 2015).

Période coloniale

Vers le milieu du XV^e siècle, des conflits éclatent entre les nations autochtones du sud du Québec. En réponse à l'instabilité politique et aux attaques ennemies, les villages iroquoiens du Haut-Saint-Laurent sont déplacés à l'intérieur des terres plutôt qu'aux abords des cours d'eau et sont dotés de palissades (Dermarkar et al. 1996). Cependant, d'autres groupes appartenant aux traditions algonquiennes du Québec méridional (ex. Anishinaabeg) n'adoptent pas la semi-sédentarité et l'agriculture. Ces derniers continuent plutôt de pratiquer le nomadisme et une subsistance axée sur la prédation.

3.2.2. Occupation allochtone

Régime seigneurial

L'histoire allochtone de la région remonte au XVII^e siècle. À cette époque, la rivière des Outaouais est une voie de navigation importante pour les Français. Le point de départ de l'occupation permanente est toutefois relié aux concessions seigneuriales. Pour la région à l'étude, on compte notamment celles de Deux-Montagnes (1717), d'Argenteuil (1682), de la Petite-Nation (1674) et de Pointe-à-l'Original (1674).

Toutefois, malgré des fréquentations constantes au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, l'aire d'étude demeure largement inhabitée par les groupes autochtones jusqu'à l'aube du XIX^e siècle. Les relations difficiles avec les Iroquois, d'abord, puis une certaine opposition de l'État à l'implantation de noyaux de peuplement sur ce territoire, voué au commerce des fourrures, compliquent l'établissement des colons (Gaffield et al. 1994).

Dans ce qui deviendra plus tard le canton de Grenville, plusieurs terres sont concédées entre 1777 et 1797. Situées sur les rives de la rivière des Outaouais, elles sont distribuées par la couronne britannique à plusieurs soldats loyalistes, ou à leur veuve, s'étant distingués lors de la guerre d'Indépendance américaine. Mais il semble que peu des terres concédées aient été défrichées. Une réorganisation du plan de colonisation implique d'abord l'envoi d'un arpenteur sur le terrain, puis l'ouverture officielle du canton. Joseph Bouchette découpe les premières lignes des concessions entre 1805 et 1807, le canton est ouvert en 1808 et les premiers colons s'installent en 1810 (Chamberland 1931).

Sur la rive de l'Outaouais, le front des terres avait déjà fait l'objet d'un arpentage en 1788 et une réserve d'un mille carré était prévue pour l'érection future du village, de même qu'un autre bloc de 400 acres destiné à accueillir les édifices publics et religieux. Cependant, le quadrillage des rues ne sera dressé qu'en 1821 (Chamberland 1931).

Développement agrodomestique et agroforestier

Le XIX^e siècle annonce des changements économiques en plus de changements dans les schèmes de peuplement régional. L'ouverture des canaux de Carillon, de Grenville, de la Chute-à-Blondeau et de Rideau déclenche un développement économique fulgurant, alors que l'exploitation forestière supplante la traite dans l'économie régionale et nationale. Dès 1815, plusieurs chantiers et moulins à scie s'implantent le long des rivières. Rapidement, les rives de l'Outaouais, ainsi que les basses vallées de la rivière du Nord et de la rivière Rouge sont défrichées (Gaffield et al. 1994).

Dans le canton de Grenville, les premiers lots sont distribués de façon clairsemée. En 1808, huit concessions sont attribuées sur les premiers, deuxièmes et troisièmes rangs. Quatre d'entre elles reviennent à Archibald McMillan (Chamberland 1931). Né en Écosse en 1762, McMillan succède à son père comme chef de clan avant 1798, mais sensible à

la misère économique des gens de son clan, il organise en 1802 un contingent de 400 fermiers qui tenteront leur chance au Bas-Canada. À leur arrivée, bon nombre des immigrants écossais ne parlent que le gaélique et pratiquent une agriculture basée principalement sur l'élevage. La distribution des premières concessions tarde et plusieurs des Écossais embarqués avec McMillan finissent par rejoindre des compatriotes au Haut-Canada. Lorsqu'il obtient ses terres dans le canton de Grenville, il est déjà en affaires à Montréal depuis quelques années. Il souhaite développer le canton en y invitant d'autres colons écossais et ses premières concessions doivent servir à implanter une exploitation agricole, ainsi que des moulins à scie. Des engagés prennent en charge le défrichage, alors que le bois est flotté jusqu'à Montréal pour être revendu par McMillan. Il s'établit sur ses terres en 1810³. Les premières concessions se répartissent sur quatre rangs, à l'est et autour de la baie de Grenville. Mais un premier lot est accordé sur le 5^e rang dès 1823.

Avec les guerres napoléoniennes, la Grande-Bretagne établit un tarif préférentiel sur le bois des colonies et plusieurs exploitants des cantons de la vallée de l'Outaouais y voient une excellente occasion d'affaires. Dans le canton de Grenville, notamment, la forêt comprend principalement du pin et du chêne. En 1816, McMillan possède sept moulins et plusieurs terres dans les cantons de Lochaber et Grenville. Il perd cependant ses droits sur les terres du clergé et de la réserve de Grenville, suivant une évaluation défavorable de l'avancement de la colonisation, dressée par les agents gouvernementaux. Il abandonne ses activités forestières en 1827⁴.

Plusieurs autres entrepreneurs vinrent s'installer dans le canton de Grenville dans la première moitié du XIX^e siècle, attirés par de nombreux cours d'eau propices aux moulins et au flottage des billes depuis l'intérieur des terres. En 1832, plusieurs autres concessions sont également attribuées sur le 5^e Rang, mais aussi sur les 6^e, 7^e et 8^e rangs. Les plans de ces augmentations du canton démontrent une bonne densité de l'occupation du territoire au milieu du XIX^e siècle (figures 3 et 4).

En 1830, un important moulin à scie est construit sur les berges de la rivière Kingsey, en marge du chemin Scotch, à mi-chemin entre les 3^e et 4^e Rangs. On y ajoute un moulin à farine en 1838, mais le bâtiment passe au feu en 1846. Il est rebâti quelques mois plus tard et on y adjoint une briqueterie. En 1846, un autre moulin apparaît plus au nord, sur le rang de la 4^e Concession, au croisement du chemin et de la rivière Kingsey, près du chemin Scotch. Il sera rénové en 1856 (Chamberland 1931).

Pour la seconde moitié du XIX^e siècle, les recensements de 1871, 1881, 1891 et 1901 brossent un portrait détaillé de l'évolution du territoire de Grenville. En effet, bien que la

³ http://www.biographi.ca/fr/bio/mcmillan_archibald_6E.html

⁴ http://www.biographi.ca/fr/bio/mcmillan_archibald_6E.html

croissance totale de la population soit constante pour l'ensemble du canton, elle est de loin plus importante dans les rangs qu'au village, qui ne grossit guère à cette époque. Ainsi, la population rurale passe de 310 maisons en 1881, à 363 en 1891, puis à 427 en 1901. Avec des chiffres similaires pour les familles, peu d'habitations semblent abriter plus d'une famille (Chamberland 1931).

En 1881, les concessions de la paroisse couvrent 36 799 acres, dont 10 360 sont cultivés. En 1901, les terres concédées ont plus que doublé, avec un total de 87 782 acres, mais l'ensemble des champs cultivés accuse pour sa part un léger recul, ne présentant au début du XX^e siècle que 8 920 acres. Avec l'apparition de nouveaux outils et procédé agricoles dans le dernier quart du XIX^e siècle, les rendements semblent s'améliorer, bien que les superficies destinées au blé stagnent, au profit apparent des plantes fourragères (Chamberland 1931).

La traite des fourrures persiste tout de même pendant la période. À ce titre, la Compagnie de la Baie d'Hudson maintient un poste à l'embouchure de la rivière du Nord, désigné comme la « maison rouge » (Laurin 2000).

Les voies de communication

Quelques plans anciens permettent de documenter l'évolution des voies de communication principales dans le canton de Grenville. En 1815, la carte topographique du Bas-Canada, de Joseph Bouchette, présente le tracé d'une route bordant la rivière des Outaouais dans le canton de Chatham, mais celle-ci s'arrête à la frontière de Grenville. La guerre anglo-américaine de 1812 avait soulevé des lacunes dans les positions militaires du Canada et un réseau de communication plus sûr et efficace devait être mis en place loin de la frontière américaine⁵. C'est ainsi que sont entamés les travaux sur une série de canaux militaires sur la rivière des Outaouais. Le canal de Grenville est complété en 1833⁶. Le chemin de Chatham se prolonge le long du canal et atteint le village de Grenville, puis poursuit sa course un plus à l'ouest. Un projet parallèle de voie terrestre, permettant de relier l'Outaouais à la Mauricie, devait également déboucher à Grenville. Le tracé proposé en 1831 bordait la rivière Kingsey et une partie des chemins Scotch et Rawcliffe recoupe ce tracé aujourd'hui (figure 5).

Une section de chemin de fer est construite entre 1847 et 1854, en marge des canaux de Grenville et de Carillon, reliant les deux agglomérations par une voie terrestre. Elle reste active jusqu'en 1910⁷. En 1858, les routes vers l'intérieur des terres évoluent et le tracé des chemins Scotch et Rawcliffe prend sa configuration actuelle. Juste à l'est de

⁵ http://www.biographi.ca/fr/bio/mcmillan_archibald_6E.html

⁶ <https://nationaltrustcanada.ca/fr/nt-endangered-places/canal-de-grenville>

⁷ <http://mgvallieres.com/trains/Cies/CarillonGrenville.htm>

l'aire d'étude, un nouveau chemin semble relier le 5^e Rang au village. Il semble s'agir d'un tracé non officiel, peut-être mal positionné ou n'ayant pas eu de suite (figure 6). En 1875, une nouvelle ligne apparaît, reliant notamment Montréal et Ottawa⁸. La gare de Calumet, à Grenville, est inaugurée en 1877⁹.



Figure 3: Extrait du plan de lotissement des concessions de l'augmentation de Grenville en 1846 (aire d'étude en rouge) (Quinn 1846)

⁸ <http://mgvallieres.com/trains/Cies/QMOO.htm>

⁹ <https://patrimoineduquebec.com/GaresduQuebec/grenville-sur-la-rouge/>

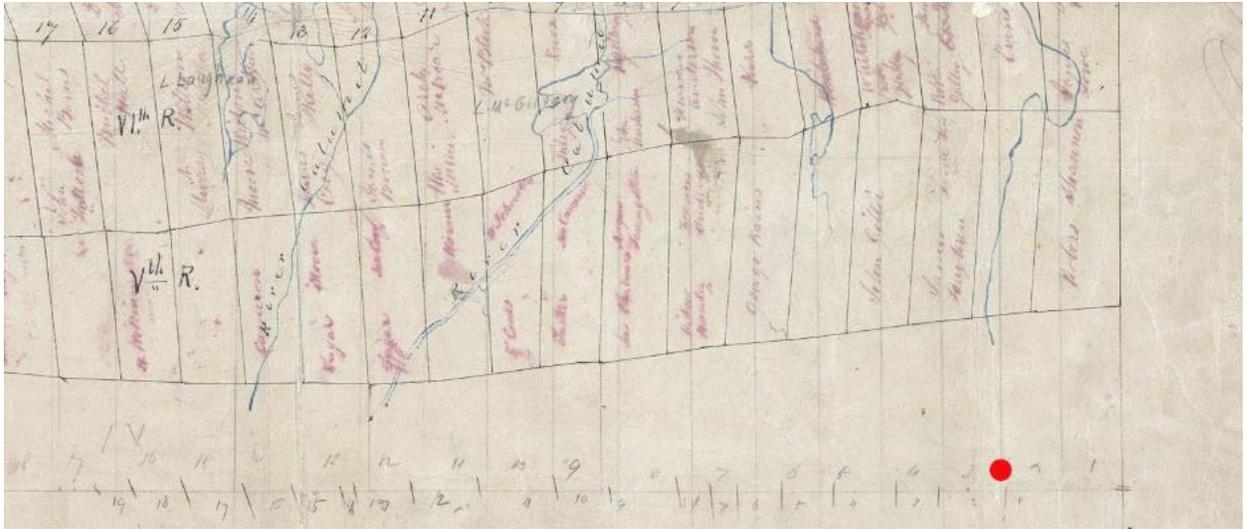


Figure 4: Extrait du plan de concession en 1851 (aire d'étude en rouge) (Roney 1851)



Figure 5: Réseau de communication existant et proposé dans les cantons de Grenville, Chatham et Wentworth (aire d'étude en rouge) (Larocque 1831)



Figure 6: Voies de communication en 1858 (aire d'étude en rouge) (Bouchette 1858)

Les modèles de colonisation

La cabane en bois rond fait partie de l'identité nord-américaine et a longtemps défini le paysage agricole au cours des XVIII^e et XIX^e siècles. Bien que le paysage architectural ait grandement changé, il est toujours possible de voir des exemples de ces constructions, souvent laissées à l'abandon, dans le coin d'un champ agricole, ou encore à la cabane à sucre où l'ambiance rustique demeure.

Il est facile de comprendre pourquoi ce petit bâtiment se répandit, non seulement au Québec, mais aussi dans toute l'Amérique du Nord. Rapide, simple et peu dispendieux à construire, la cabane de bois rond temporaire permettait au colon de s'établir rapidement avant l'arrivée de sa famille. Il construisait par la suite une habitation plus permanente.

La maison coloniale est surtout associée à un épisode particulier de la colonisation nord-américaine, entre la fin du XVIII^e et la première moitié du XIX^e siècle, alors que des programmes gouvernementaux offrent des terres aux nouveaux arrivants. À la suite de la révolution américaine, le Gouverneur Haldimand a mis en place des politiques qui permettaient aux combattants loyaux à la Couronne et ayant peu de moyens, d'obtenir des terres gratuitement. La tradition de la cabane temporaire très rustique s'est alors développée de façon informelle.

"were not wealthy, well-born, well-educated Americans. Most were frontier farmers, skilled and semi-skilled artisans and small tradesmen. A high proportion were illiterate. Most were not Anglican. [...] Many were Catholic, and a few were Jews. [...] A majority could trace their origins to Britain, many were Dutch or German or French-Canadian, some were American blacks and others were Six Nations Iroquois"

Le gouverneur Haldimand choisit trois territoires, formant un axe pour l'établissement

de ces immigrants, soit la rive nord du bas Outaouais, la région de Kingston et la péninsule Sud-Ontarienne. Cet épisode de colonisation rapide sera le déclencheur de la création du Haut-Canada (Bogdanowicz 2020). Ces colons apporteront des techniques de construction formant le style Pennsylvanie (Murray 2014).

Les gouvernements de l'époque tentaient d'encourager la venue de nouveaux résidents en offrant gratuitement 100 acres de terre agricole. En contrepartie, les nouveaux venus devaient avoir une cabane de 18 par 20 pieds érigée dans le premier mois et 12 acres de terres cultivables dans les quatre ans (French 1857). La plupart des arrivants partaient de leur pays d'origine autour du mois de mai, arrivaient à Québec en juin et ne prenaient possession de leur lot qu'aux environs du mois de juillet. Les premières semaines devaient donc être plutôt ardues et la cabane temporaire ne pouvait fournir qu'un confort minimal avant l'hiver (MacKechnie 1975). C'est pourquoi cette première construction était souvent bâtie à partir de billots entiers, empilés les uns sur les autres, sommairement isolée et sans fenêtre. Douze hommes pouvaient construire une cabane en une seule journée si les rondins étaient prélevés à proximité de l'endroit de construction (French 1857).

Ce type d'habitation a laissé peu de traces archéologiques. Il est aussi concevable que cette structure ait été située hors du noyau subséquent du complexe agricole. Elle a ainsi pu échapper à l'attention des archéologues.

Modes de construction des habitations permanentes

Il n'était pas rare que la résidence permanente soit aussi une construction en bois. Cependant, les billots étaient équarris et leur assemblage était plus minutieux. Ce type de construction, le « pièce sur pièce », était avantageuse pour le colon n'ayant pas accès à un charpentier ou aux outils nécessaires pour construire une charpente (McGill 1979). La structure en pièce sur pièce ne nécessitait qu'une hache et une scie. Les clous étaient même optionnels. En 1855, un colon pouvait bâtir une maison en bois équarri pour le prix de 5 à 50 livres, alors qu'une construction en charpente coûtait de 75 à 300 livres (T. Ritchie 1979).

Dans la vallée de l'Outaouais, la structure en billots aura trois variantes, soit la structure de type poteaux, la structure à rondins horizontaux et la structure en bois cordé (T. Ritchie 1979).

Ces modes de construction sont énumérés selon leur apparition chronologique au Québec, mais le choix de la technique de construction dépendait aussi du budget alloué, des matériaux disponibles, des habiletés du constructeur et de la fonction du bâtiment. De ce fait, les trois modes pouvaient se côtoyer sur une même ferme et avoir été bâtis à des époques contemporaines.

Les structures dans la vallée de l'Outaouais ne se limitent toutefois pas à celles en

billot de bois. Les structures avec ossature et les structures de pierre sont aussi documentées, mais seules les structures en billot seront discutées en raison de leur utilité comparative.

1) Le bâtiment de type poteaux

Ce type de bâtiment tient ses racines de l'Europe de l'Ouest et est surtout visible en Nouvelle-France, bien que certains exemples se retrouvent aussi dans l'Ouest canadien. Ils y furent apportés par les marchands de fourrures français, notamment à Red River en Alberta.

Le bâtiment de type poteaux aurait eu quelques itérations. Le « poteaux-en-terre », où le pieu est planté directement dans le sol, dans une tranchée de quelques pieds, laissera rapidement place à un second style plus adapté au climat canadien, puisque le gel-dégel faisait rapidement pourrir les billots. Ce type de construction n'a donc laissé pratiquement aucun exemple au Canada, mais pouvait être observé jusqu'à récemment sur les fermes du nord-ouest de la France (Wonders 1979). Les murs verticaux quant à eux utilisaient la technique du colombage pierroté; une technique qui consistait à espacer les poteaux de quelques centimètres et combler le vide avec un hourdis d'argile, de mousse et de paille.

Le style « poteaux-sur-sole » sera créé pour remédier aux problèmes structuraux du premier style. Les poteaux reposaient sur un madrier horizontal (sole) qui lui-même reposait sur des pierres, empêchant ainsi la détérioration précoce (Wonders 1979). La maison Lamontage, bâtie à Rimouski en 1744, est l'un des rares exemples toujours survivants de ce style. Elle présente également des murs de colombage pierroté et des murs de la rallonge bâtis selon la technique pièce sur pièce (figure 7).

Le colombage disparaîtra vers le milieu du XVIII^e siècle. Selon certains, cette technique n'était pas très efficace dans le climat canadien (T. Ritchie 1979; Wonders 1979). Il y aurait aussi eu une interdiction de construire les maisons en colombage en ville au début du XVIII^e siècle. Cette mesure aurait possiblement été ignorée par certains, de sorte qu'il a persisté jusqu'au milieu du siècle (Léonidoff, Guindon, et Gagnon 1973).

Le déclin du colombage entraîna une troisième évolution du bâtiment de type poteau, soit le « pièce sur pièce à coulisse », où seulement quelques poteaux rainurés étaient encore utilisés afin d'accueillir les pièces horizontales (figures 8 à 11). Ce troisième style serait de conception canadienne-française et s'est répandu jusque dans l'Ouest canadien (Wonders 1979).



Figure 7: Maison Lamontagne avec fondation de style poteaux-sur-sole (Ministère de la Culture et des Communications 2011)

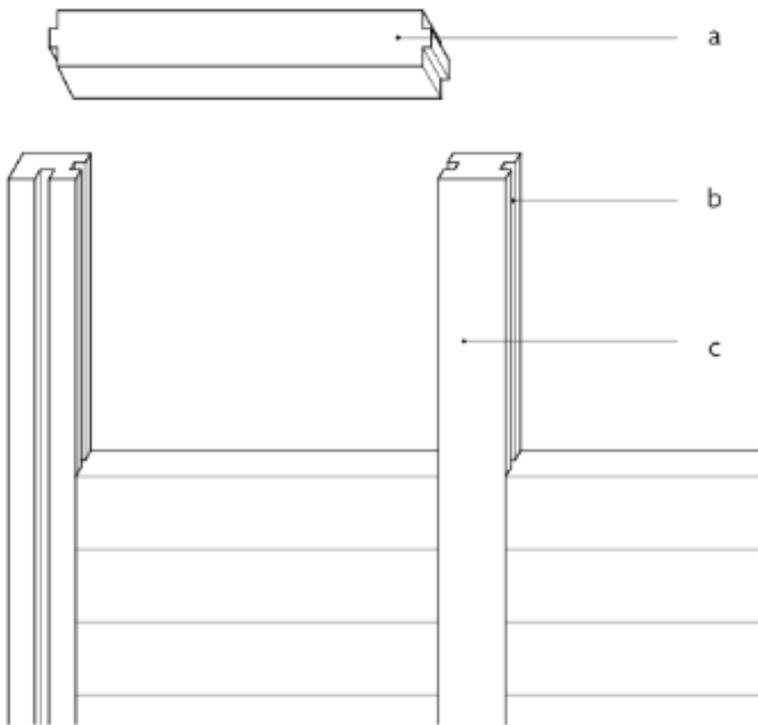


Figure 8: Modèle de pièce sur pièce à coulisse (a) pièce a tenon ; (b) rainure; (c) poteau (Action patrimoine 2016)



Figure 9: Pièce sur pièce à coulisse (T. Ritchie 1979)

2) Le bâtiment à rondins horizontaux ou le style Pennsylvanie

Après la conquête anglaise, les efforts de colonisation du nouveau gouvernement verront arriver un afflux d'immigrants de langue saxonne, particulièrement des Loyalistes. Ces immigrants apporteront un mode de construction typique du Nord-Est américain. Ce style serait originaire de la Scandinavie. Il sera ensuite adapté au climat américain par les colons allemands et suisses (T. Ritchie 1979; Wonders 1979). Les Écossais et Irlandais, qui à l'origine n'ont pas de tradition de construction de rondins, l'adopteront et la répandront partout autour des Grands Lacs (Koskella 2021).

Ce style sera quasi universel à partir de l'ouest d'Argenteuil, sur la rivière des Outaouais, et jusqu'à la péninsule sud-ontarienne. Ces constructions étaient généralement faites de cèdre ou de pruche et elles sont aujourd'hui facilement identifiables par la méthode caractéristique de jointage au coin des madriers.



Figure 10: Maison agricole bâtie en 1850 avec rondins équarris et jointage en demie-aronde (T. Ritchie 1979)



Figure 11: Maison en rondins assemblés en pièces sur pièce à coulisse, construite en 1810 en Ontario (Wonders 1979)

Les assemblages « à queue d'aronde » (figure 12) ou « taillé en selle » (figure 13) sont les plus communément observés, mais ne sont pas les seules méthodes utilisées. La « demie-aronde » (figure 14) et « l'entaille en V » (figure 15) existent également. L'assemblage « à queue d'aronde » est particulièrement ingénieux, car la structure se resserre sur elle-même sous son propre poids.

La cabane de style Pennsylvanie changera un peu avec le temps. Les plus anciennes utilisaient des rondins complets et étaient hautes de 7 ou 8 rondins, alors que les plus tardives verront les rondins être équarris et les murs pouvaient atteindre jusqu'à 12 madriers de hauteur (Wonders 1979).

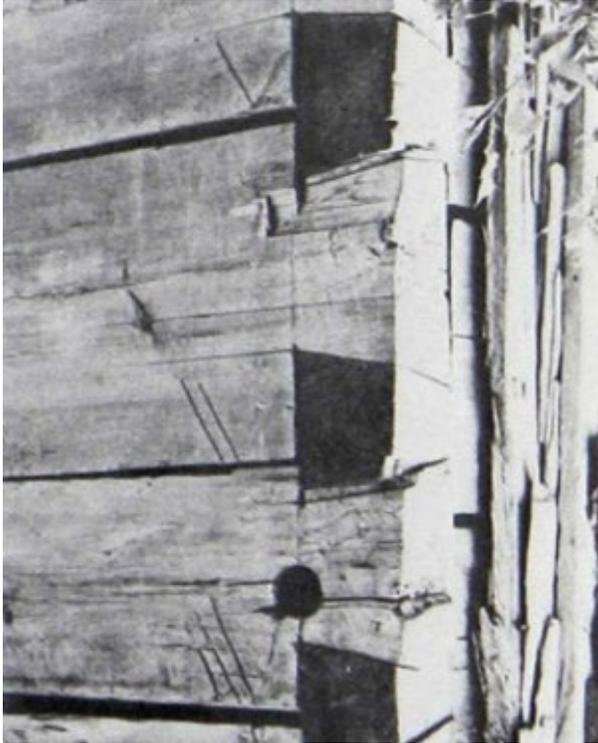


Figure 12: Jointage de coin à queue d'aronde (Léonidoff, Guindon, et Gagnon 1973)

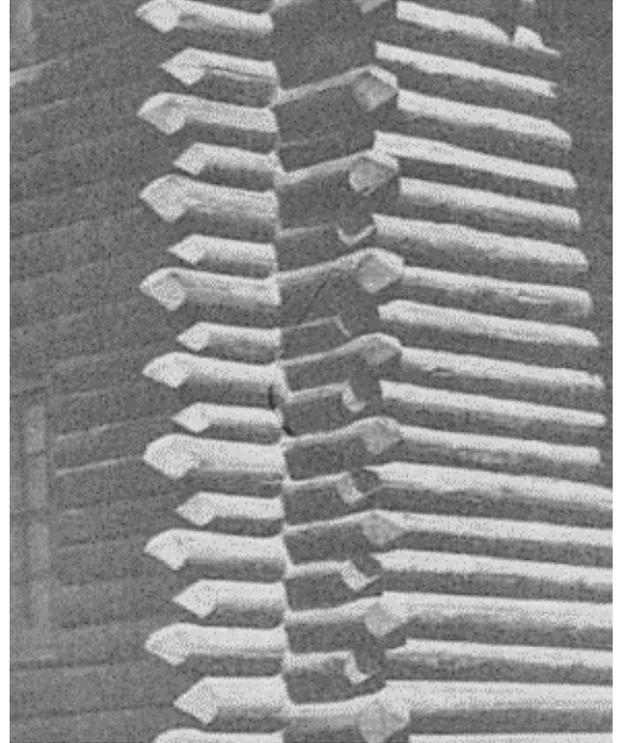


Figure 13: Jointage de coin taillé en selle (T. Ritchie 1979)

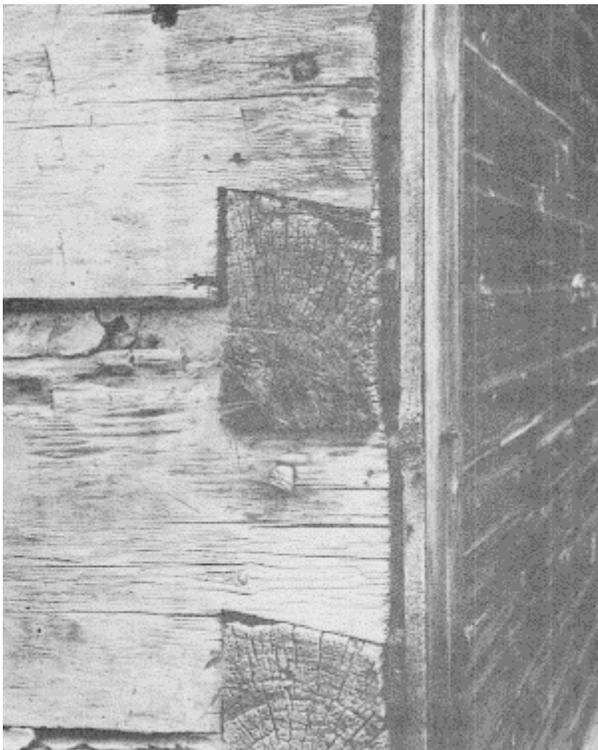


Figure 14: Jointage de coin à demie-aronde (T. Ritchie 1979)

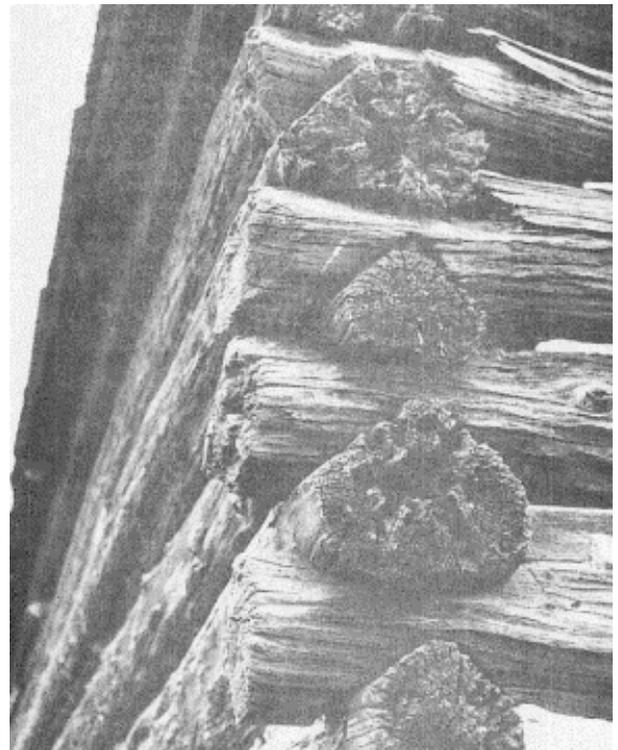


Figure 15: Jointage de coin à entaille en « V » (T. Ritchie 1979)

3) La structure en bois cordé

Ce troisième style est plutôt tardif et ne sera pas aussi répandu que les autres. Néanmoins, des exemples se trouvent à Ottawa, où ce mode a connu une certaine popularité. Un constructeur y a notamment offert ce modèle jusque dans les années 1960 (T. Ritchie 1979). Au Wisconsin, environ 70 exemples ont été recensés alors qu'une quarantaine a été retrouvée dans la vallée de l'Outaouais (Tishler 1982). Il s'agit d'un style typique de l'Amérique du Nord, car aucun exemple n'a été recensé en Europe. Ce type de construction aurait été utile dans les régions où les arbres longs et droits commencent à se raréfier à cause d'une surexploitation du bois de qualité.

Les exemples observés sont le plus souvent des dépendances. On peut donc supposer que la méthode du bois cordé était surtout utilisée pour les bâtiments secondaires. Lorsque la méthode était utilisée pour une habitation, la surface était couverte de mortier ou de plâtre en guise de finition (figure 16).



Figure 16: Structure en bois cordé (Tishler 1982)

Organisation spatiale

La ferme typique des XVIII^e et XIX^e siècles ne se limite pas à la cabane temporaire rustique et à la maison. Le complexe agricole est un ensemble relativement standardisé, que ce soit pendant le Régime français ou anglais. Une série de bâtiments s'y retrouvent

et ont une fonction spécifique à la vie rurale quotidienne.

Un des éléments quasi universels est la clôture qui empêchait les animaux de sortir. Elle était généralement faite de pieux de cèdre plantés directement dans le sol, enchainés avec des perches horizontales (Léonidoff, Guindon, et Gagnon 1973). Ces clôtures à claire-voie sont encore fréquemment observées de nos jours (figure 17).



Figure 17: Clôture à claire-voie caractéristique des ensembles agricoles régionaux (Léonidoff, Guindon, et Gagnon 1973)

La grange est possiblement le bâtiment le plus représentatif du complexe agricole. En raison de ses dimensions, elle est bâtie avec une ossature de pruche ou de tilleul, alors que le recouvrement était en cèdre, pin ou épinette (Séguin 1976). La grange aurait subi une certaine évolution au travers des années. Les granges françaises des XVII^e et XVIII^e siècles étaient légèrement rectangulaires, avec une large porte construite au centre. Les granges anglaises du XIX^e siècle étaient plutôt grandes et nettement rectangulaires, avec une porte centrale ou décentrée. La grange-étable est devenue populaire au XIX^e siècle. Il s'agirait d'une autre importation américaine (Séguin 1976), composée de deux étages s'adossant généralement au coteau ou comportant une rampe pour faciliter l'accès à

l'étage supérieur.

Les autres bâtiments communs sur le complexe agricole, mais dont la présence est variable, sont le fournil, le hangar, la glacière, la laiterie et les bâtiments animaux spécialisés (écurie, porcheries, etc.) (Léonidoff, Guindon, et Gagnon 1973). La latrine et le puits étaient pour leur part presque invariablement présents.

Pour ce qui est de la maison principale, elle était généralement composée d'un étage, bien que certains exemples utilisent une pente naturelle pour avoir un sous-sol habitable. Plus tardivement, l'utilisation plus fréquente de la pierre comme matériel de construction transformera la maison rurale en une habitation de deux étages. La maison rurale était parfois complémentée d'une annexe. Certaines annexes avaient une fonctionnalité quotidienne ou saisonnière telle que la laiterie ou la cuisine d'été. D'autres avaient un usage plus simple, tel que l'appentis abritant le bois.

Données archéologiques

Les travaux archéologiques réalisés au Québec corroborent partiellement le portrait historique de l'établissement colonial. Certaines données sont manquantes ou rarement retrouvées, mais d'autres informations, rarement discutées dans les sources historiques, fournissent des comparables utiles pour comprendre l'organisation spatiale d'éventuels vestiges. Il s'agit notamment des distances entre les bâtiments. Aucune ne témoigne toutefois clairement d'un établissement initial distinct d'un complexe agricole plus large.

Un portrait sommaire est présenté ci-après, basé sur un échantillon de sept sites agricoles. Le tableau 2 en fait une synthèse quantitative. Les sites BhFm-14 et BjFk-5 sont importants, car ils datent de la même période que le site BjFp-5. Les sites BjFo-3, BkFq-1 et BkFq-2 font pour leur part partie du même ensemble géographique que BjFp-5. Ils sont situés à moins de 5 km de celui-ci et présentent une chronologie d'occupation comparable. Les sites DaDp-3 et DcEc-1, situés en Gaspésie, ont été ajoutés à l'ensemble pour des comparables interrégionaux de même époque. Les interventions menées sur ces sites sont toutefois sommaires, puisque limitées à l'inventaire, de sorte que les données comparatives restent limitées.

1) BhFm-14

Au site BhFm-14, le puits et le dépotoir sont absents, mais on y retrouve tout de même trois bâtiments agricoles. La maison est très près du chemin, à moins 5m de celui-ci. La seule mesure de dimension disponible indique un côté de 7 m. La grange, qui est particulièrement grande avec 25,5 m sur 9 m, est plutôt éloignée de la maison, avec 70 m de distance. Le second bâtiment, identifié comme un hangar, mesure 9,3 m sur 6,8 m et se situe à 40 m de la maison (Ethnoscop 2012).

2) BjFk-5

Le site BjFk-5 présente un ensemble pratiquement complet, à l'exception du dépotoir et de la latrine.

On y retrouve une maison à 8 m du chemin qui présente des dimensions assez grandes de 9 m x 9 m. Une grange de 32 m sur 10 m se situe à 38 m de la maison. L'écurie, mesurant 16 m x 8 m, est derrière la grange, à 45 m de la maison. On trouve également deux puits, l'un à 12 m et le second à 24 m de la maison (Ethnoscop 2014).

3) BjFo-3

Le site BjFo-3 se trouve à 7 km au sud-ouest de Lachute. Seule une petite partie du complexe agricole a été documenté. Une grande abondance de pierres entassées pourrait constituer un ancien muret de pâturage. Aucune fondation de pierre n'est rapportée, mais un puits de pierre se trouve à l'angle de deux murets de pâturage et un second puits est répertorié à 150 m du premier (Ethnoscop 2008).

4) BkFq-1

Le site BkFq-1 se trouve à 3,5 km au nord-ouest de Grenville-sur-la-Rouge. Il a pour particularité de se trouver à plus de 220 m du chemin d'époque et de 250 m du dépotoir. Le seul bâtiment retrouvé serait une habitation ou une dépendance. La chaîne de titres confirme que la propriété a appartenu à des cultivateurs à partir de 1875.

L'emplacement éloigné du chemin s'expliquerait par le choix des occupants de s'approcher d'un ruisseau (Ethnoscop 2008). Pour cette raison, il est possible qu'un puits n'ait jamais été creusé. La grande distance entre la maison et le dépotoir soulève aussi des questions, d'autant plus que le dépotoir n'est qu'à 25 m du chemin. La conjonction du chemin et du dépotoir suggère une occupation à cet endroit, possiblement des bâtiments en bois sans fondations de pierre.

5) BkFq-2

Le site BkFq-2 se situe à 2 km au nord de Grenville-sur-la-Rouge. L'inventaire a permis d'identifier de nombreuses structures, constituant le cœur d'un complexe agricole. La maison principale est à 35 m du chemin et mesure 6,4 m sur 4,7 m (21 pi x 15 pi). Une fondation, variant de 0,5 m à 1 m d'épaisseur et de 0,70 m à 1 m de hauteur, supportait une structure de bois. Une annexe de 8,1 m sur 8,6 m (26 pi x 28 pi) a été recensée à moins de 2 m au sud. Une grange-étable de 9,8 m x 6,5 m (32 pi x 21 pi) est située à 17 m au nord de l'annexe. Il s'agirait du second bâtiment de ce type sur le site, avec la grange originale construite à 35 m au sud-ouest, en bordure du chemin. Ses dimensions n'ont pas été confirmées. Dans les deux cas, une pente de terre pour se rendre au deuxième étage était visible. Un puits de surface en pierre sèche se trouve à mi-chemin (20 m) entre la maison et la grange originale. À l'est de tous ces éléments, on retrouve le dépotoir avec des objets suggérant une utilisation continue du site depuis sa fondation (Ethnoscop

2008).

6) DaDp-3

Le site gaspésien DaDp-3 possède également les principaux bâtiments d'un établissement agricole colonial, soit une maison avec un puits à brimbale et une dépendance.

La maison est située à environ 15 m du chemin et est de dimension similaire à celle du site BkFq-2, soit 6,7 m sur 7,3 m. Elle aurait toutefois été construite avec une charpente, correspondant plus au style canadien-français de l'époque. Un caveau à légume était présent au centre du plancher – un type d'aménagement qui semble apparaître avec la propagation de la culture de la pomme de terre, durant la première moitié du XIX^e siècle (Ethnoscop 2007). Une zone de déchets se trouve à environ 10 m directement au sud.

À une quarantaine de mètres à l'est se trouve une dépendance. La quantité de pièces d'équipements retrouvées suggère un hangar agricole. Cette structure aurait été construite sans fondations de pierre.

À 25 m à l'est de la maison, on retrouve le puits à brimbale, mais cette portion du site soulève une question intéressante, car un deuxième dépotoir a été identifié juste au sud. Ce second dépotoir pourrait être associé à une occupation antérieure.

7) DcEc-1

La maison Lamontagne, présentée plus tôt, se trouve sur le site DcEc-1. La section originale mesure environ 8 m x 6 m. Avec l'annexe, elle mesure 12 m x 6 m. La seule dépendance répertoriée mesure 13,7 m sur 9,1 m, mais nous n'avons pas d'information quant à sa distance de la maison. Le puits, quant à lui, se trouve à une vingtaine de mètres de la maison qui, elle, est située à 30 m du chemin (Lefebvre 1979).

Tableau 2 : Synthèse quantitative de l'organisation spatiale des sites archéologiques comparables à BjFp-5

SITE	DIMENSION MAISON	DISTANCE MAISON-CHEMIN	DIMENSIONS DÉPENDANCES	DISTANCE GRANGE-MAISON	DISTANCE PUIITS-MAISON	DISTANCE DÉPOTOIR-MAISON
BhFm-14	7 m x n/d	5 m	25,5 m x 9 m (grange) 9,3 m x 6,8 m (hangar)	70 m 40 m	n/d	n/d
BjFk-5	9 m x 9 m	8 m	32 m x 10 m (grange) 16 m x 8 m (écurie)	38 m 45 m	12 m (puits 1) 24 m (puits 2)	n/d
BjFo-3	n/d	n/d	n/d	n/d	15 m (avec chemin) 150 m (avec chemin)	n/d
BkFq-1	8 m x 7,6 m	220 m	n/d	n/d	n/d	250 m
BkFq-2	6,4 m x 4,7 m	40 m	9,8 m x 6,5 m	17 m	20 m	10 m
DaDp-3	7,3m x 6,7m	15 m	n/d	40 m	25 m	15 m (dépotoir 1) 50 m (dépotoir 2)
DcEc-1	12 m x 6 m (avec annexe) 8 m x 6 m (sans annexe)	30 m	13,7 m x 9,1 m		20 m	n/d

La première tendance qui ressort de ce petit ensemble est la grande proximité de la maison au chemin, sauf une exception où la proximité à un ruisseau aurait été privilégié. La seconde tendance est dans la dimension des bâtiments. En général nous remarquons que le côté long d'une maison sera sous les 10 m alors que le côté long des dépendances serait supérieur à 10 m. La troisième tendance s'observe dans la distance entre les divers éléments. Le puits reste à une distance assez constante, autour de 20 m de la maison, alors que la grange/dépendance a une distance variable, mais en moyenne à une quarantaine de mètres de la maison. L'éloignement de la grange/dépendance de la maison s'expliquerait possiblement par les odeurs ou les bruits associés à ce type de structure. Finalement, le manque de données pour la localisation du dépotoir ne permet pas d'observer une tendance, mais il est possible de présumer sa proximité relative au noyau agricole.

Patrimoine bâti

L'inventaire du patrimoine bâti d'Argenteuil révèle que 1 281 bâtiments patrimoniaux existent dans la MRC d'Argenteuil, la majorité étant située à Lachute. Au moins deux bâtiments de type Pennsylvanie, l'un situé au 342 chemin Scotch et l'autre au 57 chemin Gore Nord-Ouest y sont aussi recensés (figures 18 et 19). On y trouve aussi sept granges présentant divers modes de construction (Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec 2011).



Figure 18: Bâtiment de style Pennsylvanie au 342 chemin Scotch

(Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec 2011)



Figure 19: Bâtiment de style Pennsylvanie au 57 chemin Gore Nord-Ouest

(Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec 2011)

Ère moderne

À l'aube du XX^e siècle, et cela jusqu'en 1930, la majorité de la population de l'aire d'étude continue de vivre à la campagne, alors que s'y multiplient les petites

agglomérations rurales. De grands bouleversements s'annoncent toutefois, avec la mécanisation de l'agriculture et de l'exploitation forestière, de même que l'accélération de l'exode rural, amorcé dès le tournant du XX^e siècle. La population continue tout de même de croître jusqu'en 1940, mais à un rythme plus lent que pendant l'essentiel du XIX^e siècle.

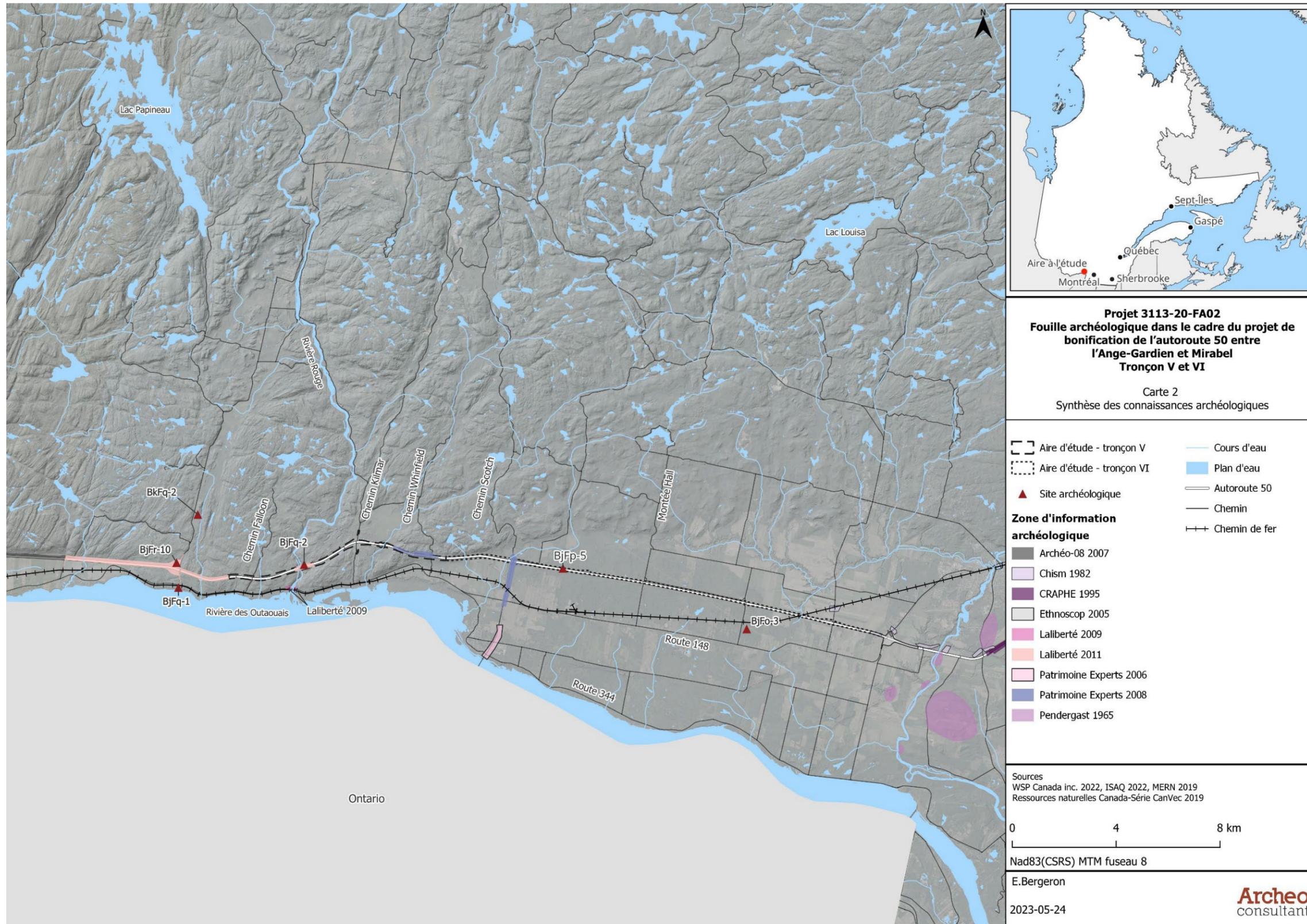
Entre 1950 et 1980, la région connaît encore de profonds changements marqués, entre autres, par une forte régression de la population active dans le domaine agricole (Gaffield et al. 1994). La région des Laurentides connaît actuellement un essor démographique, en grande partie dû à l'étalement urbain de Montréal, qui a contribué à en faire la troisième région la plus peuplée du Québec (Laurin 2000).

Tableau 3 : Synthèse des études archéologiques produites aux environs des tronçons V et VI de l'autoroute 50

NO ISAQ	AUTEUR	DATE	TITRE	DISTANCE DU CENTRE DU PROJET	RÉSULTAT	RECOMMANDATIONS
438	James Pendergast	1965	An archaeological reconnaissance of the eastern portion of the triangle of land between the Ottawa and St. Lawrence rivers in 1965.	10 km au sud-est	Aucune découverte	Aucune
1024	James Chrism	1982	Inventaire archéologique, embranchement Lachute/Marelan.	8 km à l'est	Quelques objets et vestiges du XIX ^e (terre cuite fine blanche, fourneau de pipe, un puits, une maison en pièce sur pièce)	Surveillance archéologique lors des travaux
2405	CRAPH	1995	Inventaire archéologique de seize projets routiers dans les régions de l'Estrie, des Laurentides et de l'Outaouais et évaluation de cinq bancs d'emprunt dans le parc de La Vérendrye.	15 km à l'est	Aucune découverte	Aucune
3738	Patrimoine Experts	2006	Inventaire archéologique (été 2005). Direction des Laurentides-Lanaudière. Direction générale de Montréal et de l'Ouest.	6,5 km au sud-ouest	Aucune découverte	Aucune
4280	Patrimoine Experts	2008	Inventaire archéologique (été 2006). Direction des Laurentides-Lanaudière. Direction générale de Montréal et de l'Ouest.	6,5 km à l'ouest	Aucune découverte	Aucune
4975	Laliberté, Marcel	2011	Inventaire archéologique (2009). Autoroute 50 - Tronçon entre la montée Boucher et un kilomètre à l'ouest du chemin Fallon (km 9+241 à km 15+660), Grenville-sur-la-Rouge (projet MTQ 154-89-0621). Direction des Laurentides-Lanaudière. Direction générale de Montréal et de l'Ouest.	15 km à l'ouest	Découverte du site BjFr-10	Fouille archéologique du site
5014	Laliberté, Marcel	2009	Inventaire archéologique (2009). Autoroute 50 - Tronçon de la rivière Rouge, municipalité de Grenville-sur-la-Rouge (Kilomètres 18+240 à 19+000 - Projet MTQ 154-89-0621). Direction des Laurentides-Lanaudière. Direction générale de Montréal et de l'Ouest.	15 km à l'ouest	Découverte du site BjFq-2	Fouille archéologique du site

Tableau 4 : Synthèse des sites archéologiques aux environs des tronçons V et VI de l'autoroute 50

BORDEN	APPARTENANCE CULTURELLE	FONCTION/NATURE DU SITE	CHRONOLOGIE	LOCALISATION	COORDONNÉES UTM	RÉFÉRENCE	VESTIGES	RECOMMANDATIONS
BjFo-3	Allochtone	Complexe agricole	Fin XIX ^e – première moitié XX ^e siècle	Montée Rochon, 8,5 km à l'est	5053303N 541624E	(Ethnoscop 2009cc)	Complexe agricole avec des murets à pâturage et un puits. Possiblement occupé par la famille Thompson ou Hill.	Inventaire additionnel et fouille si nécessaire.
BjFq-1	Allochtone	Sépulture	XIX ^e siècle	Pointe-au-Chêne, 14 km à l'ouest	5054473N 519728E	(Larocque 1993a)	Trois hommes adultes entre 20 et 50 ans et un enfant d'environ 10 ans associés à un bouton.	Recherche archivistique pour déterminer l'identité des individus.
BjFq-2	Autochtone	Site d'abattage ou atelier de taille	XIX ^e siècle	Rapides des Sept Sœurs, 9 km à l'ouest	5055447N 524552E	(Marcel Laliberté 2011c)	L'assemblage lithique limité suggère une activité éphémère comme un site d'abattage ou un arrêt pour réparer les outils.	La majorité du site fut récupérée lors des fouilles, aucune recommandation additionnelle nécessaire.
BjFr-10	Autochtone	Station de taille de la pierre	4 000 AA	Chemin Avoca, 14 km à l'ouest	5055431N 519638E	(Marcel Laliberté 2011b)	La ressemblance des assemblages lithique de taille de réduction de calcédoine et de pierre pyroclastique entre BjFr-10 et BiFw-20 suggère possiblement une fonction et datation similaire.	La majorité du site fut récupérée lors des fouilles, aucune recommandation additionnelle.
BkFq-2	Allochtone	Complexe agricole	Fin XIX ^e – première moitié XX ^e siècle	Chemin Avoca, 13 km à l'ouest	50573010N 520416E	(Ethnoscop 2009cc)	Complexe agricole avec trois bâtiments et un puits de surface. Les quelques artefacts retrouvés et les recherches archivistiques suggèrent qu'il s'agit de la propriété des McNeil entre la fin XIX ^e et première moitié XX ^e .	Inventaire additionnel et fouille si nécessaire.



Carte 2: Synthèse des connaissances archéologiques aux environs des tronçons V et VI de l'autoroute 50

4. RÉSULTATS

Les résultats sont ici présentés par secteur, soit celui de l'habitation, du puits no 1 et du puits no 2. La liste des opérations et sous-opérations est fournie au tableau 1 et leur localisation est présentée aux cartes 3 à 5. Notons que la collection archéologique totalise 2 542 artefacts, dont une grande partie a été élaguée.

4.1. Secteur de l'habitation (opérations 2, 4, 5 et 6)

L'habitation est composée d'une fondation de maçonnerie subdivisée en un corps principal et une annexe au nord (figure 20, carte 3). D'une façon générale, le terrain autour de l'habitation est irrégulier et mal drainé. Les dépressions de la cave et de son annexe forment des cuvettes artificielles qui ont tendance à se gorger d'eau, contribuant à dégrader les joints de maçonnerie. De plus, qu'il s'agisse de l'intérieur ou du terrain environnant, l'activité organique semble importante, facilitant la décomposition des éléments de bois. Aussi, les processus taphonomiques semblent avoir enfoncé une partie des déchets du milieu du XX^e siècle dans les niveaux inférieurs.

Au nord de l'annexe, le terrain présente des traces d'arrachement et d'excavation, possiblement associées à la reconstruction du chemin de la 4^e Concession, après l'expropriation pour la construction de l'autoroute 50.



Figure 20: La fondation avec son corps principal et l'annexe en cours d'excavation manuelle, vers l'ouest

4.1.1. L'intérieur de la fondation (opérations 2 et 6)

La fondation de l'habitation se compose d'un corps principal et d'une annexe du côté nord du bâtiment. Les travaux réalisés à l'intérieur de la fondation devaient permettre d'établir la chronologie de l'occupation, d'évaluer la répartition des vestiges et les aménagements intérieurs, incluant les techniques de construction. L'usage du site comme dépotoir après l'occupation imposait de procéder préalablement à un nettoyage mécanique des surfaces (2A, 2B), bien que l'interface entre la couche d'abandon et celle du dépotoir était difficile à préciser.

Dans le corps principal de l'habitation, deux sous-opérations manuelles (6C et 6E) ont été disposées dans les cadrons nord-ouest et sud-ouest, puis deux tranchées mécaniques linéaires devaient documenter la distribution des dépôts dans le sens de la longueur (6D) et de la largeur de la cave (6F). Une tranchée manuelle complémentaire a été réalisée dans le coin sud-ouest (6G). Elle permettait de clarifier les jonctions architecturales des murs. Elle n'a fait l'objet ni de description ni de prélèvement. Aucune sous-opération manuelle n'a été menée dans l'annexe, au nord du bâtiment.

Le corps principal : stratigraphie

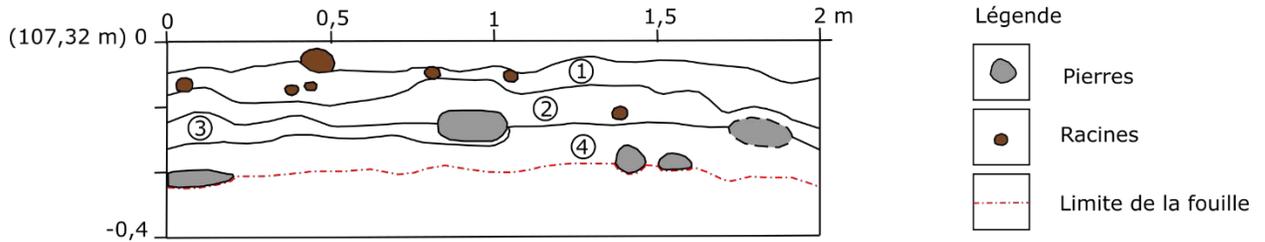
L'ensemble du corps principal se caractérise par une stratigraphie plutôt uniforme. La partie supérieure comprend une couche humique qui peut varier de quelques centimètres à une quinzaine de centimètres. Il s'agit d'un mélange de litière plus ou moins décomposée et d'un limon sableux brun foncé et très meuble. Sous cette couche, le second niveau forme un marqueur caractéristique pour l'ensemble de la cave. Il s'agit d'un mélange de sable et chaux provenant de la dégradation du mortier des murs (figures 21 et 22). Son épaisseur varie de quelques centimètres dans les tranchées centrales (6D et 6F), à près d'une vingtaine de centimètres à l'approche des murs (6C et 6E).

Enfin, le niveau d'occupation de la cave correspond à un sable beige compact, dans lequel se trouvent quelques pierres subarrondies (figures 21 et 22). Des traces d'oxydation y sont observées. Il s'agit de l'horizon podzolique C, dégagé lors du creusement de la fondation. La plupart des sous-opérations manuelles comprend des traces localisées de sols ferrugineux et brun foncé. Il s'agirait vraisemblablement de lambeaux de la séquence supérieure du podzol, arrasé lors de l'aménagement. Leur présence à cette profondeur suggère qu'une dépression naturelle ait facilité le creusement.

Dans la tranchée 6D, deux pierres des champs avec une surface plutôt plate ont été déposées dans le sol naturel, chacune dans une petite dépression. Elles se trouvent dans l'axe central du bâtiment, dans sa largeur, à un intervalle à peu près égal, de sorte que la largeur du bâtiment se trouve divisée en trois sections égales. Il s'agit vraisemblablement de bases sur lesquelles deux poutres s'appuyaient pour soutenir le plancher du rez-de-chaussée.

Ainsi, les objets mis au jour sous le dépôt blanchâtre doivent être associés à l'occupation du bâtiment, alors qu'au-dessus de ce dépôt, les contextes peuvent être mixtes.

Site: BjFp-5
Opération: 6
Sous-opération: 6C
Paroi: Est



Archeo
consultant

Dessin: Clarence Laliberté
03-11-2022

Traçage: Sandrine Millier
13-04-2023

Figure 21: Profil stratigraphique de la sous-opération 6C, paroi Est

Lot 1 : Sable moyen loameux, plutôt meuble, non collant, brun très foncé, sous le niveau dégagé mécaniquement. Encore beaucoup d'artéfacts associés à la période du dépotoir. Abandon.

Lot 2 : Sable grossier, loameux, plutôt meuble, non collant, gris-blanc. Nombreux artéfacts avec inclusions de mortier en concentration. Niveau d'écoulement du mortier des murs. Abandon.

Lot 3 : Sable moyen à grossier, moyennement à plutôt compact, non collant, brun foncé, orangé et beige foncé. Quelques artéfacts. B podzolique utilisé comme surface d'occupation.

Lot 4 : Sable moyen beige foncé, moyennement compact avec cailloux et pierres. Rares artéfacts à la surface du niveau. C podzolique utilisé comme surface d'occupation.



Figure 22: Vue vers le sud-est de la stratigraphie de la sous-opération 6C

Le corps principal : culture matérielle

Le nettoyage de surface (niveau 1) s'est accompagné d'un échantillonnage d'environ 200 objets susceptibles d'être associés à un épisode de dépotoir. Jusqu'à 69 objets de

plus pourraient aussi appartenir à la période d'occupation dans ce niveau. Les détritiques de surface couvrent la période approximative de 1940 à 1960. Un certain nombre d'éléments plus récents que 1960 se sont également retrouvés dans l'assemblage. Ils dateraient probablement de la période suivant la modification du tracé du chemin et de l'apparition d'un sentier de motoneige en bordure des fondations, modifications qui doivent être associées au tracé de l'autoroute 50.

Notons également qu'un échantillon d'arbre a été prélevé au quadrant nord-est. Il s'agit d'une épinette blanche avec le plus grand diamètre de souche de la fondation. Le comptage des cernes de croissance établit son âge à 73 ans. Sa croissance aurait vraisemblablement débuté après l'occupation, lorsque le carré de fondation était exposé aux éléments, soit en 1949.

Pour les éléments antérieurs à 1940, et vraisemblablement associés à l'occupation, on retrouve des *creamware*, des terres cuites fines blanches, peut-être des *pearlware*, des terres cuites fines blanches vitrifiées et du grès Albany. Du côté des objets métalliques, il s'agit de sections de la gouttière de l'habitation et de pièces agricoles de la fin du XIX^e siècle, dont un soc de charrue, un banc de machinerie et un train de direction ou d'attelage en fer forgé. Elles correspondent à une agriculture mécanisée à traction animale largement diffusée dans la seconde moitié du XIX^e siècle et encore en usage dans le premier tiers du XX^e siècle. Ces technologies laissent progressivement place à de la machinerie autotractée entre 1920 et 1940 (Mazoyer et Roudard 2002).

Sous la surface, la culture matérielle conserve une part importante de rejets domestiques du milieu du XX^e siècle. Cela est particulièrement le cas à la sous-opération 6C, où le nettoyage mécanique était moins profond en raison de limitations d'espace. Ainsi, sur les 879 objets du niveau 1, 847 proviennent de la sous-opération 6C. Il s'agit de 755 objets de verre, 79 objets de métal, sept céramiques et cinq éléments organiques. Le verre comprend relativement peu de vitre (17 objets / 28 tessons) et les variations importantes dans l'épaisseur des tessons permettent difficilement de les rattacher à l'habitation. Les autres objets de verre sont des pots, des contenants de conservation des aliments, ainsi que de très nombreuses bouteilles.

Du côté des objets métalliques, des éléments d'aluminium et des anses tréfilées de pots de peinture sont des rejets de la période d'abandon, alors que les clous découpés sont plus susceptibles de provenir des restes des charpentes laissés sur place à l'abandon. Entre ces extrêmes, du métal tréfilé sous la forme de clous ou de fil de fer barbelés pourrait peut-être appartenir à la période d'occupation. Il en est de même de quelques boutons de nacre et d'un os de boucherie. Les quelques tessons de *creamware* et de grès Albany du niveau 1 seraient aussi de la période d'occupation, puisque le niveau sous le dépôt de mortier, considéré comme niveau d'occupation, a livré un assemblage similaire.

Dans l'ensemble du dépôt de mortier, le niveau 2, on ne dénombre que 39 objets. Ils sont presque tous contemporains de l'occupation du bâtiment, sauf pour une bouteille de « Javex » (ca1940), de quelques fragments de verres indéterminés et de fragments de conserves métalliques. Les objets liés à l'occupation comprennent notamment plusieurs clous de charpente fabriqués en métal découpé. Ils sont généralement associés à la seconde moitié du XIX^e siècle, mais pourraient remonter jusqu'au début du XIX^e siècle. Ce niveau comporte aussi une bande métallique pouvant être associée à un tonneau ou à un tonnelet (bande de cerclage et douelle), probablement utilisé pour la conservation des aliments.

La couche d'occupation, située sous le niveau de mortier (6C3), est pratiquement stérile. Une épaisse concrétion circulaire y a été retrouvée dans la sous-opération 6C, associée au fond d'un tonnelet ou d'un sceau. Une douve de tonneau en bois, aussi présente dans le niveau, pointe vers la première possibilité. D'autre part, on retrouve quatre clous découpés de différentes dimensions, un fragment de *creamware* et un autre de grès grossier Albany, tous découverts à la base des murs, puis un tessou de terre cuite fine blanche de type Mason, trouvé dans la sous-opération 6D. Dans le contexte actuel, le *creamware* pourrait être associé à un type de production utilitaire qui prend place vers 1820, alors que le grès Albany à glaçure feldspathique commence à être produit vers 1840 au Canada, bien qu'elle ait plutôt été amorcée au début du XIX^e siècle du côté américain. Pour ce qui est de la terre cuite fine blanche de type Mason (ou *ironstone china*), elle possède une marque de fabrique qui en place la production après 1897. Elle a toutefois été dégagée lors de l'excavation mécanique, vers le centre de la cave, et sa provenance est donc moins certaine que pour le reste.

Concernant les modes de chauffage du bâtiment, les maçonneries n'ont livré aucune trace de la base d'une cheminée de pierre ou d'un âtre. Au XIX^e siècle, outre l'âtre, il était également fréquent de se chauffer à l'aide d'un poêle à bois, dont une partie de la cheminée est généralement formée d'un tuyau métallique, courant dans l'habitation, souvent (mais pas exclusivement) joint à une section de cheminée de briques évacuant la fumée jusqu'à l'extérieur du bâtiment. Les fouilles de la cave n'ont livré que trois briques communes et aucune pièce de poêle à bois. Des plaques d'une fournaise indéterminée ont été retirées des débris de surface, mais ne peuvent pas être associées avec certitude à la période active du bâtiment.

Les sous-opérations du corps principal n'ont pas livré de débris de charpente et la proportion relative de quincaillerie architecturale demeure faible. Rappelons à ce titre qu'au XIX^e siècle, les bâtiments de la région sont généralement construits en pièces sur pièces et l'effondrement de l'habitation aurait dû laisser les restes de quelques grosses poutres. D'autres éléments architecturaux auraient également pu être découverts, comme des charnières, des poignées de porte, des crochets, etc. Par ailleurs, le

dégagement mécanique a livré plusieurs feuilles de tôle provenant vraisemblablement de la toiture. Elles sont décrites à la section 4.1.3 sur l'architecture.

La cave n'a pas fait l'objet de fouilles exhaustives, mais l'absence relative de débris de bois, de quincaillerie architecturale et de pièces liées au chauffage suggère que la structure aurait été démantelée à l'abandon, ou peu de temps après. Les matériaux auraient ainsi pu être récupérés à d'autres fins. La présence de tôles de la toiture et de nombreux clous fait prévaloir l'hypothèse d'un démantèlement à celle d'un déménagement. Exposées par la suite aux intempéries et situées dans une cuvette naturelle mal drainée, les maçonneries se seraient dégradées en laissant un dépôt caractéristique sur l'ensemble de la surface.

L'annexe : stratigraphie

L'espace exigü et profond, en plus du manque de temps, présentaient un défi important pour le dégagement du niveau de débris dans l'annexe. Cette opération n'a donc été que partiellement complétée (figures 23 et 24).

Sous les débris, la séquence de sols consiste en une mince couche de mortier désagrégé, provenant des joints de maçonnerie, surmontée d'une litière de matière organique (figures 23 et 24). Le fond de la cave et les parements non exposés des murs étaient recouverts d'une couche épaisse d'un mortier très dur ou d'un béton comportant beaucoup de sable grossier. Le revêtement devait à l'origine couvrir toute la hauteur des murs, mais il se serait désagrégé au passage du temps et des intempéries.

L'annexe : culture matérielle

Plus de 220 objets ont été récupérés lors du décapage mécanique. Pour la période du dépotoir domestique, un ensemble de cinq plaques d'immatriculation fournit une excellente fourchette de datation, variant entre 1955 et 1959. S'ajoutent à cette période plusieurs bouteilles de verre de marque « Javex », des flacons de parfum et des pots de crème. Certaines de ces pièces se trouvaient jusqu'au fond de l'excavation.

Plusieurs pots de fromage à tartiner de marque « Cheez Whiz » repoussent l'utilisation du site comme dépotoir domestique au-delà des années 1950. Il en est probablement de même pour un bibelot, des pièces d'un chariot pour enfant, d'un landau, de flacons de parfum, de pots de crème, de pièces automobiles, d'ampoules électriques, etc.

Plusieurs artéfacts mis au jour à la base de l'excavation peuvent tout de même être rattachés à l'occupation ou à l'abandon du site. Il s'agit notamment d'une poignée de porte en métal ferreux, d'une cuvette, de deux pots de chambre en métal émaillé, d'une patte de poêle en fonte, d'une marmite, d'une assiette en métal émaillé, puis de fragments de cercles de tonneaux. Du côté des céramiques, ont été découverts des fragments de cruches et de jarre en grès grossier à glaçure Albany, des terres cuites fines blanches avec un décor de type « shell edge », une saucière en terre cuite fine blanche vitrifiée et

des fragments de *creamware*.

Trois objets métalliques témoignent des activités agricoles et forestières du site. Découverts vers la base de l'excavation, ils y auraient été déposés après le démantèlement de l'habitation. Il s'agit d'abord d'une ferrure de timon en fer forgé, comprenant des anneaux de sangles dorsales et de poitrine, permettant d'atteler un cheval. Un autre anneau, situé à l'extrémité arrière de la ferrure de timon, servait à maintenir l'attelage dans une action de recul de l'animal. Il faisait probablement partie d'un tombereau, dont le plateau de chargement peut se basculer vers l'arrière. Il s'agit d'un équipement très utile aux travaux des champs (épierrage, amendement, transport de différentes charges).

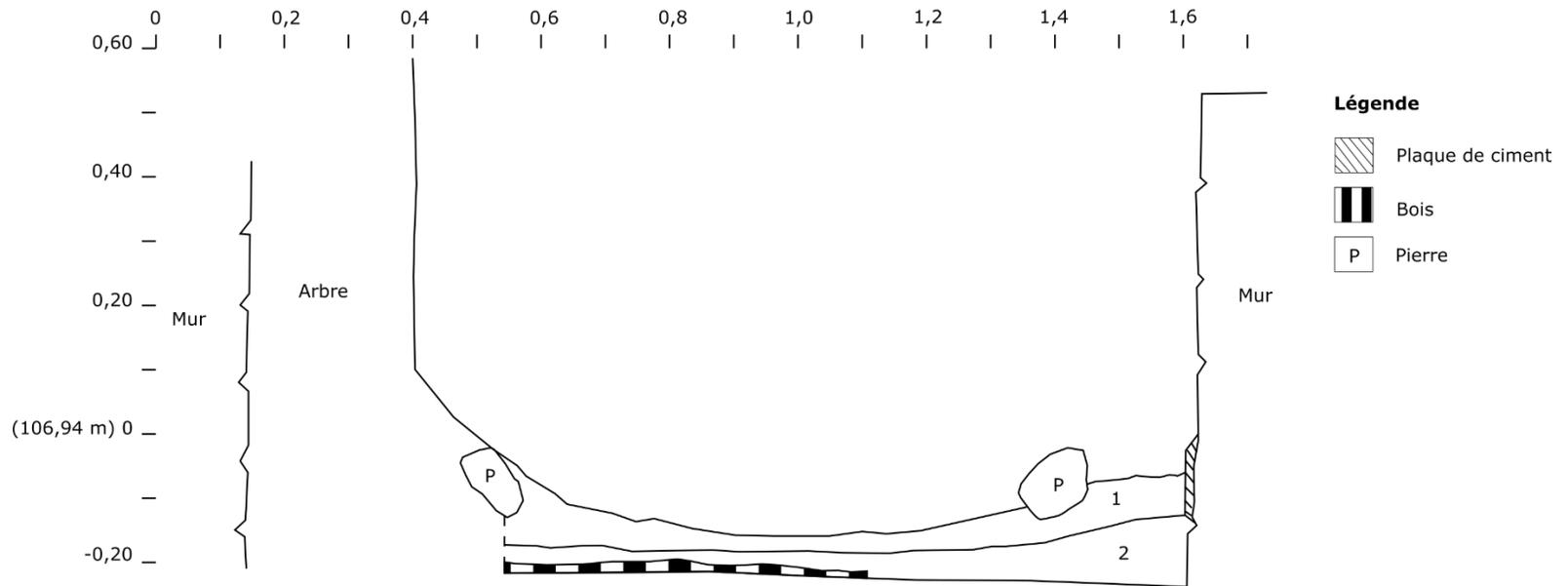
Une autre pièce de fer forgé se rapporte aux travaux d'hiver sur la ferme, soit un renfort de patin de traîneau. La courbure de la lame suggère l'usage comme patin, alors que la robustesse de la pièce et la présence d'un renfort en « T » indiquent que sa position devait être sur le dessus du patin. L'objet correspond à un type de traîneau utilisé pour transporter les arbres abattus par les bucherons.

S'ajoute enfin une bande métallique en fer forgé qui servait de renfort architectural. Une extrémité a été travaillée afin de former un crochet. La forme et les dimensions de ce crochet auraient notamment permis d'y suspendre une bride de cheval. Cette pièce suggère à la fois la proximité d'une dépendance et de son usage potentiel comme écurie, grange ou hangar à voiture.



Figure 23: État du dégagement de la cave de l'annexe, vers le nord-ouest

Site: BjFp-5
Opération: 2
Sous-opération: B
Paroi: Sud



Archeo
consultant

Dessin: Louis-Carl Pouliot Bolduc
10-11-2022
Traçage: Jonathan Caron
10-04-2023

Figure 24: Profil stratigraphique de la sous-opération 2B, paroi sud

Lot 1 : Matière organique noire et meuble sous le niveau retiré de déchets récents

Lot 2 : Matrice de mortier granuleuse blanche avec quelques artéfacts

4.1.2. *L'extérieur de la fondation (opérations 4 et 5)*

Quatre sous-opérations ont été disposées le long des faces extérieures du bâtiment. Les unités 4A et 4B ont été excavées manuellement sur les côtés nord et ouest (tableau 1, carte 3). Les 5A et 5B ont été excavées mécaniquement, respectivement du côté sud et est.

À la sous-opération 4A, le carré de fouille de 2 m de côtés a été accolé aux murs nord de l'habitation et est de l'annexe (figure 25, carte 3). La coupe stratigraphique présente sept dépositions (figure 26). Une couche organique enfouie sépare les événements précédant les travaux d'excavation de la période d'abandon.

Le lot 4A7 est le plus profond et correspond au niveau naturel, soit un B orangé podzolique, sans artéfacts.

Le lot 4A6 correspond aux événements liés à la construction du corps principal de l'habitation. Il s'agit de sable loameux, brun foncé, plutôt compact, dans lequel ont été retrouvés une trentaine de clous découpés, presque tous de charpente, sauf deux clous de fixation de la tôle du toit. Une boîte de conserve a été retrouvée sous une racine d'un arbre de bonne dimension, possiblement responsable de la migration verticale de l'objet.

Au-dessus, le lot 4A5 correspond à une autre phase de travaux. C'est peut-être à ce moment que la cave de l'annexe est creusée et que le bâtiment est agrandi vers le nord, soit dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Cette fois encore, le lot compte près d'une trentaine de clous découpés, surtout des clous de charpente. Quelques tessons de verre et une vis à tête fendue sont susceptibles de provenir de huisseries.

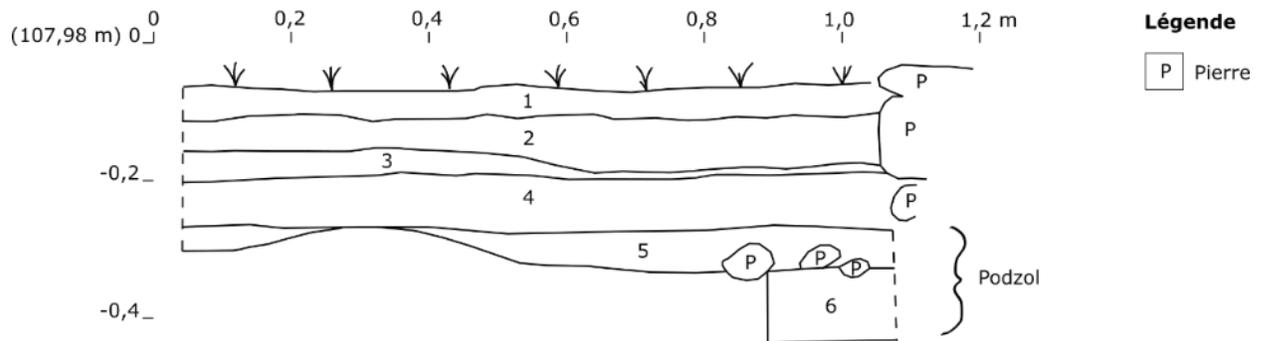
Le lot 4A4 comprend des clous tréfilés qui pourraient provenir de travaux de réfection, réalisés au début du XX^e siècle. On retrouve également un étui de cartouche et ce qui pourrait être des matrices d'imprimerie ou de dactylo. L'assemblage comprend quelques éléments d'aluminium hors contexte (tube à cigare et papiers d'emballage).

D'autres éléments d'imprimerie ou de dactylo (figure 27) de même qu'un pochoir en cuivre sont présents dans la couche au-dessus (4A3). On y retrouve aussi quelques clous tréfilés, des agrafes à fil de fer et un segment de fil électrique. La forte proportion de clous découpés témoignerait probablement du démantèlement du bâtiment, après son abandon. Les lots de surfaces comprennent essentiellement des déchets métalliques (conserves et autres contenants), de même que des débris de verre. Les lots 4A2 et 4A1 semblent associés à la phase du dépotoir domestique (vers 1940 –).



Figure 25: Vue vers le sud-ouest de la sous-opération 4A

Site: BjFp-5
Opération: 4
Sous-opération: A
Paroi: Est



Archeo
consultant

Dessin: Louis-Carl Pouliot Bolduc
27-02-2022

Traçage: Jonathan Caron
06-04-2023

Figure 26: Profil stratigraphique de la sous-opération 4A, paroi est

Lot 1: Sable fin loameux, brun très foncé, caillouteux, très meuble et friable, sec. Litière. Artéfacts liés surtout à l'utilisation récente comme dépotoir. Phase d'abandon.

Lot 2: Sable moyen, loameux, caillouteux, meuble et friable, brun foncé. Présence de débris en bois et métalliques. Remanié. Phase d'abandon.

Lot 3: Sable grossier loameux, plutôt meuble, friable, caillouteux, brun foncé à grisâtre avec nodules de mortier à proximité des murs. Beaucoup d'artéfacts récents liés au dépotoir. Phase d'abandon.

Lot 4: Sable grossier loameux, moyennement compact et friable, brun foncé à grisâtre avec nodules de mortier à proximité des murs, caillouteux. Lentilles gris pâle et orangées par endroits. Plusieurs artéfacts associés à l'occupation, dont des briques et des clous à proximité des murs. Niveau d'occupation et de circulation.

Lot 5: Sable grossier, loameux, plutôt meuble et friable, brun grisâtre, avec lentilles de sable orangé et gris pâle. Inclusions de mortier, pierres, cailloux, clous et verre à vitre. Niveau de construction et d'occupation.

Lot 6: Sable grossier, loameux, plutôt compact, friable, brun foncé à noirâtre avec lentilles de sable gris clair et orangé. Inclusions de cailloux et traces d'artéfacts. Niveau de construction et d'occupation subséquent au creusement du bâtiment.



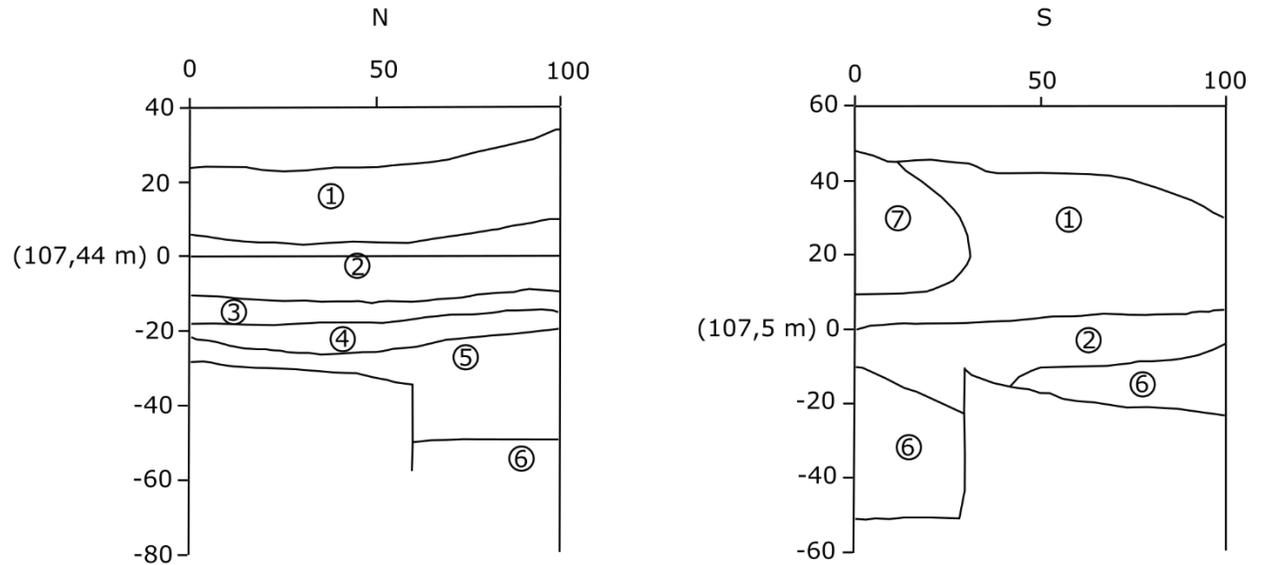
Figure 27: Pièce de dactylo ou d'imprimerie, sous-opération 4A

L'unité 4B (figure 28), mesurant 1 m de côtés, a permis de dégager sept couches du sol naturel, de la construction du bâtiment et de la surface d'occupation (figure 29). Les sols naturels correspondent aux lots 4B3 à 4B6, soit l'horizon B, une lentille de matière organique (racine ou souche) et une couche humique. Au-dessus de celle-ci, le niveau 4B2 correspond au déblai provenant du creusement de la fondation. Il s'agit d'un loam sableux gris foncé à orangé, dans lequel ont été découverts quelques clous découpés, une languette de tôle de la toiture et une capsule de bouteille de type « crown ». Les déblais d'excavation auraient pu demeurer exposés après la construction, permettant ainsi d'expliquer la chronologie large des objets. Le côté ouest du bâtiment semble pour sa part avoir été très peu fréquenté puisque les objets y sont rares. En surface, le lot 4B1 comprend des inclusions de granules de mortier et une pierre déstructurée. Le mortier et la pierre sont peut-être associés à un épisode de réfection du bâtiment, ou plus probablement à l'époque de son démantèlement. Les trois objets de cette couche comprennent deux clous découpés et une cuillère en métal stannifère avec une inscription hôtelière (*Cassidy's hotel plate*).



Figure 28: Sous-opération 4B vue vers l'est

Site: BjFp-5
Opération: 4
Sous-opération: B
Paroi: Nord et Sud



Archeo
consultant

Dessin:
François Guindon
Édith Bergeron
02-11-2022

Traçage:
Sandrine Millier
06-04-2023

Figure 29: Profil stratigraphique de la sous-opération 4B, parois nord et sud

Lot 1 : Sable moyen loameux, plutôt compact, friable, brun noirâtre. Inclusions de cailloux et plusieurs artefacts en surface de la phase de dépotoir. Niveau d'abandon.

Lot 2 : Sable moyen loameux, gris pâle à gris foncé avec taches orangées, compact et friable. Inclusions de nodules de mortier. Déblai de construction et/ou nivellement.

Lot 3 : Sable moyen loameux, compact, collant, noir à gris foncé, très caillouteux. Aucun artefact. Niveau possible de circulation. Humus naturel enfoui.

Lot 4 : Sable grossier, compact, très friable, gris à noir, faible composante organique. Inclusions de cailloux subarrondis. Naturel remanié.

Lot 5 : Sable grossier, compact, friable, brun orangé avec matière organique. Inclusions de cailloux. Aucun artefact. B podzolique.

Niveau 6 : Sable grossier, compact, très friable, orangé. Inclusions de cailloux et pierres. Base possiblement indurée. B podzolique.

La tranchée mécanique 4C a été creusée le long du mur est du bâtiment principal (figure 30). L'excavation de 0,75 sur 2 m devait permettre de documenter les modes de construction de l'habitation, en dégagant une section du parement extérieur des maçonneries. Quelques objets ont été récoltés, mais sans pouvoir les rattacher à une couche en particulier. Il s'agit principalement de clous découpés et de plaques de cuivre.

Des dégagements mécaniques ont été réalisés rapidement devant le mur de façade (5A), au sud, et devant une ouverture (5B) dans la fondation du côté est à la fin des travaux. Du côté sud du bâtiment (5A), un amoncellement linéaire de pierres, au pied du mur laisse croire à un aménagement, possiblement en lien avec l'entrée du rez-de-chaussée (figures 31 et 32). En profondeur, sous une lentille organique, un aménagement indéterminé en pierre a été observé (figures 32 et 33). Sa fonction est indéterminée. Les deux ensembles de pierres sont faits de pierres des champs subarrondies. Quelques artefacts y ont été prélevés, dont un fragment de brique et des fragments de canalisation en terre cuite commune. Le vestige a été recouvert d'un géotextile avant d'être remblayé, sans avoir été expertisé, faute de temps. Les travaux dans la sous-opération 5B ont permis de documenter partiellement les niveaux d'une ouverture rectangulaire du côté est (figure 30). Aucun artefact n'y a été prélevé et aucun relevé stratigraphique n'a été produit faute de temps.



Figure 30: Sous-opération 4C en cours d'excavation et ouverture au mur, au centre de la photo, possiblement associée à l'entrée de cave (5B), vers le sud-est



Figure 31: Sous-opération 5A en fin d'excavation avec les aménagements de pierre au pied du mur, vers l'est



Figure 32: Sous-opération 5A en fin d'excavation, gros plan sur l'aménagement de pierres au pied du mur, vers le nord



Figure 33: Sous-opération 5A – profil perpendiculaire à la tranchée avec aménagement de pierres en profondeur sous une lentille organique, vers l'ouest

4.1.3. L'architecture

L'habitation se compose d'abord d'un carré de maçonnerie de 11,20 x 9,30 m de côtés extérieurs, constituant le corps principal. Avec des murs d'environ 0,80 m d'épaisseur, l'espace intérieur résultant est d'environ 9,60 x 7,75 m (carte 3). Les murets de pierre constitueraient en fait l'espace intérieur d'un soubassement, ou cave, supportant la

structure en bois du rez-de-chaussée. La hauteur totale des murs est de 1,20 m, alors que l'assise supérieure n'avait pas plus que 10 ou 20 cm au-dessus de la surface. L'accès aurait vraisemblablement été permis par l'ouverture du côté est, d'une largeur apparente de près de 1 m. La hauteur disponible de la cave faisait environ 1 m, sauf si la partie supérieure des murs de la cave était constituée d'un muret de bois.

À l'opposé de la descente de cave, le mur ouest (6A100) comporte deux soupiraux disposés près des extrémités nord et sud. De dimensions réduites, surtout en hauteur, ils devaient servir à l'aération de la cave plutôt qu'à son éclairage. En l'absence de lambourdes, les poutres du plancher étaient déposées directement sur les maçonneries, peut-être sur l'épaisseur d'une lisse préalable. Deux pierres d'appui retrouvées au fond de la tranchée 6D recevaient le pied des poteaux de soutien des poutres. La localisation des pierres d'appui indique un espacement régulier de 2,40 m entre ces poutres principales.

La maçonnerie des murs est de facture correcte, bien que les conditions d'exposition des joints aux intempéries ne permettent plus de les qualifier. Les matériaux locaux ont été sélectionnés et triés, mais aucune des faces n'a été retravaillée. La sous-opération 4C démontre que les parements extérieurs ont été montés directement contre la paroi d'excavation, information aussi confirmée à la tranchée 4C. Les arases de nivellement ne sont présentes que sur des portions réduites de mur et le calage des pierres fait paraître la construction à un parement aléatoire pour le mur sud, alors que le mur nord est beaucoup mieux organisé. Sur le mur ouest, l'assemblage des pierres est mieux organisé vers le sud que vers le nord. Le mur nord montre cette évolution d'ouest en est et le mur sud montre cette évolution d'est en ouest. Le parement du mur était encombré et difficile à comparer, mais il paraissait assez bien organisé à son extrémité nord. La finition paraît donc discontinue dans l'ensemble.

Les jonctions entre les murs sont surprenantes. Lorsque l'on construit un mur de maçonnerie, les murs d'angle doivent comporter des pierres de chaînage, assurant la cohérence et la solidité d'un mur. Il est d'ailleurs facile de les intégrer à la construction puisque l'on monte progressivement l'ensemble des rangs de pierre dans le même exercice de construction. Ainsi, pour les archéologues, la présence de l'extrémité d'un mur appuyée sur le parement d'un autre correspond à une nouvelle phase de construction, associée à une modification morphologique du bâtiment (agrandissement, ajout d'une annexe, etc.). Or, aucun des murs ne présente de chaînage d'angle. Plus encore, il est possible de reconstituer la séquence de construction en suivant le patron des lignes d'appui. Ainsi, le mur ouest (6A100) est le premier à avoir été mis en place. Ensuite, ce sont les murs nord (6A103) et sud (6A101) qui ont été montés, de façon concurrente ou l'un après l'autre. Leurs extrémités est paraissent beaucoup moins bien définies que leurs extrémités ouest, impliquant que c'est bien à l'ouest que leur construction s'est amorcée, contre le parement du mur ouest, alors qu'à l'est, il n'y avait

pas encore de mur sur lequel prendre appui. Ainsi, le mur est (6A102) aurait été le dernier construit dans cette séquence. Les assises résiduelles de la descente de cave ne permettent pas de statuer clairement sur la jointure des murs de cette partie. Le segment le mieux préservé comprend la joue nord, pour lequel deux pierres indiqueraient un montage de murs appuyés, alors qu'au-dessus une autre pierre milite plutôt pour des murs imbriqués.

Ainsi, il appert que la construction des maçonneries du corps principal de l'habitation a été réalisée par étapes, un mur à la fois. Le ramassage des pierres nécessaires à la construction est susceptible de provenir de la préparation des champs à cultiver, alors que le choix du site semble mettre une dépression naturelle à profit. Il est difficile de définir la durée de la construction, mais sur la base des éléments dégagés de la descente de la cave, qui paraît bien comporter des chainages d'angle, il ne semble pas que la construction résulte d'une méconnaissance des techniques de maçonnerie, mais bien d'un choix circonstanciel. Cela peut s'expliquer par la durée des travaux s'échelonnant en fonction de la disponibilité des matériaux et donc de l'avancement de l'épierrage des champs. Il pourrait s'agir de travaux réalisés lors d'une ou plusieurs saisons.

Du côté de l'annexe, la facture de construction est différente. D'abord, l'isométrie des matériaux est mise de côté, mais les parements présentent des arases de nivellement claires. Puis, si les extrémités sud de l'annexe s'appuient sur le mur nord du corps principal, l'ensemble des trois murs (6B100, 6B101, 6B102), formant le carré d'agrandissement paraissent imbriqués. L'excavation incomplète et le revêtement des parements rendent toutefois cette interprétation incertaine. La fonction reste aussi incertaine, mais l'entreposage de nourritures est probable.

La toiture aurait pour sa part été faite de feuilles de tôle galvanisée, peintes en vert du côté extérieur. Les pièces ont été analysées sur le terrain, de sorte qu'aucune n'a été inventoriée (figure 34). Les techniques d'assemblage des tôles varient en fonction de l'orientation. Les joints horizontaux ont été pliés puis scellés avec du goudron (figure 35). Les joints montants ont été pincés et montrent un profil légèrement triangulaire (figure 36). Des languettes de tôle insérées lors du pliage auraient solidifié l'assemblage et des clous découpés tenaient l'ensemble à la charpente de bois. Les lignes de découpe observées sur une des pièces semblent révélatrices de la forme générale de la toiture qui aurait vraisemblablement été faite en quatre versants (figure 37). Il est cependant impossible de dire si cette couverture est l'originale.

D'autres pièces de tôles avec joints carrés/à baguettes sont aussi observées dans les débris (figure 38). Celles-ci sont peintes de la même couleur que les premières pièces, permettant ainsi de présumer qu'elles appartiennent au même ensemble. Les joints semblent avoir été scellés par une soudure d'étain. Des plis désordonnés dans ces tôles suggèrent qu'elles aient été arrachées lors de la démolition du bâtiment.

D'autres tôles de la faîtière donnent des indices sur l'assemblage des fermes au sommet. Un segment est plutôt plat, alors qu'un autre est plutôt arrondi (figure 39). À titre hypothétique, il pourrait s'agir de deux sections distinctes de toit.

Deux plaques de tôles ont été fixées avec des clous tréfilés (XX^e siècle), sans joints pliés. La face intérieure de la tôle portait l'effigie de la reine Elizabeth II et l'inscription « CANADA ». L'étanchéité était assurée par une couche épaisse de goudron. La peinture verte est la même que pour le reste du toit, ce qui suggère que la peinture aurait été ajoutée au XX^e siècle. Il s'agit vraisemblablement d'une réparation, peut-être effectuée après le passage d'un nouveau type de cheminée.

Une autre pièce semble avoir été pliée à angle droit. Elle aurait recouvert le côté gauche du versant et montre une méthode de finition en rebord avec pliage simple et fixation (figure 40).

Aucune pièce de charpente n'a pu être identifiée avec certitude, de sorte qu'il est impossible de se prononcer sur la structure aérienne du bâtiment, outre que le bois était sans doute le matériau principal. L'utilisation de rondins disposés à l'horizontale sur la base maçonnée est très probable en raison de la fréquence de cette méthode de construction dans le secteur.

La position des principales ouvertures est également incertaine. On peut tout de même avancer, à partir de l'aménagement présumé à la sous-opération 5A, qu'une porte aurait pu se trouver vers le centre de la façade au sud. Cette hypothèse pourrait être vérifiée si la fouille de cette sous-opération était poursuivie. La concentration artéfactuelle observée du côté nord du corps principal, à l'est de l'annexe, suggère pour sa part qu'une fenêtre ou une porte aurait pu s'y trouver.



Figure 34: Analyse des tôles de toiture au terrain, vers le sud-est

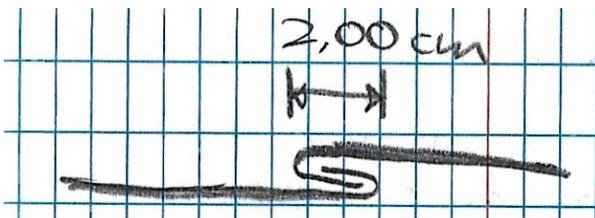


Figure 35: Joint de tôle de toiture horizontal scellé avec du goudron

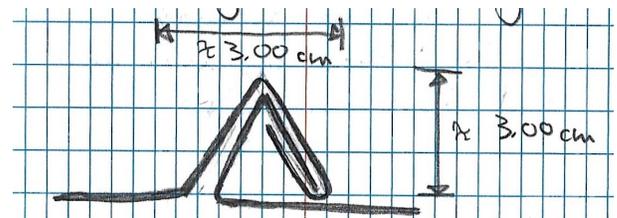


Figure 36: Joint de tôle de toiture montant à profil triangulaire

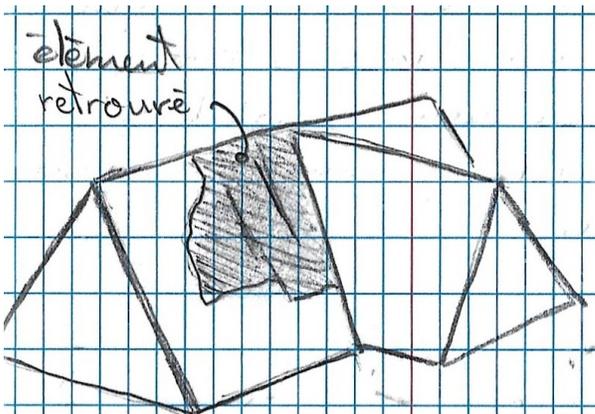


Figure 37: Forme présumée de la toiture avec l'annexe à droite

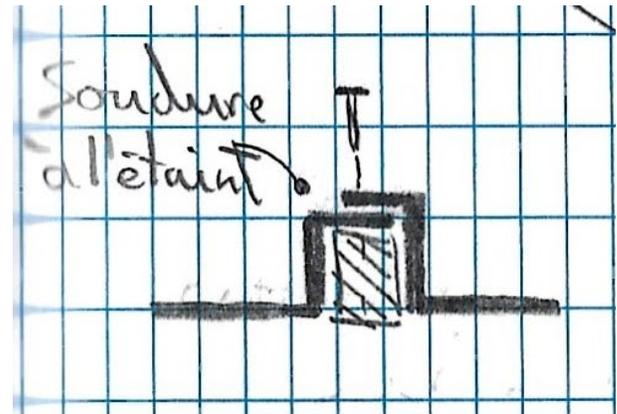


Figure 38: Joint à baguette observé sur certaines pièces de tôles

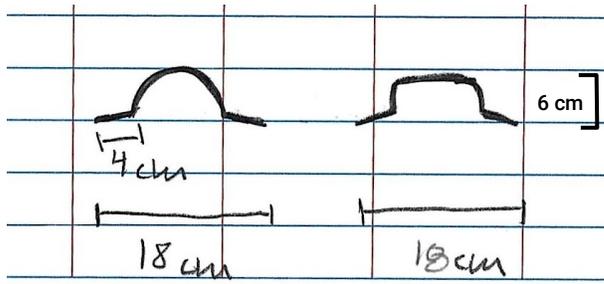


Figure 39: Formes observées des tôles de faîtières

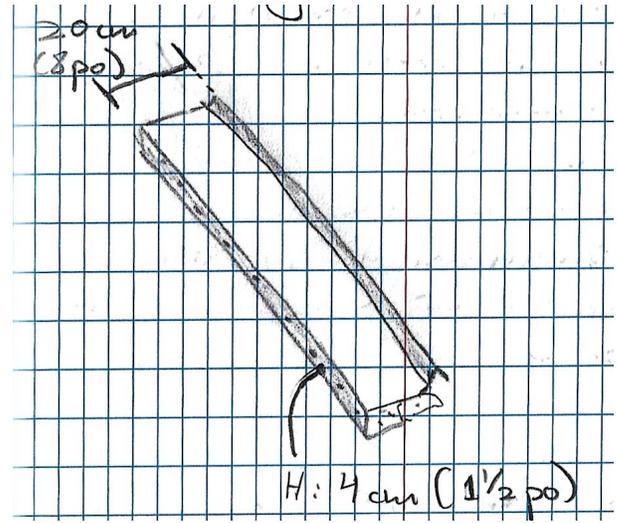


Figure 40: Tôle de rebord de toit



Carte 3: Secteur de l'habitation

4.2. Secteur du puits no 1 (opération 3)

À l'est de l'habitation, un puits de surface (3B100) construit en maçonnerie sèche a fait l'objet d'une intervention manuelle (3B), d'abord sur 3 m de longueur et 1,50 m de largeur, puis ramenée à 0,75 m sur la moitié nord-ouest (carte 4). La tranchée a ensuite été rallongée avec assistance mécanique à 5 m (3A), permettant de raccorder le puits à une dépression située au sud-ouest. Les profils stratigraphiques ont démontré un humus enfoui au-dessus duquel un assemblage podzolique aurait été artificiellement formé par le déblai du creusement du puits (figure 41).

L'ouverture du puits fait 0,70 à 0,80 m de diamètre. Elle a peut-être déjà été plus grande si le deuxième rang de pierres a été ajouté dans une seconde phase (figure 42). Il s'agit d'un puits de surface dont la profondeur est d'au moins 1 m. Il est situé sur un terrain qui a peut-être tendance à s'ennoyer facilement. La dépression au sud-ouest aurait pu servir de fossé permettant d'évacuer le trop-plein vers le sud.

Les objets en surface (3A1, 3B1) et en stratigraphie (3B2) comprennent un moyeu de fer provenant d'un mécanisme de manivelle. Il y a également une pièce en fonte plaquée de dorures, représentant un chandelier décoratif à deux branches. Les autres artefacts incluent 18 clous découpés, deux clous forgés. Deux sections de fils de fer et trois clous tréfilés font aussi partie de l'assemblage. Un tesson de verre vert foncé a été mis au jour dans le lot 3B2, associé à la phase de construction du puits. Cet ensemble recoupe une période pouvant s'étendre du dernier quart du XIX^e siècle au premier quart du XX^e siècle.

L'espace aurait pu être cultivé jusqu'à récemment puisque deux grains de maïs ont été récoltés, mais le sol ne montre pas d'indice évident de labourage.

Site: BjFp-5
 Opération: 3 - puits no 1
 Sous-opération: B
 Paroi : Est

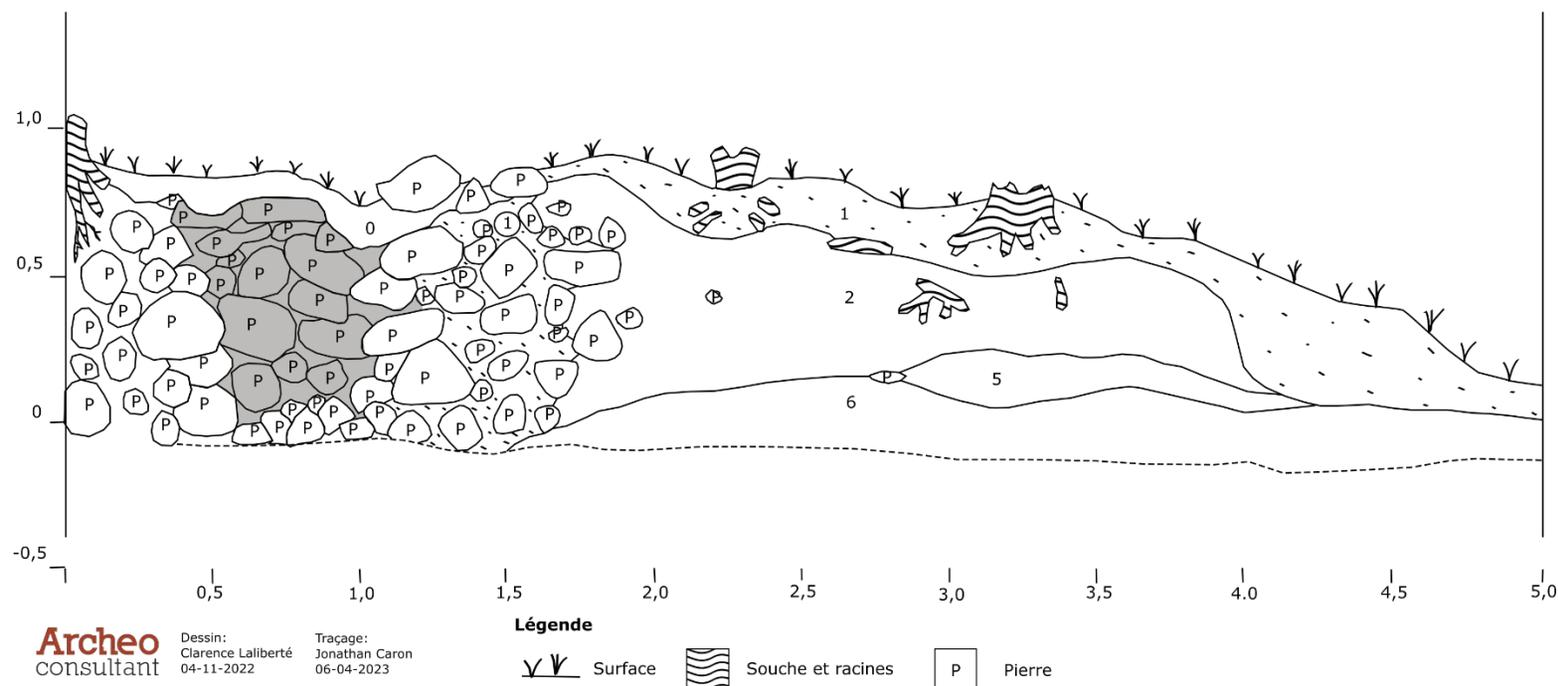


Figure 41: Profil stratigraphique de la sous-opération 3B, puits no 1, paroi est

Lot 0 (3B1) : Litière, fermenté et possible humus, meuble et légèrement humide. Naturel. Abandon.

Lot 1 (3B1): Limon sableux brun foncé assez meuble avec dominance de matière organique. Labour ou déblai de creusement.

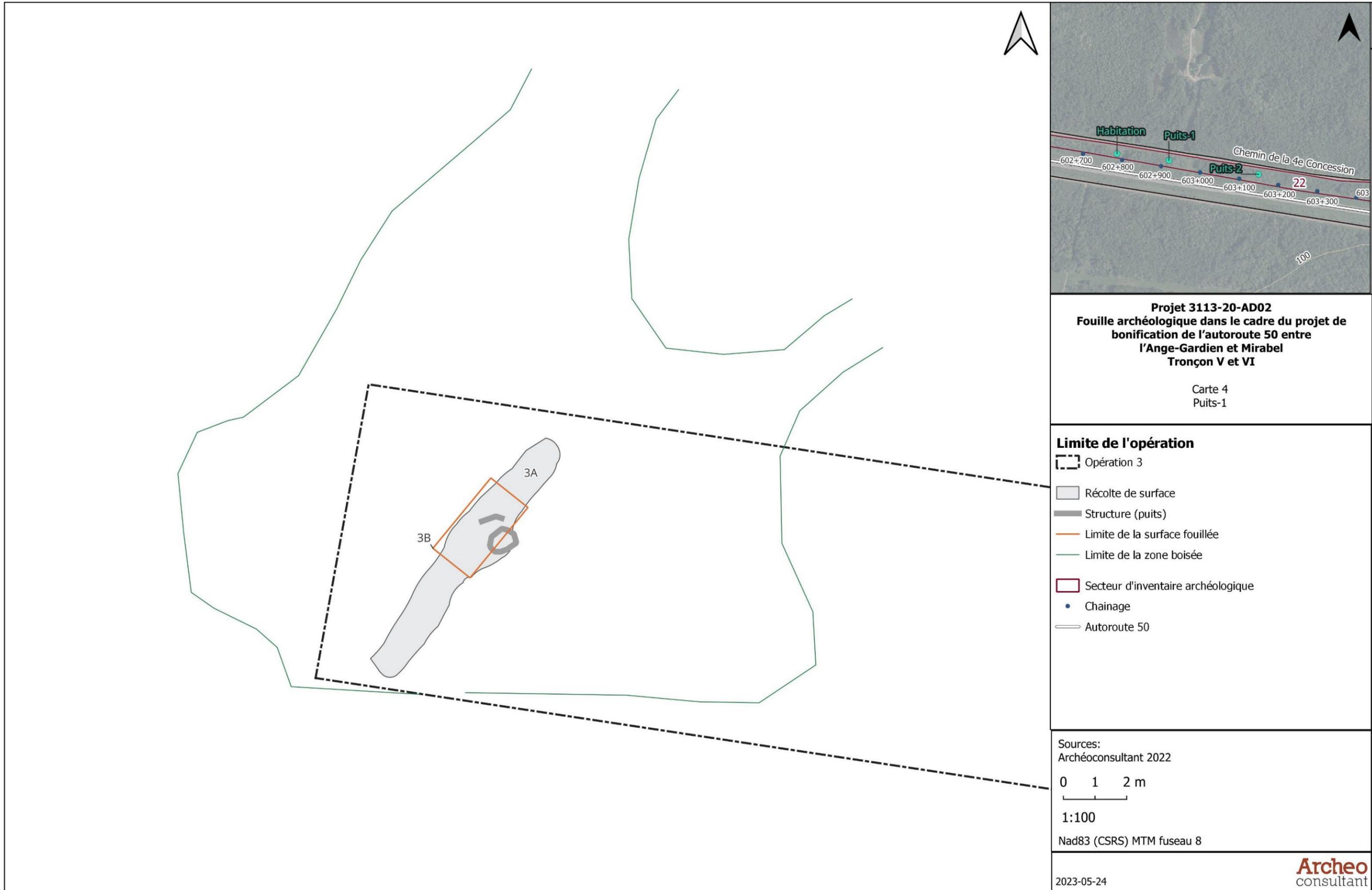
Lot 2 : Sable moyen, jaune à orangé, meuble. Quelques cailloux de 2 à 7 cm de diamètre. Mélange issu des lots 3 à 6 remaniés. Quelques artefacts à l'interface du lot 1. En transition nette avec le lot 1. Déblai de creusement. Construction.

Lot 5 : Sable grossier, orange foncé, assez meuble et stérile. Cailloutis. En transition graduelle avec le niveau inférieur. B podzolique.

Lot 6 : Sable fin, marbré (orange, beige, brun jaunâtre et gris), meuble et stérile. Pierres et blocs. C podzolique.



Figure 42: Vue en coupe du puits no 1, vers le sud-est



Carte 4: Secteur du puits no 1

4.3. Secteur du puits no 2 (opérations 3 et 7)

Au second puits (3C100), une première tranchée manuelle de 1 m² (3C) a d'abord été accolée au bord nord-est du puits (carte 5). Les résultats positifs ont conduit à l'ouverture d'un second sondage de 1 m² (3D) en quinconce, vers l'est, puis à une évaluation plus fine de l'ensemble du secteur, avec des puits de sondage de 0,30 m de côté, réalisés à la pelle sur l'ensemble de la clairière, selon un espacement de 5 m (opération 7) (figure 43, carte 5).

Du côté du puits, dans le sondage 3C, plusieurs pierres ont été placées selon deux axes formant un angle droit. D'autres pierres apparaissent également dans le sondage 3D. Leurs sommets sont tous situés à la même élévation. Les lignes d'axes permettent également de séparer des dépôts plutôt organiques de lambeaux de podzol. La surface égale des pierres et le dépôt organique suggèrent que la structure aérienne du puits était une structure en bois appuyée sur les pierres.

La culture matérielle y est riche, avec 68 pièces. La majorité des objets céramiques mis au jour proviennent de la sous-opération 3D. On compte des tessons de bouteille, des fragments de pipes, quelques fragments de *creamware* et des terres cuites fines blanches. Ces dernières affichent des décors polychromes peints à la main, des motifs de type « *Willow* » et des décors de type « *shell edge* ». Enfin, quelques fragments de terre cuite commune locale ont aussi été découverts, appartenant probablement à une terrine. On y retrouve également des fragments de verre et du verre altéré par la chaleur.

À l'opération 7, 18 sondages manuels (7B-7H, 7J-7U) de 30 cm de côtés ont été pratiqués, dont cinq se sont avérés positifs (7B, 7C, 7D, 7F, 7R), en plus d'un lot de collecte de surface (7A). L'ensemble de la superficie n'a pas pu être évaluée selon cette procédure en raison du manque de temps.

Les séquences stratigraphiques rencontrées dans les sondages correspondent généralement à une déposition naturelle avec surface remaniée sur 10-15 cm de profondeur, duquel proviennent les artefacts (figure 44). Cela comprend la litière forestière, composée de matière organique et d'un sable loameux noirâtre. L'ensemble totalise 12 pièces, dont quelques tessons de verre, un fragment de verre soufflé artisanal, des plaques de poêle en fonte (figure 45) et des cercles de tonneaux. D'autres témoins se rapportent à des activités agricoles, avec une pièce proto-industrielle de train d'attelage en métal, finalisée au feu de forge, une dent de machinerie agricole, un grelot d'attelage (figure 46) et une hache forgée à la main. La hache semble de facture préindustrielle (avant 1850), la dent de machinerie pourrait appartenir à un équipement plutôt tardif (seconde moitié ou fin du XIX^e siècle), alors que les autres éléments sont tous cohérents avec une occupation du milieu du XIX^e siècle ou antérieure. Notons également que quelques pièces pourraient être associées à une occupation domestique,

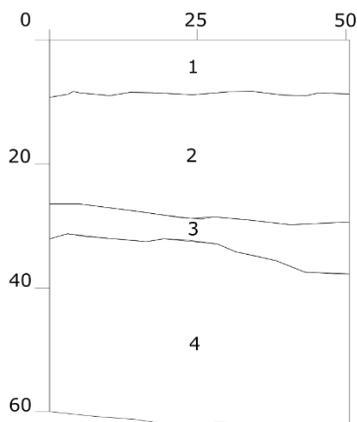
comme de la vaisselle de table en terre cuite fine blanche.

L'essentiel des objets trouvés aux environs du puits no 2 provient de la litière de surface ou des niveaux remaniés surmontant la séquence podzolique encore intacte. L'ensemble pourrait être associé au labour ou à un niveau d'occupation.

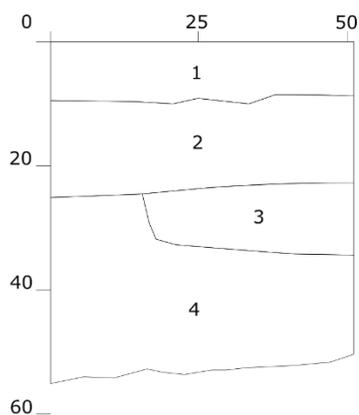


Figure 43: Vue aérienne du secteur du puits no 2, nord vers le haut

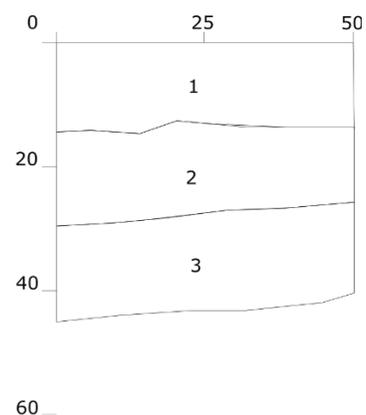
Site: BjFp-5
Opération : 7
Sous-opération : B
Paroi: Nord



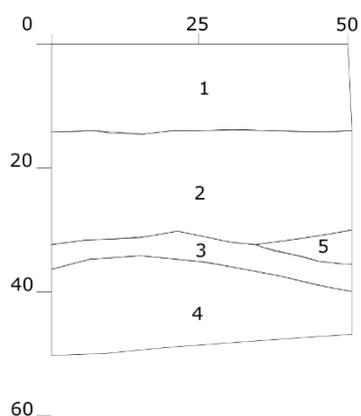
Site: BjFp-5
Opération : 7
Sous-opération : C
Paroi: Est



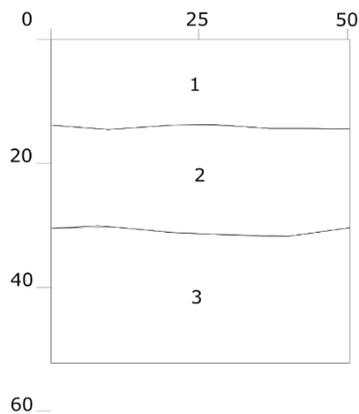
Site: BjFp-5
Opération : 7
Sous-opération : D
Paroi: Est



Site: BjFp-5
Opération : 7
Sous-opération : F
Paroi: Sud



Site: BjFp-5
Opération : 7
Sous-opération : R
Paroi: Est



Archeo
consultant

Dessin: Simon Bélanger
Louis-Carl Pouliot Bolduc
10-11-2022

Traçage: F. Guindon
24-05-2023

Figure 44: Profils stratigraphiques des sous-opérations 7B, C, D, F et R

Lot 1 : Litière. Naturel, Abandon.

Lot 2 : Organique brun gris. Remanié. Niveau d'occupation ou labour.

Lot 3 : Sable brun clair, tacheté de gris pâle. Meuble. Ae podzolique.

Lot 4 : Sable orange foncé avec taches brun foncé et orange clair. Sans artefacts. B podzolique.

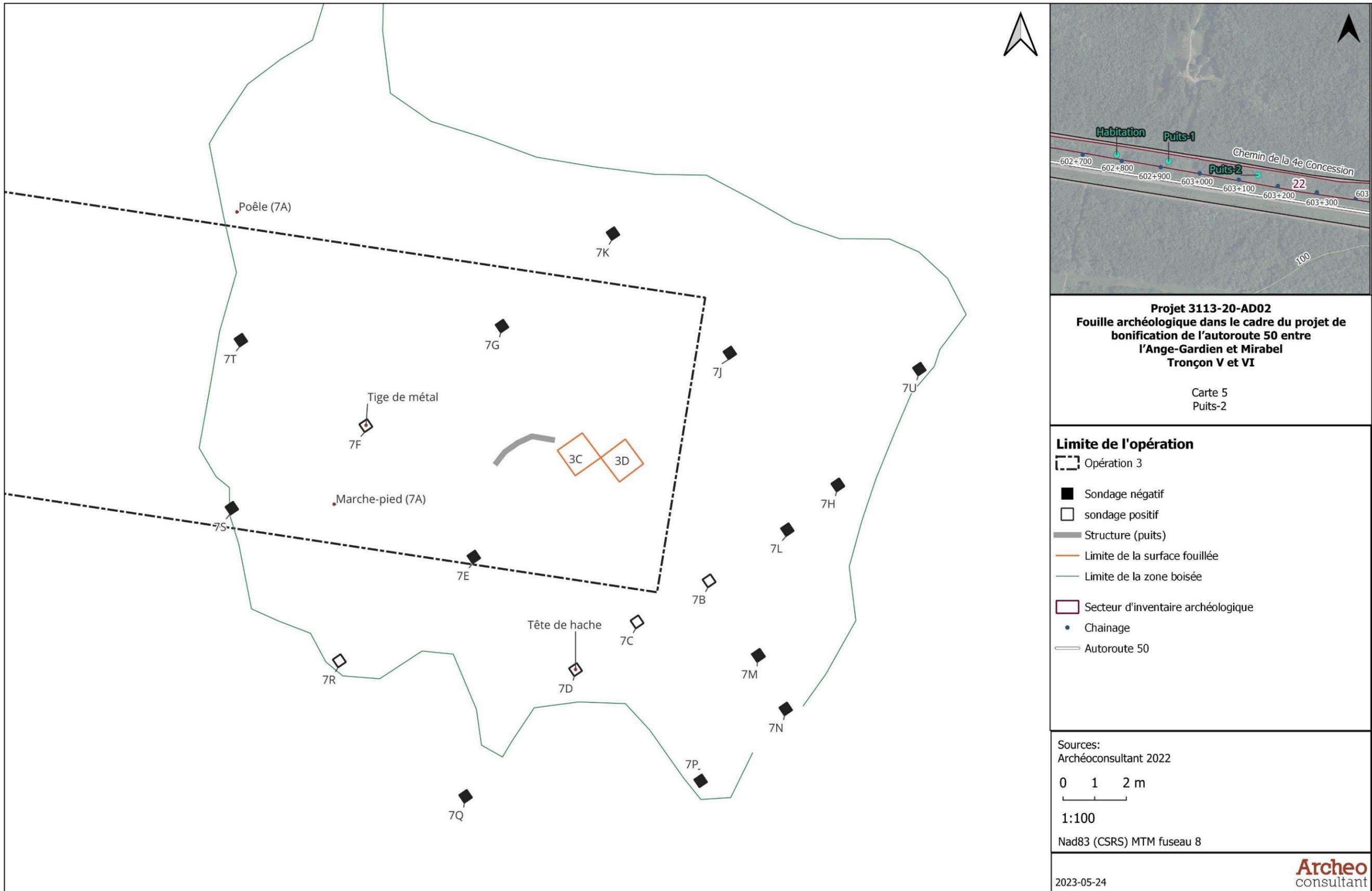
Lot 5 : Lentille organique noire. Sans artefacts. Possible trace de perturbation naturelle.



Figure 45: Deux plaques de poêle à bois remontables (arrière et côté arrière droit) du lot 7A1



Figure 46: Grelot d'attelage en bronze avec décor ciselé du lot 7B1



Carte 5: Secteur du puits no 2

4.4. Synthèse et interprétation

Les fouilles archéologiques du site BjFp-5 se sont déroulées sur trois zones d'interventions, réparties sur une distance de presque 400 m, entre les chainages 602+800 et 603+200 (cartes 3 à 5). D'ouest en est, la première est celle d'une fondation en pierre maçonnerie, la seconde est le puits no 1 et la troisième est celle du puits no 2, où une habitation coloniale rustique pourrait aussi avoir été construite. L'intervention sur ces trois secteurs a couvert approximativement 1 500 m².

4.4.1. *Chaine de titres et cadastre ancien*

Les données historiques et la mise en plan des découvertes démontrent que les vestiges se trouvaient sur les lots 2 et 3 du cadastre du début du XIX^e siècle, puis sur les lots-parties 2b, 2c et 3a du cadastre du début du XX^e siècle, sur le rang de la 4^e Concession. Une partie des registres est toutefois manquante.

La première concession du lot 2 date de 1822, lorsque James Prince se porte acquéreur d'une terre de 200 acres. On ne sait pas s'il y a habité ou s'il a commencé à la défricher, mais en 1832, elle est subdivisée en deux et réattribuée à Robert Bates pour sa moitié sud et William Bates pour sa moitié nord (Chamberland 1931). Sur une carte de 1924, la partie sud du lot fait à nouveau l'objet d'un découpage, présentant grossièrement une parcelle d'un tiers de la largeur du côté est (2b), puis une terre des deux tiers de la largeur vers l'ouest (2d), avec le terrain d'une propriété détachée au coin sud-ouest (2d). Le puits 2 se trouve dans les limites du lot 2c, alors que la position du puits 1 est moins certaine, chevauchant apparemment les lots 2b et 2c (figure 47).



Figure 47: Lots cadastraux au début du XX^e siècle (Kirk 1924)

Du côté du lot 3, la première concession date également de 1822, alors que John Hazleton obtient le lot 3 sur le 4^e Rang (200 acres) et le lot 4 sur le 2^e Rang (400 acres). Il semble avoir préféré la concession du 2^e Rang puisqu'il en conserve les titres, alors qu'au 4^e Rang, le lot 3 fait lui aussi l'objet de démembrement et d'une réattribution. D'abord, 100 acres pour la moitié est sont accordés en 1832 à Loammi Bean, puis l'autre moitié à Hugh McNeil en 1835 (Chamberland 1931). La carte cadastrale de 1924 indique une nouvelle division de la moitié est en deux parts égales (lots 3a et 3b) (figure 47). Les vestiges de l'habitation seraient dans les limites du lot 3a.

Bean est né aux États-Unis en 1779. Outre l'acte de concession, il apparaît également dans un document de baptême en 1834, puis au recensement de 1851 où il se déclare fermier et de religion quaker. Lorsqu'il épouse Josephte Dupuis, en 1820 à Grenville, chacun a déjà un enfant d'un mariage précédent. Ensemble, ils en auront quatre de plus¹⁰.

Une possible école de rang

D'importants changements sont apportés à la loi sur l'instruction publique au cours du XIX^e siècle. L'éducation est alors soumise à la bonne volonté de donateurs ou de parents inquiets. Souvent, les écoles sont tenues à même la résidence d'un instituteur ou d'une

¹⁰ https://www.nosorigines.qc.ca/GenealogieQuebec.aspx?genealogie=Bean_Loammi&pid=1177045

institutrice volontaire. Un rapport de 1836 mentionne malgré tout la présence de cinq écoles sur le territoire. L'une d'elles, bâtie en 1830, se trouvait sur le lot 3 de la 4^e Concession. La question de cette école soulève plusieurs interrogations concernant la séquence des propriétaires ou la période d'activité de la maison d'enseignement. L'une des hypothèses suggère que le couple Bean-Dupuis était d'abord locataire du lot 3, peut-être dès l'acquisition faite par Hazleton en 1820. Logeant déjà ailleurs à Grenville, ils auraient défiché la terre dans les années suivantes, puis construit leur habitation vers 1830, qui servira également d'école de rang. Ils ont obtenu les droits officiels sur la terre en 1832 (Chamberland 1931).

Sur un extrait de la carte pédologique du comté d'Argenteuil, le fond cartographique reprend la symbologie d'un bâtiment officiel (école ou église) à l'emplacement approximatif des vestiges de l'habitation (figure 48). On ne connaît pas la source du fond cartographique, mais le bâtiment n'apparaît plus sur les photographies aériennes de 1949 (figure 49). Elle aurait même pu disparaître avant 1928 (figure 50). Le fond cartographique pourrait donc reprendre une référence déjà dépassée, mais néanmoins instructive pour le présent besoin.

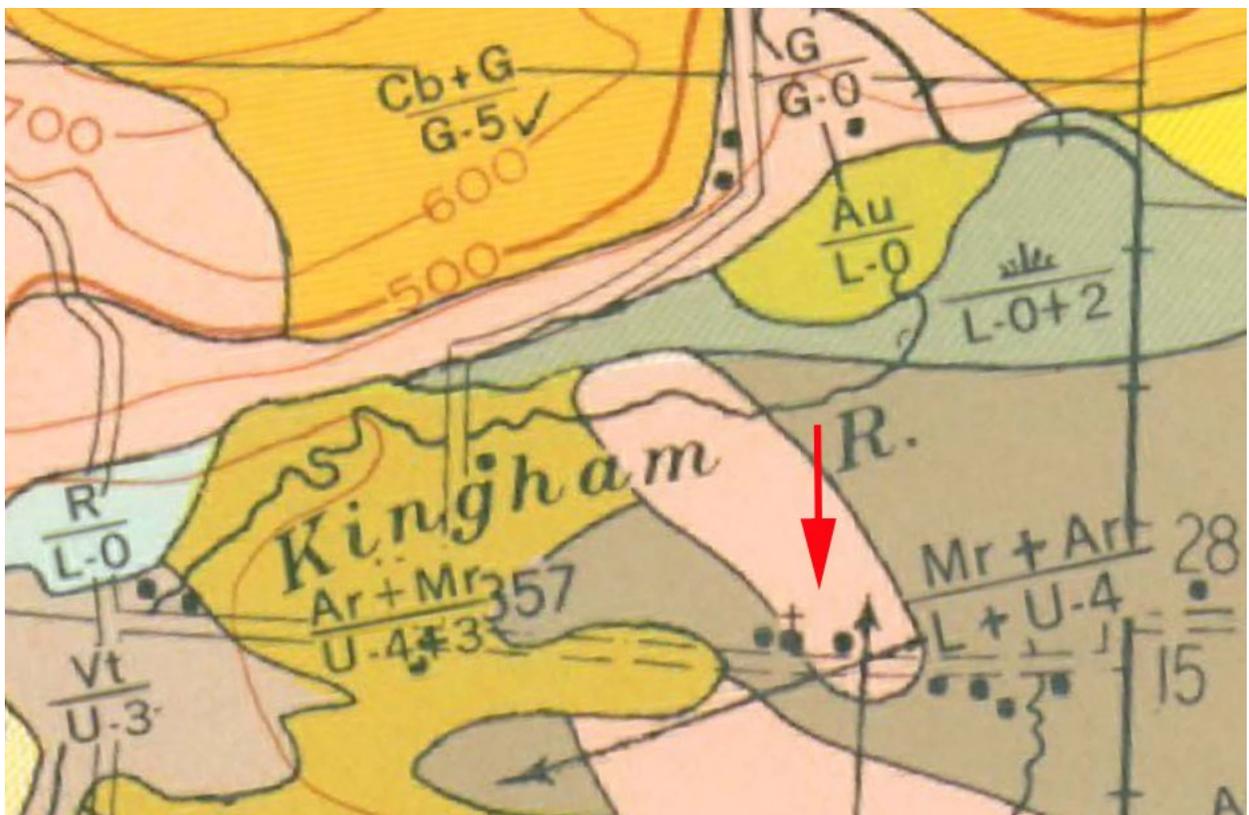


Figure 48: Extrait d'une carte pédologique de 1955, localisant un bâtiment officiel sur ou à proximité de BjFp-5 (Canada 1955)



Figure 49: Photographie aérienne de 1928 avec, de gauche à droite, l'habitation, le puits no 1 et le puits no 2 en rouge



Figure 50: Photographie aérienne de 1949 avec, de gauche à droite, l'habitation, le puits no 1 et le puits no 2 en rouge

4.4.2. La fondation

À l'extrémité ouest du site archéologique, la fondation de maçonnerie appartient vraisemblablement à une habitation ayant pu aussi servir d'école, telle que suggérée sur une carte de 1955 (figure 48). Seuls quelques artefacts suggèrent peut-être les activités d'enseignement, comme des pièces de dactylo. Le reste témoigne d'une occupation agrodomeistique et agroforestière. Il s'agissait donc vraisemblablement d'une résidence

privée sur une exploitation agricole qui, possiblement, offrait l'enseignement aux enfants des rangs voisins à une époque où il n'y avait aucune structure officielle d'enseignement. Le bâtiment en bois, vraisemblablement en pièce sur pièce, aurait été construit un peu avant 1830 et démantelé dans le premier quart du XX^e siècle.

Après l'occupation, la fondation a été utilisée comme dépotoir improvisé (1940-1960). L'annexe, située au nord, a été utilisée particulièrement intensivement comme aire de rejet. Les objets y sont d'ailleurs particulièrement récents. Une photographie aérienne des années 1960 démontre que les fondations sont couvertes d'un bosquet. Une zone dégagée avait été préservée à l'arrière du bâtiment, où des déchets pouvaient encore être facilement jetés (figure 51). Au moment de la déviation du chemin de la 4^e Concession, la végétation est demeurée en place, mais la partie arrière de l'ancienne habitation, soit l'annexe, aurait alors été exposée aux passants qui pouvaient facilement y jeter d'autres déchets. Cela pourrait expliquer l'utilisation particulièrement intensive et récente de l'annexe comme aire de rejet après l'occupation. D'autres aménagements pourraient se trouver dans un rayon de 12 à 150 m, selon les données comparatives réunies au chapitre 2 du présent rapport (tableau 2).



Figure 51: Photographie aérienne montrant le secteur de l'habitation en 1964 (source : MTMD)

4.4.3. *Le puits no 1*

Environ à 130 m vers l'est, le puits no 1 se situe sur l'ancien lot 2, peut-être dans les limites de 2b ou de 2c. Il ne peut donc pas être associé à l'occupation de l'habitation plus à l'ouest. Considérant la pauvreté de l'assemblage artéfactuel et la faible variété des types d'objets découverts, la datation de la structure est difficile à établir. Elle semble toutefois avoir été construite dans le dernier quart du XIX^e siècle, puis utilisée au moins jusque dans le premier quart du XX^e siècle.

D'autres aménagements pourraient se trouver dans un rayon de 12 à 150 m, selon les données comparatives réunies au chapitre 2 du présent rapport. Ces données suggèrent d'ailleurs qu'une habitation devrait normalement être trouvée à environ 20 m de rayon (tableau 2).

4.4.4. *Le puits no 2 ou cabane de colon*

Finalement, à l'extrémité est du site archéologique, dans les limites de l'ancien lot cadastral 2c, les environs du puits no 2 ont été expertisés.

Les environs immédiats du puits no 2 ont révélé des contextes riches en artéfacts qui permettent de documenter deux périodes d'occupation probables. Rappelons que le premier cadastre, associé au lot 2, est octroyé une première fois en 1822. À cette époque, plusieurs terres ne sont exploitées que pour leur bois. Par la suite, elles sont soit louées à des agriculteurs désireux de les mettre en culture, soit réquisitionnées pour être concédées à nouveau. Cette dernière éventualité a eu lieu pour le lot 2 en 1832. La collection d'artéfacts, datée principalement du milieu du XIX^e siècle ou d'avant, soutient l'hypothèse d'une première activité de défrichage (hache, grelot d'attelage), peut-être avec l'installation d'une habitation temporaire (poêle à bois, cercles de tonneau, terre cuite fine blanche et vitre). Celle-ci pourrait avoir lieu en 1822, mais considérant la présence du puits et les indices d'une occupation agrodomestique, il est plus probable qu'elle corresponde à la seconde concession, en 1832. Une habitation, ou cabane, associée aux premiers colons, pourrait donc se trouver à proximité, si ce n'est dans l'espace évalué. Les éléments aratoires, comme la dent de machinerie et la pièce d'attelage, proviendraient des activités agricoles suivant le défrichement de la terre dans la seconde moitié du XIX^e siècle, qui aurait pu se poursuivre jusqu'au XX^e siècle. La faible profondeur du niveau remanié en surface (10-15 cm) jette toutefois un doute sur une activité agricole autour du puits no 2. Les lots remaniés, étendus à l'espace positif du secteur, pourraient alternativement constituer un niveau d'occupation.

Poursuivre l'évaluation systématique de ce secteur permettrait de déterminer les limites de la distribution des vestiges, en plus d'identifier d'autres structures et d'autres concentrations artéfactuelles, s'il s'agit bien d'un espace colonial habité. Rappelons à ce titre que les données comparatives fournies au tableau 2 laissent entendre que d'autres

bâtiments pourraient se trouver dans un rayon de 12 à 150 m. L'effort serait d'autant plus valable que ce type d'occupation, isolé de toutes occupations subséquentes, témoigne de l'arrivée initiale des colons, s'installant selon des moyens très rudimentaires. Cette phase d'occupation en isolat est encore très peu documentée au Québec, tant d'un point de vue historique qu'archéologique.

5. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD), direction générale des grands projets routiers de l'ouest du Québec, à travers le consortium Partenariat mobilité durable, a retenu les services d'Archéoconsultant inc. pour la réalisation de fouilles archéologiques dans le cadre du projet d'élargissement et de réaménagement de l'autoroute 50, tronçons V et VI, entre les municipalités de Lachute et Grenville-sur-la-Rouge. L'espace visé est le site BjFp-5, dans le secteur d'inventaire 22. Le site s'étend sur une longueur de 400 m et sur une largeur de 30 m, en bordure du rang de la 4^e Concession, à Grenville-sur-la-Rouge (carte 1). L'intervention s'avérait nécessaire en prévision de travaux projetés le long de l'autoroute.

Objectifs

L'objectif du mandat était de réaliser une fouille archéologique dans l'espace d'une fondation maçonnée et de deux puits. Plus spécifiquement, les fouilles devaient évaluer la nature/fonction, l'état de conservation et la chronologie, en plus d'évaluer leur valeur patrimoniale et le risque d'impact du projet sur les vestiges. Enfin, des mesures d'atténuation supplémentaires devaient être proposées si la levée de la contrainte ne pouvait être recommandée.

Rappelons qu'aucune évaluation systématique de l'espace de découverte n'avait été menée, selon la volonté du MTMD, malgré le risque d'une planification déficiente de la fouille, de découvertes en cours de travaux et, ainsi, d'une compréhension partielle de l'espace.

Résultats

Les travaux ont couvert trois secteurs d'intervention, incluant une habitation et deux puits, sur une superficie totale de près de 1 500 m². L'intervention combinait des travaux mécaniques, une récolte de surface et des excavations mécaniques. Un total de 2 542 artefacts a été récolté, mais une très grande partie a été élaguée sur le terrain et en laboratoire.

Les résultats permettent de comprendre que l'habitation aurait été occupée à partir de la première moitié du XIX^e siècle, peut-être un peu avant 1830. Elle aurait été constituée d'un corps principal avec cave creusée et maçonnée, ainsi que d'un rez-de-chaussée avec structure en bois assemblé en pièces sur pièces. Une annexe aurait pu servir à l'entreposage des denrées. L'ensemble du bâtiment était surmonté d'un toit de tôle possiblement à quatre versants. L'habitation aurait été démantelée et abandonnée vers le premier quart du XX^e siècle et le trou de la fondation aurait été utilisé comme dépotoir

improvisé après 1940. Deux sous-opérations, situées à l'extérieur du bâtiment, sur son côté est (5B) et sud (5A), n'ont pas été complétées faute de temps. Elles pourraient être associées respectivement à une entrée de cave et à une entrée de rez-de-chaussée. D'autres vestiges de bâtiments secondaires pourraient aussi se trouver à la périphérie de l'aire évaluée, mais la valeur des vestiges potentiels sera, pour la majorité, prévisiblement plus faible que pour le bâtiment principal.

Pour ce qui est du puits no 1, l'ouvrage d'une profondeur observable de 1 m et d'un diamètre de 0,7 à 0,8 m est associé à quelques artefacts, suggérant que la base en pierre était surmontée d'une structure aérienne en bois. Sa période active s'échelonne du dernier quart du XIX^e siècle au premier quart du XX^e siècle. La structure appartient à un lot distinct de celui de l'habitation et du puits no 2, selon le cadastre antérieur. Il pourrait donc s'agir d'une trace d'occupation distincte et d'autres bâtiments pourraient donc se trouver à la périphérie.

Le puits numéro 2 se distingue du premier par la richesse archéologique et l'étendue des pièces à travers l'espace. L'occupation aurait débuté vers 1832 et se serait poursuivie pendant le XIX^e siècle. L'étendue des vestiges et les niveaux présumés d'occupation laissent présumer une habitation temporaire sommairement construite aux environs.

Valeur patrimoniale et risque d'impact

L'évaluation de la valeur patrimoniale des vestiges doit être considérée comme partielle en raison de travaux à compléter. Rappelons que le site BjFp-5 n'a pas fait l'objet d'une évaluation systématique suivant l'inventaire et qu'une fouille ne peut pas remplacer l'évaluation systématique. Il présente une valeur patrimoniale forte en raison de ses caractéristiques, représentatives de l'expérience coloniale allochtone dans la région de l'Outaouais. Cette valeur s'appuie également sur l'ensemble plus large de vestiges, permettant de remonter à l'arrivée des tout premiers colons de la région au début du XIX^e siècle.

L'élargissement de l'autoroute 50 risque d'entraîner la destruction de ces vestiges, ainsi que d'autres éléments potentiellement présents. Il serait donc important d'effectuer une évaluation rigoureuse et complète de l'espace avant qu'il ne soit détruit.

Recommandations

Les recommandations suivantes sont formulées à la lumière des résultats, du risque d'impact du projet, de la valeur patrimoniale estimée des vestiges et des exigences du MTMD¹¹. Un rappel des informations déjà fournies à cet effet est fourni sous chacune

¹¹ "2.6.2. Évaluation – contexte d'occupation historique

Lorsque des biens archéologiques historiques sont mis au jour à l'intérieur d'un sondage, l'évaluation doit se

des recommandations afin de clarifier certains points soulevés par le client lors de l'évaluation du rapport préliminaire. Rappelons à ce sujet que la valeur patrimoniale élevée du site et le risque d'impact toujours élevé sur les vestiges connus et des vestiges encore potentiellement à découvrir laissent encore planer un risque élevé de découvertes fortuites de destruction en cours de travaux.

- Secteur de la fondation

- 6) 5A – Poursuivre l'excavation afin de mieux comprendre la fonction de l'aménagement présumé;
 - a. Clarifier la nature du vestige, conformément aux demandes du MTMD lors de la révision du rapport préliminaire.
- 7) 5B – Poursuivre l'excavation afin de mieux comprendre la fonction de l'aménagement;
 - a. Clarifier la nature du vestige, conformément aux demandes du MTMD lors de la révision du rapport préliminaire.
- 8) Évaluation systématique de la périphérie de l'habitation afin de vérifier si d'autres vestiges sont présents et ainsi mieux comprendre le risque d'impact et la valeur patrimoniale de cet espace;
 - a. D'autres aménagements pourraient se trouver dans un rayon de 12 à 150 m, selon les données comparatives réunies au chapitre 2 du présent rapport (tableau 2);
 - b. Un inventaire avec sondages à intervalles de 15 m pourrait avoir raté la plupart des vestiges potentiellement présents. Sonder l'espace avec un intervalle à 5 m permettra au MTMD et ses partenaires d'éviter des destructions fortuites en cours de travaux ou encore d'avoir à stopper les travaux pour des évaluations complémentaires, advenant des découvertes non planifiées.
 - c. Clarifier la nature et la valeur des vestiges présumés et ainsi mieux définir le risque d'impact sur la ressource archéologique.

- Secteur du puits no 1

poursuivre à la truelle et le sondage doit être agrandi pour atteindre une dimension minimale de 50 X 50 cm de part et d'autre de celui-ci. La périphérie de chaque vestige observé doit faire l'objet d'une série de sondages complémentaires réalisés à une distance de 5 m. Par la suite, le prestataire de services doit appliquer la procédure relative à la réalisation des sondages complémentaires. Les sondages complémentaires doivent être disposés de manière à respecter un quadrillage théorique de 5 m [...]” (Exigences du Ministère des Transports et de la Mobilité durable en matière d'expertises archéologiques, MTMD, 2023)

- 9) Évaluation systématique de la périphérie du puits afin de vérifier si d'autres vestiges sont présents et mieux comprendre la valeur patrimoniale de cet espace et le risque d'impact;
- a. D'autres aménagements pourraient se trouver dans un rayon de 12 à 150 m, selon les données comparatives réunies au chapitre 2 du présent rapport. Ces données suggèrent d'ailleurs qu'une habitation devrait normalement être trouvée à environ 20 m de rayon (tableau 2);
 - b. Un inventaire avec sondages à intervalles de 15 m pourrait avoir raté la plupart des vestiges potentiellement présents. Sonder l'espace avec un intervalle à 5 m permettra au MTMD et ses partenaires d'éviter des destructions fortuites en cours de travaux ou encore d'avoir à stopper les travaux pour des évaluations complémentaires, advenant des découvertes non planifiées.
 - c. Clarifier la nature et la valeur des vestiges présumés et ainsi mieux définir le risque d'impact sur la ressource archéologique.

- Secteur du puits no 2

- 10) Évaluation systématique de l'espace afin d'établir les limites de distribution des vestiges, mieux comprendre l'organisation spatiale de l'espace et préciser la chronologie d'occupation. La valeur patrimoniale de l'espace et le risque d'impact pourront du même coup être mieux compris.
- a. D'autres aménagements pourraient se trouver dans un rayon de 12 à 150 m, selon les données comparatives réunies au chapitre 2 du présent rapport (tableau 2);
 - b. Un inventaire avec sondages à intervalles de 15 m pourrait avoir raté la plupart des vestiges potentiellement présents. Sonder l'espace avec un intervalle à 5 m permettra au MTMD et ses partenaires d'éviter des destructions fortuites en cours de travaux ou encore d'avoir à stopper les travaux pour des évaluations complémentaires, advenant des découvertes non planifiées.
 - c. Clarifier la nature et la valeur des vestiges présumés et ainsi mieux définir le risque d'impact sur la ressource archéologique.

Enfin, si l'emprise des travaux était modifiée, des précautions supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires par rapport au patrimoine archéologique. Un archéologue devrait alors être consulté.

RÉFÉRENCES

- Action patrimoine. 2016. « Charpente pièces sur pièce ». Action patrimoine. 2016. <https://actionpatrimoine.ca/outils/fiches-techniques/charpente-pieces-sur-pieces-2/>.
- Archambault, Marie-France. 1998. « Les pointes pentagonales de Tadoussac, indices d'une présence paléoindienne récente à l'embouchure du Saguenay? » Dans *L'éveilleur et l'ambassadeur: Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*, édité par Roland Tremblay, 141-53. Paléo-Québec 27. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.
- Bélanger, Jonathan. 2012. « Étude technologique et morphologique de la cornéenne dans le sud du Québec. Le cas de la carrière préhistorique du mont Royal (BjFj-97) à Montréal ». M.Sc., Montréal: Université de Montréal.
- Benmouyal, José. 1987. *Des Paléoindiens aux Iroquoiens en Gaspésie: six mille ans d'histoire*. Dossiers 63. Québec: ministère des Affaires culturelles, Direction de l'Est du Québec.
- Bêty, Isabelle. 2012. « Contexte paléoenvironnemental du peuplement de la région du détroit de Québec, au cours des périodes paléoindienne et archaïque ancienne ». M.A., Québec: Université Laval.
- Bogdanowicz, Mateusz. 2020. « Hope Restored: The United Empire Loyalist Settlement in British North America, 1775–1812 ». *Echa Przeszłości*, n° XXI/1 (décembre). <https://doi.org/10.31648/ep.6139>.
- Bouchette, Joseph. 1815. (*To His Royal Highness George Augustus Frederick This Topographical map of the Province of Lower Canada, shewing its division into Districts, Counties, Seigniories, & Townships. Sheet) A (Is Most gratefully dedicated by Joseph Bouchette, His Majesty's Surveyor General of the Province & Lieutt. Colonel C.M. Published by W. Faden, Charing Cross, Augst. 12th. 1815. Engraved by J. Walker & Sons, 47 Bernard Street, Russell Square, London)*).
- Bourgeon, Lauriane, Ariane Burke, et Thomas Higham. 2017. « Earliest Human Presence in North America Dated to the Last Glacial Maximum: New Radiocarbon Dates from Bluefish Caves, Canada ». *Plos One* 12 (1).
- Burke, A. 2015. « L'économie des matières premières lithiques sur le site Mailhot-Curran ». Dans *Mailhot-Curran, un village iroquoien du XVIe siècle*. Québec: Recherches amérindiennes au Québec.
- Chalifoux, Éric. 1999. « Les occupations paléoindiennes récentes en Gaspésie. Résultats de la recherche à La Martre ». *Recherches amérindiennes au Québec* 29 (3): 77-93.
- Chamberland, Michel. 1931. *Histoire de Notre-Dame des Sept-Douleurs de Grenville*. Montréal: Imprimerie des sourds-muets. <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2021589>.
- Chapdelaine, Claude. 1994. *Il y a 8000 ans à Rimouski... Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture Plano*. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.

- . 2004. « Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac Mégantic : découverte des premières pointes à cannelure au Québec ». *Recherches amérindiennes au Québec* 34 (1): 3-20.
- . 2007. « Cliche-Rancourt, un site du Paléoindien ancien ». Dans *Entre lacs et montagnes au Méganticois : 12 000 ans d'histoire amérindienne*. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.
- . 2012. « The Early Paleoindian Occupation at the Cliche-Rancourt Site in Southeastern Quebec ». Dans *Late Pleistocene Archaeology and Ecology in the Far Northeast*. Édité par: Texas A&M University Press. <https://books.google.ca/books?id=DfV9YSOwFwEC>.
- Chapdelaine, Claude, et Éric Graillon. 2020. *Kruger 2 : un site du Paléoindien récent à Brompton*. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.
- Clermont, Norman. 1978. « Le Sylvicole initial ». *Recherches amérindiennes au Québec* 7 (1-2): 31-42.
- . 1980. « L'identité culturelle iroquoise ». *Recherches amérindiennes au Québec* 10 (3): 139-43.
- Clermont, Norman, et Claude Chapdelaine. 1982. *Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées*. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.
- . 1998. *Île Morrison. Lieu sacré et atelier de l'Archaïque dans l'Outaouais*. Recherches amérindiennes au Québec et Musée canadien des civilisations. Paléo-Québec 28. Montréal.
- . 2003. « La place de l'Archaïque supérieur de l'Outaouais dans le nord-est de l'Amérique du Nord: taxonomie, adaptation, continuité et changement ». Dans *L'île aux Allumettes et l'Archaïque supérieur dans l'Outaouais*, édité par Norman Clermont, Claude Chapdelaine, et Jacques Cinq-Mars, 309-20. Paléo-Québec 30. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec, Musée canadien des civilisations.
- Côté, Marc. 1998. « Le site Ramsay. Un témoignage furtif des premiers occupants de l'Abitibi-Témiscamingue ». Dans *L'éveilleur et l'ambassadeur: essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*, édité par Roland Tremblay, 127-39. Paléo-Québec 27. Recherches amérindiennes au Québec.
- Cross, J.R. 1999. « By Any Other Name...: A Reconsideration of Middle Archaic Lithic Technology and Typology in the Northeast ». Dans *The Archaeological Northeast*, édité par M.-A. Levine, K. Sassaman, et M. Nassaney. Westport, Connecticut: Garvey & Bergin.
- Curtis, J. 2002. « A Revised Temporal Framework for Middle Woodland Ceramics in South-central Ontario ». *Ontario Archaeology* 73: 15-28.
- Dermarkar, Susan, Jennifer Birch, Shafie Termeh, John Hart, et Ronald Williamson. 1996. « St. Lawrence Iroquoians and Pan-Iroquoian Social Network Analysis ». *Ontario Archaeology*, n° 96: 87-103.
- Dincauze, D. 1976. *The Neville Site, 8,000 Years at Amoskeag, Manchester, New Hampshire*. Cambridge: Harvard University Press.
- Dionne, Jean-Claude. 2001. « Relative sea-level changes in the St. Lawrence estuary from deglaciation to present day ». *Geological Society of America Special Paper* 351: 271-84.
- Driscoll, K., A. Burke, et M.-M. Dionne. 2017. « La technologie lithique sur quartz de l'occupation datant de l'Archaïque ancien au site CeEt-482 (Saint-Romuald, Lévis, Québec) ». Dans

L'Archaïque au Québec. Six millénaires d'histoire amérindienne, Recherches amérindiennes au Québec. Montréal.

- Dyke, Arthur S. 2005. « Late Quaternary Vegetation History of Northern North America Based on Pollen, Macrofossil, and Faunal Remains ». *Géographie physique et Quaternaire* 59 (2-3): 211-62.
- Ellis, Christopher J., Ian T. Kenyon, et Michael W Spence. 1990. « The Archaic ». Dans *The Archaeology of Southern Ontario to A.D. 1650*, édité par Christopher J. Ellis et Neal Ferris, 65-124. Occasional Publications of the London Chapter 5. Ontario Archaeological Society Inc.
- Englebrecht, W., et B. Jamieson. 2016. « St. Lawrence Iroquoian Projectile Points: A Regional Perspective ». *Archaeology of Eastern North America* 44: 81-98.
- Ethnoscop. 2007. « Inventaire archéologique (septembre 2005). Sile DaDp-3. Reconstruction de la route 132, Pointe-à-la-Croix. Bas Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Direction générale de Québec et de l'Est. »
- . 2008. « Ligne à 315 kV Chénier - Outaouais. Inventaire archéologique, 2008. »
- . 2012. « Prolongement de l'autoroute 30, tronçon de Saint-Timothée à Vaudreuil-Dorion. Inventaire archéologique (2008), site de la ferme Thauvette (BhFm-14). Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie, direction générale de Montréal et de l'Ouest. »
- . 2014. « Projet de restauration du monument historique cité maison Robert-Bélanger, arrondissement Saint-Laurent. Inventaire et surveillance archéologiques sur le site de la maison Robert-Bélanger (2012-2013) ». »
- . 2009cc. « Ligne à 315 kV Chénier - Outaouais. Inventaire archéologique, 2008. »
- Ethnoscop Inc. 1998. « Parc du Mont-Royal, Montréal. Inventaire archéologique du site préhistorique BjFj-97 ». Rapport technique. Boucherville: Ville de Montréal et ministère de la Culture et des Communications.
- Fiedel, J. Stuart. 1992. *Prehistory of the Americas*. 2^e éd. Cambridge: Cambridge University Press.
- French, T. P. 1857. « Information for Intending Settlers on the Ottawa and Opeongo Road, and its Vicinity ».
- Gaffield, Chad, André Cellard, Gérald Pelletier, Odette Vincent-Domey, Caroline Andrew, André Beaucage, Normand Fortier, Jean Harvey, et Jean-Marc Soucy. 1994. *Histoire de l'Outaouais*. Institut de la Recherche sur la Culture.
- Gates St-Pierre, Christian, et Roland Tremblay. 2016a. « Terre cuite amérindienne du Sylvicole inférieur ». Dans *Identifier la céramique au Québec*, édité par Laetitia Métreau, 37-38. Les Cahiers d'archéologie du CELAT, 41. Série Archéométrie, 8. Québec: Université Laval et AS2.
- . 2016b. « Terre cuite amérindienne du Sylvicole moyen ancien ». Dans *Identifier la céramique au Québec*, édité par Laetitia Métreau, 39-41. Les Cahiers d'archéologie du CELAT, 41. Série Archéométrie, 8. Québec: Université Laval et AS2.
- . 2016c. « Terre cuite amérindienne du Sylvicole moyen tardif ». Dans *Identifier la céramique au Québec*, édité par Laetitia Métreau, 43-46. Les Cahiers d'archéologie du CELAT, 41. Série Archéométrie, 8. Québec: Université Laval et AS2.

- . 2016d. « Terre cuite amérindienne du Sylvicole supérieur ancien ». Dans *Identifier la céramique au Québec*, édité par Laetitia Métreau, 47-48. Les Cahiers d'archéologie du CELAT, 41. Série Archéométrie, 8. Québec: Université Laval et AS2.
- . 2016e. « Terre cuite amérindienne du Sylvicole supérieur médian ». Dans *Identifier la céramique au Québec*, édité par Laetitia Métreau, 49-50. Les Cahiers d'archéologie du CELAT, 41. Série Archéométrie, 8. Québec: Université Laval et AS2.
- . 2016f. « Terre cuite amérindienne du Sylvicole supérieur récent ». Dans *Identifier la céramique au Québec*, édité par Laetitia Métreau, 51-53. Les Cahiers d'archéologie du CELAT, 41. Série Archéométrie, 8. Québec: Université Laval et AS2.
- Gosselin, Jocelyn. 2004. *Guide de reconnaissance des types écologiques: région écologique 2a : collines de la basse Gatineau*. Québec: Direction des inventaires forestiers, Forêt Québec, Ministère des ressources naturelles, de la faune et des parcs : Direction des communications.
- Graillon, Éric, Claude Chapdelaine, et Éric Chalifoux. 2012. « Le site Gaudreau de Weedon : un premier site Plano dans le bassin de la rivière Saint-François en Estrie ». *Recherches amérindiennes au Québec* 42 (1): 67-84.
- Koskella, Alice. 2021. « Log Cabins in America: The Finnish Experience ».
- Laliberté, M. 1991. *Fouilles archéologiques sur deux sites paléo-indiens potentiels à Saint-Romuald, 1990*. MAC.
- Laliberté, Marcel. 1992. « Le site Paléoindien CeEt-482 de Saint-Romuald, bilan des recherches archéologiques de l'été 1991 ». Rapport technique. Québec: Ville de Saint-Romuald et ministère des affaires culturelles.
- . 2011c. « Fouille archéologique du site BjFq-2 (2009). Autoroute 50 - Tronçon entre le kilomètre 18+240 et le kilomètre 19+000, à Grenville-sur-la-Rouge (Secteur de Calumet). No PROJET MTQ 154-89-0621. Service des projets. Direction des Laurentides-Lanaudière. Direction générale de Montréal et de l'Ouest. »
- . 2011b. « Fouille archéologique du site BjFr-10 (2009). Autoroute 50 - Tronçon de la montée Boucher à un kilomètre de la montée Fallon - Échangeur Avoca - Grenville-sur-la-Rouge - Secteur de Pointe-au-Chêne (projet MTQ 154-89-0621). Direction des Laurentides-Lanaudière. Direction générale de Montréal et de l'Ouest. »
- Lamarche, L. 2005. « Histoire géologique récente des variations des niveaux de base du lac Saint-Pierre depuis 10 000 ans ». Montréal: Université de Montréal.
- Lapensée-Paquette, Manuel. 2010. « Une tradition technologique régionale de l'industrie de pierre polie dans la vallée de l'Outaouais au cours de l'Archaïque supérieur ». M.Sc., Montréal: Université de Montréal.
- Larocque, Robert. 1993a. « Un lieu d'inhumation sur la rivière Outaouais: le site Dubois à Pointe-au-Chêne, BjFq-1 ».
- Laurin, Serge. 2000. *Les Laurentides*. Les régions du Québec. Histoires en bref. Les Éditions de l'IQRC. Les Presses de l'université Laval.
- Lefebvre, Jean-Charles. 1979. « La maison Lamontagne de Rimouski-est ».
- Lemoine, J.B. 2015. « Deux attributs emblématiques des poteries des Iroquoiens du Saint-Laurent : le motif en échelle et l'empreinte au roseau ». *Recherches amérindiennes au Québec* 45 (2-3): 127-36.

- Léonidoff, Georges, Vianney Guindon, et Gagnon. 1973. *Comment restaurer une maison traditionnelle*. Ministère des Affaires culturelles.
- Loewen, B., C. Chapdelaine, et P.J. Richard. 2005. « Holocene Shoreline Occupations and Water-Level Changes at Lac Mégantic, Québec ». *Journal canadien d'archéologie*.
- MacKechnie, S. Wyman. 1975. *What Men They Were*.
- MacPherson, Joyce Constance. 1966. « The post-champlain evolution of the drainage pattern of the Montreal lowland ». Ph.D., Montréal: McGill University.
- Mazoyer, Marcel, et Laurence Roudard. 2002. *Histoire des agricultures du monde. Du néolithique à la crise contemporaine*. Sciences humaines. Divers Histoire. Paris: Seuil.
- McGill, Jean S. 1979. *A Pioneer History of the County of Lanark*.
- Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec. 2011. « Inventaire du patrimoine bâti de la MRC d'Argenteuil ».
- Ministère de la Culture et des Communications. 2011. « Maison Lamontagne ». Répertoire du patrimoine culturel du Québec. 2011. <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92664&type=bien>.
- Murray, Derek. 2014. « Equitable Claims and Future Considerations: Road Building and Colonization in Early Ontario, 1850–1890 ». *Journal of the Canadian Historical Association* 24 (2): 156-88. <https://doi.org/10.7202/1025077ar>.
- Occhietti, Serge. 1980. *Le quaternaire de la région de Trois-Rivières-Shawinigan, Québec. Contribution à la paléogéographie de la vallée moyenne du St-Laurent et corrélations stratigraphiques*. Paléo-Québec 10. Montréal: Université du Québec à Trois-Rivières.
- Pintal, J.-Y. 2006. « Le site Price et les modes d'établissement du Paléoindien récent dans la région de la rivière Mitis ». *Archéologiques*, n° 19: 1-20.
- Plourde, Michel. 2003. « Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent: 8000 ans de paléohistoire, Synthèse des recherches archéologiques ». Rapport technique. Québec: Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent, Parcs Canada.
- . 2006. « Étude sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire ». Les Bergeronnes: Archéo Topo.
- Richard, Pierre J.H. 1985. « Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8000 ans BP ». *Recherches amérindiennes au Québec* XV (1-2): 39-56.
- Richard, Pierre J.H., et Pierre Grondin. 2009. « Histoire postglaciaire de la végétation ». Dans *Manuel de foresterie*, édité par l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, Deuxième édition, 170-76. Boisbriand: MultiMondes.
- Ritchie, T. 1979. « Log and Timber Structures of the Ottawa Area », avril, 21 p. <https://doi.org/10.4224/40000566>.
- Ritchie, W.A. 1971. *A Typology and Nomenclature for New York Projectile Points*. Vol. Bulletin 38. Albany: New York State Museum and Science Service.
- Robinson, B.S. 1992. « Early and Middle Archaic Period Occupation in the Gulf of Maine Region: Mortuary and Technological Patterning ». Dans *Early Holocene Occupation in Northern New England*. Augusta: Maine Archaeological Society and the Maine Historic Preservation Commission.
- Saule, J. 2021. *Bifacial Stone Tool Variability during the Late Paleoindian Period at Kruger 2 (BiEx-23), Eastern Townships, Québec*. Peterborough: Trent University.

- Séguin, Robert-Lionel. 1976. « La grange au Québec ». *Les Cahiers des dix*, n° 41: 205. <https://doi.org/10.7202/1016230ar>.
- Taché, Karine. 2010. « Le Sylvicole inférieur et la participation à la sphère d'interaction Meadowood au Québec ». Rapport synthèse. Québec: Rapport final soumis à la Direction du patrimoine et de la muséologie, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.
- Tishler, William H. 1982. « Stovewood Construction in the Upper Midwest and Canada: A Regional Vernacular Architectural Tradition ». *Perspectives in Vernacular Architecture* 1: 125. <https://doi.org/10.2307/3514274>.
- Trenhaile, Alan S. 2016. « Ice Ages and Ice Sheets ». Dans *Geomorphology: A Canadian Perspective*, édité par Alan S. Trenhaile, 6e édition, 249-80. Oxford: Oxford University Press.
- Tuck, J.A. 1975. « The Northeastern Maritime Continuum: 8000 Years of Cultural Development in the Far Northeast ». *Arctic Anthropology* 12 (2): 139-47.
- Wonders, William C. 1979. « LOG DWELLINGS IN CANADIAN FOLK ARCHITECTURE* ». *Annals of the Association of American Geographers* 69 (2): 187-207. <https://doi.org/10.1111/j.1467-8306.1979.tb01251.x>.
- Wright, James V. 1994. « The Prehistoric Transportation of Goods in the St. Lawrence River Basin ». Dans *Prehistoric Exchange Systems in North America*, édité par Timothy G. Baugh et Jonathon E. Ericson, 47-71. Interdisciplinary Contributions to Archaeology. New York: Plenum Press.
- . 1995. *A History of the Native People of Canada*. Vol. Volume 1 (10,000-1,000 B.C.). Mercury Series. Archaeological Survey of Canada 152. Gatineau: Canadian Museum of Civilization.
- . 2004. *A History of the Native People of Canada*. Vol. Volume III, part 1 (A.D. 500-European Contact). 3 vol. Mercury Series. Archaeology Papers 152. Gatineau: Canadian Museum of Civilization.
- WSP Canada Inc., et Archéoconsultant Inc. 2021. « Étude de potentiel et inventaire archéologiques, Ferme Jean-Charles-Chapais, Lévis, Étude de potentiel archéologique, Lévis, Québec ». Rapport technique. Baie-Comeau et Trois-Rivières: Remis à Services publics et Approvisionnement Canada.